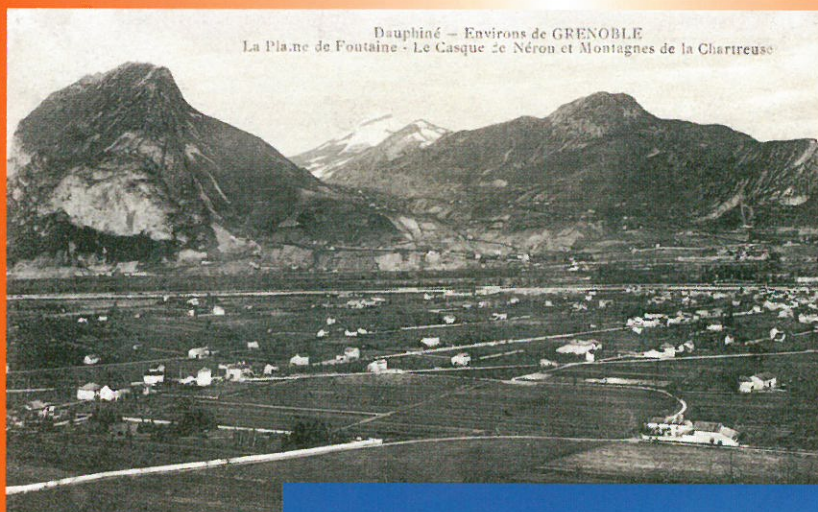


Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère



Fontaine

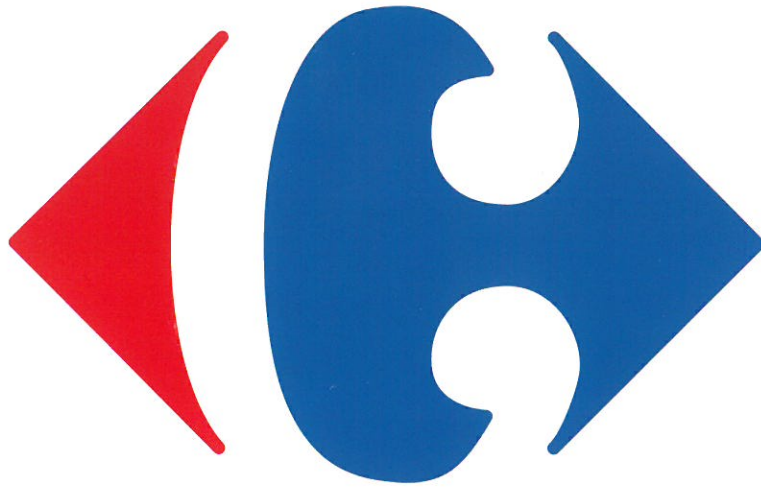


Un village



Une ville à dimensions humaines

**Congrès départemental
le dimanche 23 juin 2002**



Carrefour

MEYLAN

Meylan

Passionnément...

MEYLAN - 1, BOULEVARD DES ALPES - 38446 MEYLAN CEDEX - TÉL. 04 76 04 21 04
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE DIM. DE 8H30 À 21H45, LE SAM. DE 8H30 À 20H45

Carrefour
MEYLAN



sommaire



Directeur de la publication

Commandant Jacques PERRIN

Animateur de la commission du journal

Capitaine Jean-Jacques GUERCHET

Siège social

U.D.S.P. 38

Le Manival - BP 97
11, avenue du Vercors
38243 Meylan Cedex
Tél. 04 76 18 93 62
Fax 04 76 18 93 16
udsp38@wanadoo.fr

L'Union Départementale remercie ses fidèles annonceurs qui permettent, par leur concours, d'éditer notre revue.

Soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux sapeurs-pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de notre association.

1^{er} de couverture :

Mairie de Fontaine.

Crédits photos :

Gilbert Mollion, René Paillot,
Jean-Pierre Besson,
UDSP 38, © SDIS 38,

Centres d'interventions :

Voiron, Crolles, St-Jean de Bournay, Moirans, La Terrasse, La Buisse, Vaulnaveys-le-Bas, La Tour du Pin, Froges, Montalieu, St-Georges d'Espéranche, Meylan, La Mure, Le Touvet, Grenoble.

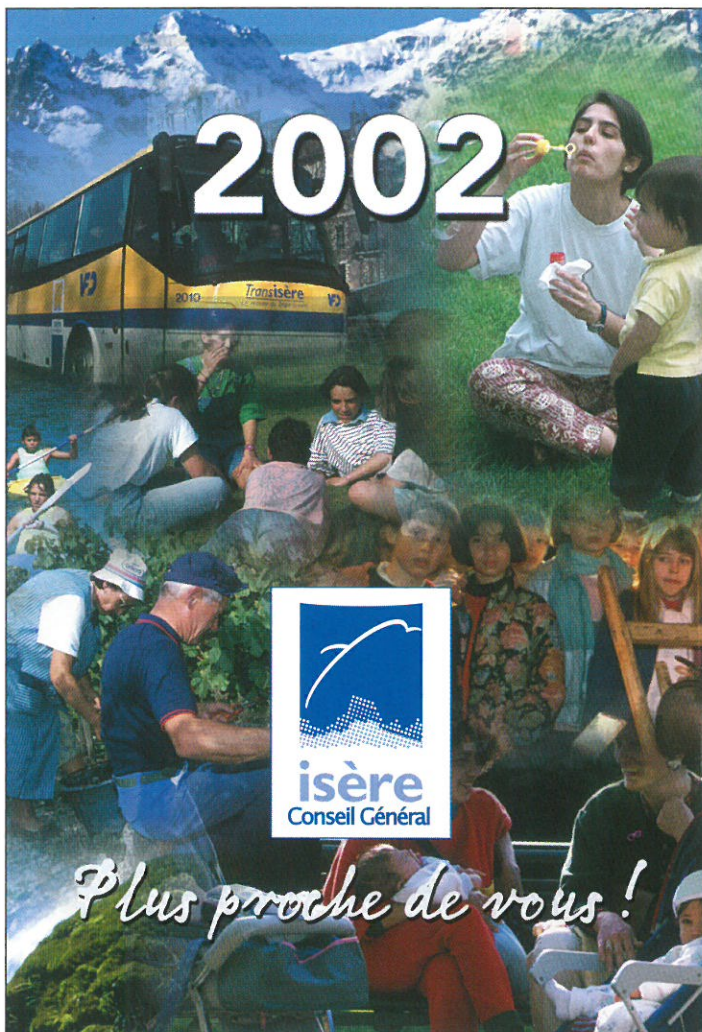
Mise en page, gravure et impression :

Imprimerie des Deux-Ponts
BP 20 - 38610 Gières
Tél. 04 76 59 19 59
Siret 068 500 982 00043

AZ Bridge

68, bd de Port-Royal
75005 Paris
Tél. 01 48 32 24 96
Fax 01 48 34 25 72
Siret 401 365 416 00015

3	Éditorial du Président de l'U.D.S.P. 38
5	Éditorial du Directeur départemental des S.I.S. 38
6	Administration
11	Assurance
12	Les pompiers de New York invités par Rhône-Alpes et l'Isère.
14	Challenge Jean-Louis Mauriès
15	Sapeurs-pompiers collines du Voironnais : téléthon 2001
16	Médailles : encouragement et dévouement "par le bénévolat"
17	Un homme d'honneur
18	Le département de l'Isère représenté à la manifestation du 5 février à Paris
19	Rencontre des sénateurs de l'Isère
20	Fac-similé de la lettre des anciens sapeurs-pompiers adressée aux députés de l'Isère
21	Assemblée générale de l'Union régionale Rhône-Alpes
22	La Tour-du-Pin : Max Ferrand promu capitaine
23	Le saviez-vous ?
26	Trois J.S.P. intègrent le corps des sapeurs-pompiers du C.S. Crolles
27	Greffe de moelle osseuse : un don pour la vie
28	Petit historique de Fontaine
29	Le congrès départemental aura lieu à Fontaine le 23 juin 2002
30	Programme du 85 ^e congrès départemental
31	La section des jeunes sapeurs-pompiers de Fontaine
32	Saint-Jean de Bournay : inauguration des nouveaux locaux du C.I.S.
34	Moirans : inauguration de l'extension-réhabilitation du C.S.
36	Les pupilles de l'Isère
37	Les sports
43	U.D.P.S.38-Formation
44	Saint-Quentin sur Isère : une famille de collectionneurs
45	Tournoi de volley-ball national des sapeurs-pompiers de Grenoble
47	Chronologie des différents congrès départementaux
48	Départs à la retraite
64	Une école visite la caserne
65	Poème écrit par les élèves CP-CE1 de l'école Bayard
67	Chronique
68	État-civil
72	Cette page est la vôtre
72	Index des annonceurs



**AVERY
DENNISON**

Fasson Roll Europe

38560 Champs-sur-Drac

Matériaux Auto-Adhésifs pour
Arts Graphiques
Tél. 04 76 33 76 33

Avec ses établissements de BRIGNOUD et JARRIE

ATOFINA

apporte une contribution essentielle au dynamisme de l'Isère :

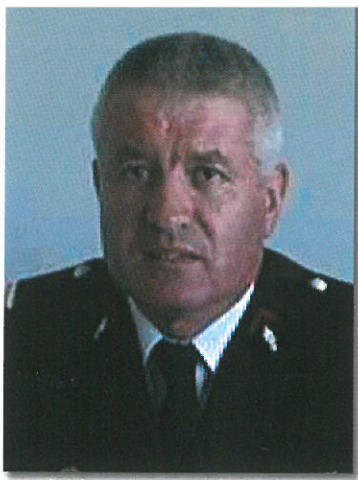
- 1 000 salariés,
- une production à usages multiples au service de la vie quotidienne,
- des investissements en faveur de l'environnement et de la sécurité.

Boîte Postale n°1
38560 JARRIE
Tél. 04 76 39 73 73

Avenue Robert Huant
38190 BRIGNOUD
Tél. 04 76 87 53 25



ATOFINA



du commandant

JACQUES PERRIN
PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

La "départementalisation", un mot qui inquiétait et qui, aujourd'hui, loin d'avoir rassuré, fait plus que jamais peur...

Il n'est pas facile de réorganiser des services tels que ceux d'incendie et de secours, qui se sont construits, parfois anarchiquement, mais avec une ligne de conduite commune et incontestable : assurer la sécurité du citoyen et se porter à son secours.

La coexistence de deux catégories de sapeurs-pompiers - volontaires et professionnels - apparaissait comme un obstacle majeur qui reste à surmonter.

L'année 2002 était annoncée comme celle des sapeurs-pompiers volontaires. Les textes tant attendus devaient dissiper toutes les inquiétudes. Malheureusement il n'en est rien. La vigilance est plus que jamais nécessaire, le combat reste à mener et l'issue demeure incertaine.

Faut-il pour autant perdre espoir et baisser les bras ?

Faut-il imaginer que le législateur restera aveugle face à l'évidence ?

Les pompiers professionnels ont vu leur statut bénéficier de grandes avancées dont les applications pratiques, notamment avec la mise en place de l'ARTT, sont encore à résoudre. Les pompiers volontaires qui, ne l'oublions pas, représentent le gros des troupes, n'ont toujours pas été entendus. Malgré la forte implication de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère et de la Fédération nationale des sapeurs pompiers de France, leurs attentes demeurent largement insatisfaites. C'est vrai, il n'est pas facile de garder l'espoir, envers et contre tout, et le sentiment est souvent réel de ne pas être entendu, de ne pas être reconnu. Mais c'est justement quand tout paraît perdu qu'il faut plus que jamais trouver la force de continuer. En ma qualité de président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, je me suis engagé à accomplir un certain nombre de tâches. Certaines n'ont pu être achevées au cours de mon premier mandat, c'est pourquoi j'ai accepté de poursuivre ma mission. Le chemin est difficile, j'ai besoin de votre soutien pour ne pas m'arrêter en cours de route !

Les attentes des volontaires ont été clairement exposées par l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère aux sénateurs de l'Isère qui nous ont assurés de leur écoute et de leur bienveillance. Il faut espérer que le renouvellement des députés à l'Assemblée permettra d'aborder ces problèmes sous un angle plus favorable.

Chaque jour, ce sont les mêmes mots qui, martelés à nos oreilles, contribuent à la démotivation : "individualisme, indifférence, égoïsme...". Le citoyen apparaît comme l'éternel insatisfait à l'attitude non constructive. Et pourtant, face aux grands défis, la population sait se rassembler, le résultat des dernières élections présidentielles l'a démontré. C'est en chacun d'entre-nous qu'il faut croire et partager l'opinion d'André GIDE pour qui *"l'homme est plus intéressant que les hommes ; c'est lui et non pas eux que Dieu a fait à son image. Chacun est plus précieux que tous."*

Tant qu'il y aura, quelque part, un homme à secourir, les sapeurs-pompiers demeureront...

SATHEIM

DÉBOUCHE
VOS
CANALISATIONS
EN **URGENCE 24H/24**



04 76 42 74 22

7J/7



EFD Induction S.A.

B.P. 30 - 38170 SEYSSINET CEDEX

Tél. 04 76 49 32 50

Fax 04 76 96 20 90

E-mail : sales@efd-cfei.com

Website : www.efd-induction.com

HUTCHINSON



FIT PROFILÉS

**Conception et réalisation
de profilés caoutchouc
et thermoplastique**

Le Pommarin - B.P. 17

38430 MOIRANS

Tél. 04 76 35 79 00

Fax : 04 76 35 79 09

Télex : 320 781 F

Schindler
le partenaire ascenseurs

création, remplacement
modernisation, maintenance, télésurveillance

Agence Régionale Alpes

7, rue de Brotterode

38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Tél. 04 76 75 10 63

Fax 04 76 56 19 83

Agence de Chambéry

228, rue Clemenceau

73490 La Ravoire

Tél. 04 79 72 72 91

Schindler

**du colonel****HERVÉ ÉNARD**
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES S.I.S. 38

2002, aptitude médicale et formation...

Cette année 2002 est marquée par la prise en compte des nouvelles dispositions relatives à l'aptitude médicale. En la matière, nous devons faire preuve de rigueur mais pas de rigidité ! Tout sera entrepris pour que le fort volontariat que nous connaissons en Isère ne soit pas pénalisé par ces mesures. Nous travaillons ensemble, médecins comme chefs de centre ou de service, pour pérenniser au mieux l'engagement généreux de chacun.

Il est nécessaire que le service de santé et de secours médical du S.D.I.S. de l'Isère connaisse un fort développement : l'ouverture des cinq cabinets médicaux est le premier pas vers la proximité. Ces services sont à la disposition des sapeurs-pompiers volontaires. Quatre agents supplémentaires sont venus à ce titre renforcer le S.S.S.M.

Notre école va voir le jour ! Le 22 mars dernier, le conseil d'administration du S.D.I.S. adoptait définitivement le programme et l'implantation de la future école départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère. Au moment où les études de ce nouvel équipement commencent, il convient dès maintenant d'engager les réformes de structure de l'ensemble de notre dispositif de formation.

Parce qu'elle en aura la charge, une équipe nouvelle et renforcée sera la mieux placée avec les futurs utilisateurs pour penser et mettre en place le fonctionnement de cette école, lequel devant être parfaitement adapté aux difficultés que ne manquent pas de rencontrer les sapeurs-pompiers, et notamment les sapeurs-pompiers volontaires, pour se former.

Conception et adéquation des programmes, formation des intervenants, confrontation des expériences, reconnaissance des acquis des futurs stagiaires, organisation déconcentrée des stages dans les C.I.S. et renforcement du maillage des répondants formation dans les groupements, utilisation des plages horaires décalées du soir et de la fin de semaine, mise en œuvre des contrats formation continue, simplification des procédures d'inscription au stage ou de délivrance de diplôme... Recruté il y a quelque 20 années dans un autre département pour une tâche similaire, je la sais ô combien passionnante tant on y rencontre des hommes et des femmes soucieux d'apprendre ou de transmettre leurs connaissances.

Mais, depuis, l'exigence est plus forte quand la disponibilité est moindre.

Les moyens doivent donc être adaptés et à la hauteur de l'attente. Ils le seront et on commence dès maintenant !

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français
Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr

La Seule Revue Officielle Technique et d'Information
éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène Blanc
8, rue de Belfort
69420 Condrieu

Lieutenant-Colonel René Paillot
14, allée de la Praly
38240 Meylan

Commandant Jean André
43, rue des Jardins
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
Le Bigallet
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri Dantin †
Gameux-Chatte
38160 Saint-Marcellin

Commandant André Felix
Rue Barnave
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André Guillerminet
17, rue Belvédère
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice Jacquier †
Chabrillan
26400 Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
Rue des Mourines
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel Allibe
20, cours Saint-André
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
La Gafatière
38490 Chimilin

Capitaine Georges Audibert
135, avenue Jean-Jaurès
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz
78, rue Charles-Michels
38600 Fontaine

Capitaine Louis Besançon
36, rue du Drac
38120 Saint-Égrève

Capitaine Louis Beyle
Les Condamines
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
Chemin Haut-Brié
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard Brunel
Rue du Beau Dunois
N°3 "La Jourmatte"
38640 Claix

Capitaine Maurice Buisson
271, route de St-Siméon de Bressieux
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapisson
Paradis
38460 Crémieu

Capitaine André Cleyet-Merle
"La Fiquelle"
38620 St-Geoire en Valldaine

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
Rue Dr Tagnard
38350 La Mure

Capitaine Gaston Palin
Place Louis-Montagnat
38440 Saint-Jean-de-Bourmay

Capitaine Jean Gauthier
8, rue Gilbert-Coquaz
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques Givord
Résidence "Le Prariand"
2, rue Jules-Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean Medalin †
5, chemin Saint-Just
38200 Vienne

Capitaine Roger Mondange
23, rue Victor-Hugo
38150 Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
Villa Ward-Ouest
Chemin Jacquemoud
38580 Allevard

Capitaine Louis Planchat
26, rue de la Paix
38290 La Vèrpillière

Capitaine Paul Prost
11, chemin du Clos
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
34, rue du Colombier
38540 Heyrieux

Capitaine Claude Spérone
Chemin de Carcet
38660 Le Touvet

Lieutenant Henri Argoud
Rue Lavoisier
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
19, rue Maurice-Ravel
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges Cartier-Millon
Chemin Meary
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre Croizat
Rue du Coulange
La Contamine
38470 Vinay

Lieutenant Pierre Favet
Le Barthelon
38500 Coublevie

Lieutenant Robert Maurinaux
7A, route de Savoie
38420 Domène

Lieutenant Raymond Picot
105, rue Granges
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
Le Village
38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Félix
Route Vercors
38690 Le Grand-Lemps

Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de :
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr


Cadre réservé n°020106


Cadre réservé n°020403

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
2002	2 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI
2003	1 C.S. + 2 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI
2004	2 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S. + 1 C.PI	2 C.S.	1 C.PI
2005	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S.

Renouvelables en 2002

Lieutenant Coquet
 Capitaine Giordano - Lieutenant Naville Grenoble
 Adjudant-Chef Perrin - Sergent-Chef D'Antoni... Rives
 Lt-Colonel Kaiser - S/Lieutenant ColombBourgoin
 Sergent PetitVienne

Renouvelables en 2003

Capitaine Millet - Lieutenant Pugno
 Adjudant/Chef RollandGrenoble
 Adjudant/Chef Anselme - Lieutenant GilletRives
 Capitaine Rousset - Lieutenant GaillardBourgoin
 Capitaine Boyet.....Vienne

Renouvelables en 2004

Commandant Riotton - Lieutenant Giroutru
 Lieutenant Giraud..... Grenoble
 Lieutenant Bonnet - Adjudant Bourguignon Rives
 Commandant Perrin - Capitaine Ferrand.....Bourgoin
 Lieutenant Guarinos..... Vienne

Renouvelables en 2005

Capitaine Guerchet - Lieutenant Meyrieux.....Grenoble
 Capitaine Mathieu - Lieutenant Mounier-Vehier ...Rives
 Lieutenant Cottaz - Capitaine MignotBourgoin
 Commandant Romatif - Lieutenant DucVienne

Comité exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr



Président
 Commandant Perrin Jacques
 (Morestel)



Vice-Président secteur nord
 Lieutenant Duc Michel
 (St-Jean de Bourmay)



1^{er} Vice-Président
 Lieutenant Giraud Jean-Luc
 (Bourg-d'Oisans)



Vice-Président secteur sud
 Lieutenant Pugno Michel
 (Saint-Ismier)



Trésorier Général Adjoint
 Capitaine Mathieu Claude
 (Voiron)



Trésorier Général
 Lieutenant Cottaz Guy
 (Dolomieu)



Secrétaire Général
 Capitaine Guerchet Jean-Jacques
 (Grenoble)



Secrétaire Général Adjoint
 Capitaine Ferrand Max
 (La Tour du Pin)

Conseil d'Administration

Lt-Colonel Bertrand Kaiser
38300 Bourgoin-Jallieu

Lieutenant André Bonnet
38160 Saint-Marcellin

Sous-Lieutenant Paul Colomb
38290 Frontonas

Commandant Jacques Perrin
38510 Morestel

Lieutenant Robert Coquet
38190 Villard Bonnot

Lieutenant Michel Pugnot
38330 St-Ismier

Commandant Robert Riotton
38800 Pont-de-Claix

Lieutenant Guy Cottaz
38110 Dolomieu

Adjudant-Chef
Jean-Michel Anselme
38140 Rives

Commandant Alain Romatif
38200 Vienne

Lieutenant Michel Duc
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Adjudant-Chef Marcel Perrin
38140 La Murette

Capitaine André Boyet
38790 St-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Christian Gaillard
38620 St-Geoire en Valdaine

Adjudant-Chef Jean-Louis Rolland
38530 Chapareillan

Capitaine Max Ferrand
38110 La-Tour-du-Pin

Lieutenant Auguste Gillet
38430 Saint-Jean-de-Moirans

Adjudant Michel Bourguignon
38160 Izeron

Capitaine André Giordano
38140 Vaulnaveys le Bas

Lieutenant Jean-Luc Giraud
38520 Bourg-d'Oisans

Sergent-Chef Alexandre D'Antoni
38500 Voiron

Capitaine Jean-Jacques Guerchet
38000 Grenoble

Lieutenant Gérard Giroutru
38240 Meylan

Sergent-Chef Jean Petit
38260 Gillonay

Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Lieutenant Jean-Pierre Guarinos
38150 Agnin

Conseiller technique
Colonel Hervé Énard
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine

Capitaine Jean-Paul Mignot
38390 Montalieu

Lieutenant Jean-Pierre Meyrieux
38530 Pontcharra

**Responsable des Jeunes
Sapeurs-Pompiers**
Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Capitaine Albert Millet
38650 Monestier-de-Clermont

Lieutenant Gérard Mounier-Vehier
38940 Roybon

Capitaine Serge Rousset
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Jack Naville
38000 Grenoble

Information élections 2002

Secteur Grenoble :

Lieutenant Ruiz
Lieutenant Coquet
Lieutenant Campayo

Secteur Bourgoin :

Lieutenant-Colonel Kaizer
Lieutenant Souillet
Lieutenant Colomb

Secteur Vienne :

Commandant Berrod
Lieutenant Crimer

Secteur Voiron :

Adjudant-Chef Perrin
Sergent-Chef Briel

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur :

Lieutenant Jack Naville.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Adjudant-Chef Perrin,
Capitaine Ferrand, Lieutenant
Giroutru, Sergent-Chef Léger,
Capitaine Mathieu, Capitaine
Millet, Lieutenant Rabatel,
Lieutenant Meyrieux,
Lieutenant Terras, Adjudant-
Chef D'Olivier, Adjudant
Chevrier, Adjudant-Chef
Lapaglia, Adjudant-Chef
N'Guyen, Olivier Orcel

Commission Formation de l'UDSP38

Le Président de l'UD

Animateur :

Lieutenant Giroutru

Membres :

Capitaine Baud,
Commandant Romatif,
Lieutenant Bonnet,
Lieutenant Chenal,
Lieutenant Gillet, Lieutenant
Meyrieux, Adjudant-Chef
Barrat, Adjudant Allard,
Sergent Ecuier, Sergent
Giroutru, Sergent Guerchet,
Sergent Roustan, Caporal-
Chef Gondrand, Caporal-
Chef Rosset, Caporal Méjean.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Lieutenant Armand Bernard.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Commandant André, Capitaine
Allibe, Capitaine Buisson,
Capitaine Givord, Capitaine
Raviglione, Capitaine Bonin,
Lieutenant Chevallier,
Lieutenant Luzzi, Capitaine

Brottet, Capitaine Clapisson,
Lieutenant Brosson, Caporal
Glenat, Sapeur Mottin, M.

Locicero, M. Ferraz.

Membres du Conseil

d'Administration :

Commandant Riotton,
Lieutenant Gillet, Capitaine
Rousset.

Présidents Honoraires :

Lieutenant-Colonel Blanc,
Lieutenant-Colonel Paillot.

Commission du Journal

Animateur :

Capitaine Jean-Jacques
Guerchet.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Lieutenant Duc, Capitaine
Mathieu, Capitaine Ferrand,
Lieutenant Mounier-Vehier,
Lieutenant Pugnot.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Capitaine Claude Mathieu
(C.S. Voiron).

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Mouroit Serge (Chasse sur
Rhône), Dasnoy Cédric
(Crolles), Dussert Jean-Pierre
(Les Deux Alpes), Castellani
Claude (Domène), Ribeyron
Pierre (Eybens), Thierus
Patricia (Fonaine), Falcon
Cédric (Meylan), Depierre
Didier (Montalieu-Vercieu),
Violin Christophe (Pontcharra),
Poulet Bernard (Pont de Claix),
Duchamp Guy (Le Péage de
Roussillon), Andréani Éric (Le
Péage de Roussillon), Saliba
Michel (St-Égrève), Roudet
Claude (St-Étienne de St-
Geoirs), Couillet Daniel (St-
Georges d'Espéranche),
Tabardel David (St-Savin),
Brissaud Fabien (Val de Ver/St-
Chef/Vignieu), Chalvin Jean-

Philippe (Vaulnaveys le Bas),
Phélix Mathieu (Vaulnaveys le
Haut), Markarian Christophe
(Vienne), D'Antoni Alexandre
(Voiron), Bouzon Jean-Marc
(St-Étienne de Crossey).

Commission Protection Sociale

Animateurs :

Sous-Lieutenant Paul Colomb.

Membres : Le Président de
l'U.D., Lieutenant Duc,
Capitaine Riotton, Adjudant
Bourguignon, Capitaine Rousset,
Lieutenant Giraud, Lieutenant
Cottaz, Lieutenant Gaillard.

Commission Juridique

Animateurs :

Lieutenant Jean-Luc Giraud et
le Président de l'U.D.

Membres :

Le Comité exécutif,
Adjudant Bourguignon.

Groupe de Travail Concours de Manœuvres

Animateur :

Finand Georges.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Rivier Christian, Naville Jack,
Rivier Lionel, Giordano André,
Chovin Joël, Grabit Alain,
Charmeil Yvon, Deville Daniel,
Ribeyron Pierre, Ruiz André.

Assurance

MONTANT DES GARANTIES ACCORDÉES AUX SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE AU 01/01/2002

	En service	Hors service
Décès : capital de :	7 000 vacations	3 500 vacations
• marié sans enfant	69 651 €	34 825 €
• par enfant à charge (1)	17 412 €	8 706 €
• maximum total	139 302 €	69 651 €
• célibataire	17 412 €	8 706 €
Invalidité permanente	7 000 vacations	3 500 vacations
Capital proportionnel aux taux d'invalidité retenu :		
5 % franchise (sans franchise au-delà de 33 %)		
• invalidité de 100 %	69 651 €	34 825 €
• invalidité de 35 %	24 377 €	12 188 €
• invalidité de 15 %	7 739 €	3 869 €
Incapacité temporaire (si perte effective de salaire)	non garanti	8 vacations
• allocation quotidienne à partir du 1 ^{er} jour avec un maximum de 2 ans		79 €
Lunettes	forfait 160 €	200 %
Frais médicaux barème Sécurité Sociale	non garanti	150 %
Frais d'obsèques 175 vacations	non garanti	1 741 €
Frais de reconversion si inapte à reprendre la profession	si taux infirmité supérieur à 25 %	non garanti sauf en cas de secours spontanés
Prothèses dentaires	forfait 300 €	200 %
Responsabilité civile sans limitation de somme, faute détachable comprise		
Exclusions : accidents en cas de guerre ou survenus en état d'ivresse		

(1) sens fiscal pour déterminer les personnes à charge.

(2) justification que la formation de reconversion ait bien eu lieu

Limitation maximum au quart du capital versé au titre de la garantie Infirmitté Permanente

Distinction

Nous apprenons que la médaille de l'Union nationale de la protection civile et la médaille d'or de l'École européenne du dévouement civil militaire ont été attribuées au lieutenant-colonel Eugène BLANC, président honoraire de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'isère.

Ces distinctions lui ont été remises par le représentant du ministre de l'Intérieur le 9 décembre 2001 au Val de Grâce à Paris.

Liste de sympathie

CALOR
Département Repassage
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 53 78 78
Fax 04 74 53 78 79

BECTON DICKINSON
11, rue Aristide Bergès
38800 LE PONT DE CLAIX
Tél. 04 76 68 36 36 - Fax 04 76 68 34 95
www.bd.com

Les pompiers de New York invités par Rhône-Alpes et l'Isère

C'est samedi 23 mars 2002 que vingt cinq pompiers de New York accompagnés de leurs épouses, ont été reçus par le Conseil Général de l'Isère à Vizille, où une émouvante cérémonie avait lieu dans la cour d'honneur du château.

Par une exceptionnelle journée printanière et ensoleillée, où un léger vent faisait claquer oriflammes et drapeaux, la cérémonie pouvait commencer.

Dès onze heures, tous les sapeurs-pompiers isérois étaient en place avec leur drapeau et sa garde, formant un angle immédiatement visible par la petite troupe yankee qui faisait son entrée par le porche du château à onze heures trente précises, sous l'autorité du Chief Batt. Brian DIXON, responsable de la délégation.

Une émouvante cérémonie aux couleurs voyait la bannière étoilée et le drapeau tricolore s'élever simultanément dans le ciel bleu azur, au sommet des mâts disposés sur la prestigieuse façade du château, sous les ordres du commandant Bernard SUCHET.



Les sonneries étaient brillamment exécutées par l'harmonie de Vinay, qui jouait les hymnes nationaux des deux nations amies encore plus unies après les événements du 11 septembre 2001, et dont les communautés pompiers de New York et sapeurs-pompiers de l'Isère en comprenaient encore mieux le sens.

Monsieur Alain CHAPLAIS, Président du Conseil d'Administration, prenait la parole le premier, et après leur avoir souhaité la bienvenue, présentait aux visiteurs américains le service incendie du département.

Monsieur André VALLINI, Président du Conseil Général, lui succédait, rappelant qu'étant le président du groupe France-États-Unis à l'Assemblée Nationale, il avait accompagné à New York, en

novembre dernier, Monsieur Jacques CHIRAC Président de la République Française, pour réaffirmer la solidarité de la France avec le peuple américain. Il stigmatisait l'attitude courageuse et héroïque de ces soldats du feu, qui ont tous perdu un proche, un parent, ou un ami dans cette tragédie.

Il ne manquait pas de saluer aussi le travail des sapeurs-pompiers de son département, placés sous la direction du colonel Hervé ÉNARD.

Le Chief Batt. Brian DIXON prenait la parole pour dire l'émotion que ressentait ceux qui l'accompagnait, devant l'accueil qui leur a été réservé depuis leur arrivée en Rhône-Alpes, et en Isère en particulier, accueil qu'ils ne pouvaient supposer qu'on puisse leur réserver, et adressait ses remerciements et sa gratitude à ses hôtes, Monsieur André VALLINI, Député et Président du Conseil Général de l'Isère, Monsieur Christian GAUDUEL, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Rhône-Alpes, et Monsieur Henri DUCRET commissaire délégué au tourisme de cet organisme et principal animateur éclairé de leur séjour dans l'Isère, et bien évidemment aussi aux sapeurs-pompiers français.

Il va sans dire que toutes les allocutions faisaient l'objet d'une traduction, permettant à chacun de mieux s'imprégner des paroles humaines et chaleureuses qui étaient prononcées.

Après une éclatante démonstration des JSP de l'Isère placés sous l'autorité du capitaine Claude MATHIEU, nos invités ont pu apprécier à sa juste valeur la prestation de qualité de ces jeunes éléments d'avenir, car ils ne connaissent pas dans leur pays pourtant en pointe des innovations, cette exception française née à Vienne, dans notre département, il faut le rappeler sans fausse modestie, ceci tout à l'honneur de nos amis viennois.

Un buffet de grande classe offert par le Conseil Général regroupait toutes les personnes présentes, et une communion s'instaurait avec les collègues d'outre-Atlantique et leurs épouses, rassemblés dans l'esprit de cette famille sapeurs-pompiers qui



malgré le handicap de la langue se comprend si bien.

En fin d'après-midi une réception avait lieu à la mairie de Grenoble, et un dîner au musée de Grenoble clôturait la visite en Isère de ces hommes qui le lendemain partaient sur Chamonix, terminant leur périple au Lido de Paris le dimanche soir, avant de s'envoler pour les USA lundi 25 mars, des souvenirs émouvants et chaleureux plein la tête.

Nul doute que ce séjour leur aura fait connaître et apprécier notre région.

Ce magnifique château de Vizille, tout rempli de notre histoire de France et propriété du département de l'Isère, les a particulièrement impressionnés, comme tous les américains du nord, curieux de notre passé, et qui sont admirateurs et envieux de nos valeurs patrimoniales, dont ils sont privés par l'histoire trop récente de leur nation.

À l'heure des cadeaux souvenirs, une bannière étoilée et ployée selon la tradition américaine, était remise au président du Conseil Général par le Chief Batt. Brian DIXON, ainsi qu'une urne contenant de la terre prélevée sur les lieux du drame.

L'Union départementale de l'Isère offrait son logo reconstitué et gravé sur bois par Philippe ROMANI d'Allevard.

Une impressionnante délégation de sapeurs-pompiers de l'Isère était présente, et parmi elle, le médecin-colonel Jean-Yves BASSETTI, vice-président de la Fédération nationale, y représentait le président de cette dernière qui était empêché.

Le commandant Jacques PERRIN, Président de l'Union départementale était entouré de son comité exécutif, composé du lieutenant Jean-Luc GIRAUD, 1^{er} vice-président, du lieutenant Michel DUC, vice-président Nord-Isère, du capitaine



Jean-Jacques GUERCHET, secrétaire général, et du lieutenant Guy COTTAZ, trésorier général.

Le Conseil d'Administration était représenté par le lieutenant-colonel Bertrand KAISER, les capitaines Albert MILLET, Max FERRAND, Claude MATHIEU, Serge ROUSSET, André BOYET, les lieutenants Gérard GIROUTRU, Robert COQUET, Christian GAILLARD, Auguste GILLET, André GIORDANO, Jean-Pierre MEYRIEUX, et les adjudants-chefs Marcel PERRIN et Jean-Louis ROLLAND.

Le Comité d'Honneur était composé du lieutenant-colonel René PAILLOT, du commandant Jean ANDRÉ, des capitaines Gérard BRUNEL, Louis BEYLE, Gilbert BONIN, Jean CLAPISSON, Jo COTTAZ, André ESCALLON, Gaston PALLIN, Claude SPÉRONE, des lieutenants Henri ARGOUD, Armand BERNARD, Robert MAURINAUX, Raymond PICOT, et de l'adjudant-chef Roger MANDRAN.

Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union était présente.

Bien sur, de nombreux autres sapeurs-pompiers du département avaient répondu à l'invitation lancée par le colonel Hervé ÉNARD, directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère sur qui reposait toute la qualité impressionnante et fort réussie, de cette cérémonie de l'amitié entre les sapeurs-pompiers, ceux de la communauté de New York étant particulièrement éprouvés il faut le rappeler.

La rédaction de la revue *"Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère"* s'associe à toutes les marques de sympathie qui ont été témoignées à ces collègues américains, et assure tous ces hommes qu'ils auront laissé un magnifique souvenir dans leur passage en Isère.

La rédaction



Challenge Jean-Louis Mauriès

LES SAPEURS-POMPIERS SUR LES PLANCHES

Le 7^e challenge de ski Jean-Louis MAURIÈS a réuni au Collet d'Allevard 130 sapeurs-pompiers venus de tout le département.

Les amis de Jean-Pierre RUIZ avaient le sourire, dimanche au Collet d'Allevard. Il faut dire que le président de l'amicale du S.D.I.S. et son équipe avaient tout prévu : belle station, beau temps, belle neige !

Ainsi, cette 7^e édition du challenge départemental de ski des sapeurs-pompiers, appelé également challenge Jean-Louis MAURIÈS - du nom d'un officier du Codis disparu - a-t-elle réuni environ 130 participants, qui se sont affrontés amicalement sur les pentes du Collet d'Allevard, le temps d'un slalom géant.

Photos Norbert FALCO - D.L.



Les sapeurs-pompiers du département réunis pour leur compétition annuelle de ski

Une compétition organisée également, avec la bénédiction de la station et de la ville d'Allevard, par l'école de ski de la station et par le centre de secours d'Allevard.

Les résultats :

Classement par équipe :

1^{er} Les Deux-Alpes 1, 2^e Les Deux-Alpes 2, 3^e État-major

Cadets :

1^{er} Stéphane CHARELL (Les Deux-Alpes), 2^e Romain GONON (Les Deux-Alpes), 3^e Anthony MAGALHES (St-Siméon de Bressieux).

Juniors :

1^{er} Pierre GONON (Les Deux-Alpes), 2^e Romain CHARREL (Les Deux-Alpes), 3^e Jean PERIER (Goncelin).

Seniors :

1^{er} Fabrice COHARD (Allevard), 2^e Nicolas MARTIN (St-Pierre de Chartreuse), 3^e Sylvain TEMPLIER (Goncelin).

Master 1A :

1^{er} Dominique MAGNAN (La Mure), 2^e Bruno COTTAVE (St-Pierre de Chartreuse), 3^e Stéphane POIROT (État-major).

Master 1B :

1^{er} Bernard GONON (Les Deux-Alpes), 2^e Jean-Claude CARTANNA (St-Pierre de Chartreuse), 3^e Michel CARRARA (Seyssinet).

Master 2 :

1^{er} Daniel JULIEN (Seyssinet), 2^e Michel ORISIO (Izeron), 3^e Henri CORJON (Montbonnot).

Dames 1 :

1^{re} Claire CHALVIN (Les Deux-Alpes), 2^e Aurélie BONDEAU (St-Hilaire du Touvet), 3^e Émilie GANDELIN (Goncelin).

Dames 2 :

1^{re} Sylvie PEYTON (Paladru), 2^e Sandrine BIANZANI (St-Siméon de Bressieux), 3^e Anne-Marie FOSKOLOS (Seyssinet).



Jean-Pierre RUIZ, président de l'amicale du S.D.I.S. et le directeur de l'école de ski du Collet d'Allevard.

Sapeurs-pompiers collines du Voironnais

TÉLÉTHON 2001

Une nouvelle fois les sapeurs-pompiers des collines du Voironnais se sont lancés un nouveau défi pour le téléthon.

Après deux années "tiré de dévidoir", une autre option a été prise : faire trois tours de circuits en passant par les différents CIS (Chirens, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Étienne de Crossey, Voiron, Saint-Cassien, Saint-Blaise du Buis et La Murette), en vélo soit 120 km.

Donc, ce samedi 8 décembre 2001, les sapeurs-pompiers étaient au rendez-vous sur la place de la mairie de La Murette à 10 h, pour effectuer ce nouveau défi. Le départ a été donné par monsieur le maire, par un temps sec mais très froid. Dans le premier tour, vers Chirens, c'est une route gelée qui les attendait. Malgré cela, l'ambiance était des plus chaudes dans le peloton comme ils savent le faire et des civils se sont joints spontanément à eux.

Dans chaque CIS régnait un air de fête et de joie, et chaque amicale avait préparé des boissons chaudes et des casse-croute pour apporter du réconfort aux participants afin de réussir ce défi. Les 2^e et 3^e tours s'enchaînèrent sous un soleil d'hiver, très froid d'ailleurs en fin de parcours et cela se ressentait sur les organismes. Mais le moral était bien là ce qui fait que le pari a été tenu une fois de plus.

C'est un grand merci que nous adressons à tous les participants, ainsi qu'aux amicales pour l'accueil et aux habitants des différentes communes qui ont apporté leurs dons pour la réussite de ce nouveau téléthon.

Alors à l'année prochaine !

Marcel, un animateur



Médailles : encouragement et dévouement “par le bénévolat”

La société d'encouragement au dévouement fut créée en 1910. Ses idéaux de l'époque n'ont pas changé :

- exalter les nobles sentiments de justice d'entraide et de solidarité ;
- encourager le dévouement et l'altruisme ;
- promouvoir un large mouvement de progression morale, de compréhension, d'union et de concorde entre tous les humains.

Cette association est, en France, locale ou départementale (idem en Belgique, en Autriche, au Luxembourg, en Italie, en Allemagne, au Canada, aux États-Unis ainsi qu'en République Dominicaine).



L'Union européenne et internationale est administrée par un conseil de 33 membres.

Les associations fédérées sont autonomes.

La Fédération attribue des distinctions aux personnes ayant accompli des actes de courage ou ayant fait preuve de dévouement exemplaire envers leurs semblables.

Les distinctions attribuées par la Fédération représentent plus qu'une récompense. Elles sont le moyen d'exalter le grand idéal du dévouement qui est la raison même de l'existence des associations administrées par des bénévoles.

Les récipiendaires sont choisis comme symbole des différents aspects de l'altruisme : courage spontané, dévouement souvent caché, acceptation de responsabilités bénévoles au service des autres.

Depuis le 1^{er} janvier 1991, en accord avec la grande chancellerie de la Légion d'honneur et dans le respect de son code, les distinctions comportent les grades suivants :

- Médaille “Pélican de Bronze”.
- Médaille “Pélican d'Argent”.
- Médaille “Pélican de Vermeille”.
- Médaille “Pélican d'Or”.
- Médaille “Pélican d'Honneur”.

Depuis le 1^{er} septembre 2000, un partenariat entre l'U.D.S.P. 38 et l'association a été conclu. Celui-ci permet de présenter 10 personnes sapeur-pompier (ou personnes travaillant pour les sapeurs-pompiers), 5 pour les propositions du mois de juillet et 5 pour les propositions du mois de décembre.

Les dossiers sont à retirer et à rendre au secrétariat de l'U.D.S.P. 38.

La commission, constituée des membres du comité exécutif de l'U.D.S.P. 38, étudie et envoie les dossiers des personnes retenues.

L'U.D.S.P. 38 prend en charge le coût des médailles et la réception lors de la remise des médailles qui ne se fera qu'une fois par an.

Pensez à proposer les personnes méritantes de votre entourage qui ont les conditions et qui pourraient bénéficier de cette distinction.

Le jeudi 28 mars 2002, au siège de l'U.D.S.P. 38 à Meylan, a eu lieu la remise des récompenses “Pélicans”.

M. Bernard GENTIL, président, ainsi que les membres du bureau ont remis leur médaille aux récipiendaires présents :

- M. DUC Michel (St-Jean de Bourmay).
- M. FERRARIS Jean-Michel (Les Vallons de La Tour-du-Pin).
- M. GIRAUD Jean-Luc (Bourg-d'Oisans).
- M. GIROUTRU Gérard (Meylan).
- M. LUXOS Richard (Moirans).
- M^{me} MÉNINI Monique (La Tour-du-Pin).
- M. MEYRIEUX Jean-Pierre (Pontcharra).
- M. MILLET Albert (Monestier de Clermont).
- M. SPÉRONNE Claude (Le Touvet).
- M. MÉJEAN Frédéric (Seyssinet-Pariset, promotion 2000).

La rédaction



Un homme d'honneur

Dernièrement, l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, par l'intermédiaire de son président, le commandant Jacques PERRIN, a élevé le lieutenant-colonel PAILLOT au grade de commandeur du mérite départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère.

La carrière de René PAILLOT chez les sapeurs-pompiers est en tous points exemplaire : volontaire puis professionnel en 1968 à Lyon, il gravit régulièrement tous les échelons. Sous-lieutenant en 1969, lieutenant en 1971, capitaine en 1973, il rejoint Grenoble en tant que chef de corps en 1976. En 1977 il est nommé chef de bataillon et atteint le grade de lieutenant-colonel en 1985. Son engagement, son investissement dans le domaine associatif a toujours été une constante chez cet homme, notamment à l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, à laquelle il adhère depuis 15 ans, et qu'il a présidé jusqu'en 1999.

Cette distinction de commandeur récompense toutes ces années passées au service des adhérents de l'Union. C'est pourquoi le lieutenant-colonel PAILLOT apprécia que cette distinction lui soit remise dans les locaux du siège de cette association, à Meylan. Il souligna que la propriété de ces locaux a renforcé l'indépendance de l'Union et lui a conféré une autorité qui permet à son président d'être aujourd'hui un interlocuteur incontournable et écouté auprès de l'administration départementale et ses services.

René PAILLOT insista aussi sur l'utilité et le bon fonctionnement de cette union qui œuvre dans l'intérêt de tous les sapeurs-pompiers, en mainte-



nant les liens entre actifs et retraités, volontaires et professionnels.

Un apéritif d'honneur clôturait cette sympathique cérémonie qui eut lieu en présence de Madame Marie-Christine TARDY, conseillère régionale et maire de Meylan, qui était accompagnée de Monsieur Daniel GUIGUET, adjoint de la sécurité de la commune.

Le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale était entouré de deux membres du comité exécutif, le lieutenant Michel PUGNOT, vice-président du secteur Sud-Isère, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET, secrétaire général. Étaient également présents, les capitaines Gérard BRUNEL et Max FERRAND, les lieutenants Pierre CROIZAT, Gérard GIROUTRU et Jack NAVILLE, le médecin-conseil de l'Union, le capitaine Dominique BAUD ainsi que Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union.

La rédaction



Le département de l'Isère représenté à la manifestation du 5 février 2002 à Paris

Répondant à l'appel de la Fédération nationale et de l'Union régionale Rhône-Alpes, le département de l'Isère avait tenu à s'associer au mouvement de protestation de l'ensemble des sapeurs-pompiers de France menacés tout récemment par de nouvelles mesures administratives mettant en cause notamment l'organisation de leur mission.

Le site était d'ailleurs sérieusement délimité par un barriérage mis en place par la préfecture de police, et un imposant cordon de CRS et de gendarmes mobiles, interdisait toute approche de l'Assemblée nationale.

Devant un car podium gentiment mis à disposition par l'Union départementale de Seine-Maritime, les délégués écoutaient les consignes du président de la fédération, ainsi que les orateurs de toutes les catégories représentatives, pendant qu'à quelques encablures étaient débattues dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, des dispositions scélérates introduites dans la loi sur la démocratie de proximité et qui sont de nature à modifier dans l'avenir les structures des services départementaux d'incendie.

La dislocation des délégués était opérée après qu'un symbolique allumage de flambeaux suivait l'écoute de l'hymne des sapeurs-pompiers.

Une Marseillaise entonnée par tous les présents, donnait le ton de la gravité et de la détermination à cette manifestation qui risquait d'en appeler d'autres.

Une échelle aérienne symbolisant la modernité plantait le décor de "la sécurité civile selon les sapeurs-pompiers et les citoyens", tout comme une pompe à bras du musée du Val d'Oise, servie par des sapeurs en tenue d'époque, ce dernier matériel étant sensé représenter pour l'avenir "la sécurité civile selon certains parlementaires".

Le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale accompagnait la délégation composée du commandant Richard LUXOS de Moirans, du caporal-chef Lionel VERCHÈRE du centre de la Buisse, et du lieutenant-colonel René PAILLOT, président d'honneur de l'UD 38 et rapporteur de la commission fédérale des anciens sapeurs-pompiers de France.

La rédaction



Trois bus chargés de collecter les quelques 120 délégués de tout Rhône-Alpes, arrivaient devant l'Assemblée nationale vers 14 heures, et se regroupaient avec les 1 500 autres délégués venus de tout l'hexagone, sur la place du Président Édouard Herriot, à l'angle des rues de l'Université et Aristide Briand dans le 7^e arrondissement de Paris.



Rencontre des sénateurs de l'Isère

À la suite de propos désobligeants entendus le 21 janvier dernier au Palais du Luxembourg de la part de certains sénateurs, la Fédération nationale avait recommandé aux présidents d'Unions départementales de rencontrer leurs sénateurs afin de leur faire part de l'amertume des sapeurs-pompiers de leur département à cet égard, et connaître leur position personnelle vis à vis des problèmes qui ne sont toujours pas réglés actuellement après l'application des lois de mai 1996. C'est ainsi que le lundi 4 mars, **Madame Annie DAVID**, accompagnée de son attachée parlementaire a été reçue au siège de l'UD.38, par le commandant Jacques PERRIN, président, qui était entouré des lieutenants Michel DUC et Michel PUGNOT, vice-présidents de secteur, du capitaine Jean-Jacques GUERCHET, secrétaire général, et du lieutenant-colonel René PAILLOT, rapporteur de la Commission fédérale des anciens sapeurs-pompiers.

Mardi 5 mars, c'était au tour de **Monsieur Bernard SAUGEY** d'être reçu en présence du commandant Jacques PERRIN, des lieutenants Michel DUC et Michel PUGNOT, du capitaine Jean-Jacques GUERCHET, et du lieutenant-colonel René PAILLOT. Le colonel Hervé ÉNARD était présent. **Monsieur Jean FAURE**, a été reçu vendredi 8 mars en présence du commandant Jacques PERRIN, du lieutenant Michel DUC et du lieutenant-colonel René PAILLOT.

Monsieur Louis MERMAZ, n'a pu répondre à l'invitation. Unanimement, les trois parlementaires se sont désolidarisés des propos litigieux, et ont assuré leurs interlocuteurs de leur bienveillante attention, concernant les problèmes qui sont posés aujourd'hui, et qui visent les sapeurs-pompiers volontaires en particulier.

Un survol de ces problèmes a été fait, concernant particulièrement le secours de proximité menacé par les nouvelles dispositions statutaires, et notamment l'application stricte des conditions de l'aptitude physique. Telle qu'elle est faite aujourd'hui, cette application est susceptible d'éliminer un grand nombre de sapeurs-pompiers volontaires, qui jusqu'alors avaient toujours fait l'objet d'un avis favorable des commissions médicales.

Le rejet de l'amendement concernant la part variable de l'Allocation de Vétérance aux anciens sapeurs-pompiers ayant quitté le service actif avant le 1^{er} janvier 1998 a été évoqué, et la discrimination qui a été ressentie par ces derniers est encore forte à ce jour.

Pour les mêmes raisons, l'amendement concernant la validation pour la retraite des services effectifs accomplis, pour tous les sapeurs-pompiers professionnels ex-permanents a été rejeté, tout comme celui relatif à la réduction de la durée d'assurance pour la retraite pour tous les sapeurs-pompiers volontaires, ainsi que l'assouplissement des conditions de bénéfice de la bonification d'ancienneté des sapeurs-pompiers professionnels.

Les trois parlementaires ont demandé qu'un argumentaire leur soit adressé à cet égard, leur permettant au cours de la prochaine législature de rappeler ces différents dossiers.

L'Union départementale espère donc que ces dossiers fassent rapidement l'objet d'un prochain vote, dès que la nouvelle Assemblée nationale, issue des élections législatives des 9 et 16 juin 2002 aura été mise en place.

La rédaction

orlac

ORGANISATION RÉGIONALE LAITIÈRE
AGRICOLE ET COOPÉRATIVE



YAOURT - DESSERTS
FROMAGES BLANCS
CRÈME FRAÎCHE



LAIT FRAIS PASTEURISÉ
LAIT STÉRILISÉ U.H.T.
VIVA, SILHOUETTE
BEURRE

Siège social : ORLAC, chemin des Mines - 38200 VIENNE ESTRESSIN

Fac-similé de la lettre des anciens sapeurs-pompiers adressée aux députés des circonscriptions de l'Isère

LA COMMISSION DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE (SOUS-COUVERT DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES ANCIENS S.P. DE FRANCE)

à MONSIEUR LE DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION,

Le projet de loi sur la démocratie de proximité a été voté par l'Assemblée nationale le 5 février dernier, sans modification par rapport au texte issu de la commission mixte paritaire, et a fait l'objet d'une adoption définitive par le Sénat le 13 février.

Dans ce projet de loi figuraient des dispositions de nature à terminer la réforme des services d'incendie, réforme issue des lois de mai 1996.

Au cours du débat au Sénat, des propos **dont on ose croire qu'ils ont dépassé la pensée de leurs auteurs**, ont été prononcés, propos qui ont été de nature à influencer le vote qui devait suivre à l'Assemblée nationale le 5 février. Ce vote dans lequel l'amendement concernant la part variable avait été malheureusement exclu préalablement, a obtenu l'avis favorable du groupe socialiste, défavorable du groupe communiste, et l'abstention de tous les autres groupes.

Concernant la catégorie des **anciens sapeurs-pompiers volontaires** pour laquelle nous sommes mandatés et au nom de laquelle nous nous exprimons dans ce courrier, nous sommes au regret de porter à votre connaissance que ce vote n'a pas permis, *"malgré l'engagement du ministre de l'Intérieur au congrès fédéral à St-Brienc, en octobre 2001"* de faire aboutir cette disposition.

L'attribution pourtant bien légitime de la Part Variable de l'Allocation de Vétérance à tous les anciens sapeurs-pompiers aurait sûrement été bien reçue par ceux qui, ayant quitté le service actif avant le 1^{er} janvier 1998, en ont été exclus par les dispositions des lois de 1996.

Une grande manifestation a eu lieu le 5 février au moment du vote, devant l'Assemblée nationale, rassemblant 1 500 sapeurs-pompiers de toutes catégories et de tous grades, provenant de toutes les régions de France, manifestation qui n'a pu malheureusement infléchir la décision de la majorité des parlementaires.

Aussi, est-ce avec beaucoup de détermination, que nous nous adressons à vous, afin de connaître dans les meilleurs délais, et ce bien sûr avant les 9 et 16 juin prochain, la position personnelle qui serait la vôtre dans un prochain passage à l'Assemblée nationale d'un projet de loi qui contiendrait ces dispositions en faveur des anciens sapeurs-pompiers.

Il va sans dire, et vous l'aurez compris, que cette réponse qui sera diffusée à tous nos mandants, sera de nature à influencer leur vote dans la prochaine consultation électorale. **Votre silence à cet égard, et vous en conviendrez, ne pouvant être que mal interprété.**

En vous rappelant l'esprit de corps dans lequel s'inscrivent les sapeurs-pompiers et que vous n'ignorez pas, nous vous demandons en conséquence, Monsieur le député, de bien vouloir réfléchir à cette réponse, et marquer votre engagement à la cause des sapeurs-pompiers autrement que par des propos élogieux lors des manifestations auxquelles vous êtes amené, ou serez amené dans l'avenir, à participer.

Nous ne pourrions que vous en savoir gré à cet égard, et vous prions respectueusement de croire Monsieur le député, que nous saurons tenir nos promesses.

Le responsable départemental
de la commission

**Prière d'adresser votre réponse à : M. le Responsable de la commission des anciens de l'Union départementale des S.P. de l'Isère
BP. 97, 38243 MEYLAN**

Assemblée générale de l'Union régionale Rhône-Alpes

C'est à Romans (Drôme), dans les locaux du musée international de la chaussure (dont la visite est fortement conseillée), qu'a eu lieu l'Assemblée générale de l'Union régionale des sapeurs-pompiers de Rhône-Alpes, le samedi 30 mars 2002.

Cette assemblée statutaire s'est déroulée en présence du colonel Daniel ORY, président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, par ailleurs membre du conseil d'administration de l'Union régionale, titre au sein duquel il participait.



Une assemblée extraordinaire avait d'abord lieu aux fins de modification des statuts, suivie de l'élection d'un nouveau président à élire par l'assemblée générale conformément aux dispositions nouvelles du statut.

L'assemblée générale ordinaire pouvait se tenir et le commandant Guy MORAND la déclarait ouverte, en présence du député-maire de Romans, du président de l'association des maires de la Drôme et du vice-président du conseil général de la Drôme, lesquelles personnalités s'exprimaient au cours de l'assemblée.

Auparavant, après avoir entendu le rapport moral par le lieutenant Jean-Pierre MORAS, secrétaire général, et approuvé le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 avril 2001 qui s'était déroulée à La Tour-du-Pin, et le rapport financier par le trésorier général le commandant Michel BACHELEY, c'était au tour des rapporteurs des commissions de présenter leurs conclusions.



L'assemblée générale de 2003 a été fixée à Attignat, dans le département de l'Ain, département dans lequel se tiendra aussi la même année le 20^e congrès fédéral, à Bourg-en-Bresse.

Le commandant Guy MORAND présentait ensuite son successeur, élu en début de matinée et qui présidera dorénavant aux destinées de l'Union régionale.

Le commandant Patrick HEYRAUD, chef du corps de Romans, devient donc le 6^e président de cette association créée il y a 20 ans déjà. Une plaquette souvenir était offerte pour l'occasion à ceux qui en avaient été les créateurs, ainsi qu'aux présidents qui se sont succédés et dont nous rappellerons que le lieutenant-colonel Eugène BLANC en fut le second, et le lieutenant-colonel René PAILLOT le 4^e, le commandant Guy MORAND ayant succédé à ce dernier.

Un déjeuner clôturait cette manifestation et un souvenir était offert au colonel ORY sous la forme d'une magnifique trompe de chasse dont il nous gratifia d'une sonnerie parfaitement exécutée, puisqu'il pratique couramment cet instrument de musique.

L'Union départementale était représentée par son président, le commandant Jacques PERRIN, les lieutenants Michel DUC et Michel PUGNOT, vice-présidents des secteurs Nord et Sud Isère, du capitaine Jean-Jacques GUERCHET, secrétaire général, du lieutenant Guy COTTAZ, trésorier général, des administrateurs, les lieutenants Jack NAVILLE, Gérard GIROUTRU, Gérard MOUNIER-VÉHIER, André BONNET. Le capitaine Gérard BRUNEL et le lieutenant Pierre CROIZAT, plus anciens participants de l'Isère au sein de cette association, étaient présents au titre de la commission Histoire et Musée, tout comme le lieutenant-colonel René PAILLOT, président d'honneur de l'Union régionale Rhône-Alpes, y assistait à ce titre et à celui de délégué de la Région Rhône-Alpes à la commission fédérale des anciens sapeurs-pompiers de France, dont il est par ailleurs le rapporteur.

La rédaction



La Tour-du-Pin

Max Ferrand promu capitaine

AU COURS DE LA FÊTE DE LA STE-BARBE, MAX FERRAND SE VOYAIT REMETTRE LES GALONS DE CAPITAINE

Le grand hall de la caserne était particulièrement bien garni ce samedi lorsque la cérémonie s'ouvrait sous les ordres du lieutenant Max FERRAND. De nombreuses personnalités ainsi que des officiers avaient tenu à honorer de leur présence la Sainte-Barbe turripinoise. Après la remise des récompenses aux sapeurs-pompiers méritants, Max FERRAND, dans son allocution, disait le plaisir de recevoir le colonel ÉNARD, directeur du S.D.I.S, un jour de Sainte-Barbe et saluait sa présence. Le chef de Corps annonçait ensuite qu'il fêtait là sa dernière Sainte-Barbe, la 42^e du nom. En effet était venu pour lui le temps, après 42 années passées au service des soldats du feu, de

prendre un peu de repos. *"Je pense honnêtement avoir accompli mon devoir. Mon départ officiel prendra effet en février 2002, la date exacte n'est pas encore fixée."*, précisait le chef de Corps. Après avoir dressé le bilan du centre, il devait insister sur la mise en place des gardes postées, qui permettent de répondre plus rapidement aux appels du 18. Les unités de la Tour et de Saint-Didier assurent 95 % des gardes dans la semaine, seule l'unité de Cessieu se fait tirer l'oreille. Mais il faut se rendre à l'évidence, ou bien les gardes postées seront en place ou alors ce seront les professionnels qui prendront le relais. Max FERRAND rappelait ensuite l'inauguration de la stèle à la mémoire des anciens sapeurs-pompiers et remerciait tous les sapeurs-pompiers de la communauté de communes pour l'immense travail accompli, les personnalités ayant répondu à l'invitation, et de souligner que, malgré une faible médiatisation, les sapeurs-pompiers du centre sont intervenus plus de 1 500 fois cette année et que cela mérite un grand bravo.

Un grade de capitaine pour la "quille"

Max FERRAND a annoncé son départ, le colonel ÉNARD lui succédant au micro, rappelait l'activité du

S.D.I.S. de l'Isère, 530 professionnels, 150 administratifs et 4 700 volontaires, pour un budget de 450 MF. Il fit part de la demande accrue du citoyen en terme de sécurité et les choses changeant invitait les soldats du feu à s'adapter aux nouveaux modes de vie. En s'adressant à Max FERRAND, il lui annonçait qu'après avoir travaillé sur son dossier, il était promu au grade de capitaine à compter du 1er novembre 2001 ! Il va sans dire que cette annonce déclenchait un tonnerre d'applaudissements. Maurice DURAND dit tout le plaisir qu'il avait de retrouver les sapeurs-pompiers locaux et félicitait la promotion de la Sainte-Barbe. En s'adressant à Max, il mit en avant sa fidélité à sa famille, à ses amis, à sa ville et au club de rugby. *"Nous allons perdre chez les sapeurs-pompiers de La Tour-du-Pin quelque'un d'exceptionnel."* concluait-il. Alain MOYNE-BRESSAND en rappelant le souhait qu'avaient les autorités pour que Max FERRAND ait ce grade, soulignait son exemple *"un homme qui donne, qui est bon et généreux."* Monsieur le sous-préfet Hubert DERACHE n'hésitait pas à dire que c'était une belle surprise qui a été faite à Max FERRAND lors de cette manifestation et tout en rappelant que l'image des sapeurs-pompiers est très forte auprès de l'opinion publique, il précisait la forte exigence du public. Le nouveau capitaine du centre de secours faisait ensuite rompre les rangs et l'assistance pouvait enfin le féliciter chaleureusement avant le vin d'honneur.

E.D. - D.L

Photos D.L

L'ensemble des sapeurs-pompiers de l'Isère lui adresse ses plus vives félicitations.



De nombreuses personnalités ainsi que des officiers avaient tenu à honorer de leur présence la Ste-Barbe turripinoise

LES DROGUES

Drogues : vaste sujet... tellement vaste et avec tellement d'aspects différents que ne seront envisagées dans cet article que les principales drogues dites illicites, leur définition, leurs aspects et leurs effets.

I - Quelques définitions

Sont appelées **drogues illicites** les substances stupéfiantes susceptibles d'induire un usage nocif ou une dépendance et inscrites sur la liste des stupéfiants établie par la Convention Unique de 1961 (par soixante dix délégations dont la France).

- **L'usage nocif** ou usage à problème est une consommation susceptible de provoquer des dommages physiques, psychologiques, sociaux pour le consommateur et son environnement. Les risques tiennent à la dangerosité spécifique du produit et pas seulement à la quantité consommée en une fois ou à la répétition d'une consommation modérée.
- **La dépendance** brutale ou progressive, est installée quand l'individu ne peut plus se passer de consommer sous peine de souffrances physiques et/ou psychiques.
- **La tolérance** est la propriété de l'organisme humain à supporter sans réaction l'administration de doses habituellement actives et donc conduit à une augmentation des doses afin de retrouver l'effet recherché, voire à une polyconsommation.
- **La polyconsommation** se définit comme :
 - soit un usage régulier de plusieurs produits
 - soit une association de plusieurs produits à la fois dans un même moment

d'où multiplication des risques.

II - Le cannabis

De plus en plus répandu l'usage du cannabis concerne les jeunes et les moins jeunes (l'âge moyen est de 25 ans pour ceux qui accèdent à une structure de soins).

1) Sa présentation

- L'herbe ou marijuana se fume généralement mélangée à du tabac, roulée en cigarette (joint, pétard...)
- Le haschich ou shit, résine qui se présente sous forme de plaques ou de barrettes, se fume généralement mélangé à du tabac. Mais il est souvent

“coupé” avec d'autres substances plus ou moins toxiques

- L'huile plus concentrée est consommée au moyen d'une pipe. Son usage est actuellement peu répandu.

2) Ses effets

- Physiologiques :
 - augmentation du rythme cardiaque
 - sécheresse de la bouche
 - hyperhémie conjonctivale (yeux rouges)

avec parfois chez les consommateurs réguliers céphalées, vertiges, troubles du sommeil, irritation trachéobronchique.

- Psychologiques :
 - légère euphorie
 - sentiment de relaxation, légèreté, flottement
 - apathie voire somnolence
 - désorientation temporo-spatiale.

3) Sa tolérance

Il existe une tolérance croisée avec l'alcool, les tranquillisants, les morphiniques

4) Sa dépendance est essentiellement psychique

5) Les complications

Difficultés de concentration mais aussi troubles psychiques chez certains consommateurs (angoisse aiguë, hallucinations, troubles confusionnels voire psychose)

III - La cocaïne

La cocaïne fait partie des psychostimulants.

L'âge moyen des consommateurs accédant aux soins est de 29 ans.

1) Sa présentation

La cocaïne, fine poudre blanche est prise (sniffée) mais aussi injectée en intra veineuse ou fumée.

Très souvent frelatée, mélangée à diverses substances elle n'en est que plus dangereuse.

2) Ses effets

- Physiologiques :
 - tachycardie
 - hypertension artérielle
 - voire accidents cardiaques
 - mydriase
 - nervosité - irritabilité - excitation
 - insomnies

- Psychologiques :
 - sensation d'euphorie
 - logorrhée

allant jusqu'à hyperexcitation, illusions, hallucinations, attaques de panique, lever des inhibitions (d'où actes de violences, agressions sexuelles, passage à l'acte)

3) Sa tolérance

Elle est d'installation très rapide.

4) Sa dépendance

Elle est psychique et forte

5) Les complications

- Au niveau local : ulcérations voire perforations de la cloison nasale, rhinite atrophique
- Troubles respiratoires : dyspnée voire apnée fatale
- Troubles circulatoires : collapsus
- Troubles digestifs : anorexie - nausées - vomissements - diarrhée
- Troubles nerveux : tremblements - agitation - crises convulsives
- Troubles sexuels : stérilité
- Troubles psychiatriques : délire hallucinatoire, délire paranoïde, passage à l'acte.

IV - L'ectasy

De plus en plus répandue, elle est consommée en particulier dans les "rave parties" (l'âge moyen des consommateurs accédant à une structure de soins est de 23 ans).

C'est un psychostimulant et une drogue de synthèse.

1) Sa présentation :

Ce sont des comprimés de couleurs et de formes variées. Ils sont "gobés".

2) Ses effets :

- Physiologiques :
 - tachycardie
 - contraction des muscles de la mâchoire
 - moiteur de la peau
 - sécheresse de la bouche
 - déshydratation
- Psychologiques :
 - sensation d'énergie, d'excitation
 - suppression des inhibitions.

4) Sa dépendance :

Elle est essentiellement psychologique.

5) Ses complications :

- amaigrissement - asthénie
- crises d'anxiété
- humeur instable voire comportements agressifs
- troubles psychiques sévères
- dégénérescence des cellules nerveuses.

V - Drogues de synthèse, drogues d'aujourd'hui

1) Le LSD

C'est un hallucinogène puissant dérivé de l'ergot de seigle.

- Sa présentation :
 - buvard
 - micropointe
 - liquide.
- Ses effets :
 - physiologiques : tachycardie - hypertension - sueurs - tremblements - fièvre - mydriase.
 - psychologiques : modifications sensorielles intenses
 - hallucinations
 - délire.

Un "trip" dure de 5 à 12 heures en moyenne.

- Ses complications :
 - état confusionnel, crises d'angoisse, bouffées délirantes, paranoïa donc accidents psychiatriques graves et durables.

2) Les amphétamines ou speed

Ce sont des psychostimulants puissants

- Leur présentation :

Ce sont des cachets à "gobés" ou de la poudre à "sniffer" très souvent coupés avec d'autres produits.

- Leurs effets :
 - physiologiques : hypervigilance, insomnie, bronchodilatation, tachycardie, hypertension artérielle.
 - psychologiques : euphorie, intensification de l'idéation. Mais après l'excitation survient une phase dépressive.
- Leur tolérance est rapide et marquée.
- La dépendance :
 - psychologique prime
 - physique : entraîne un syndrome de sevrage (crampes abdominales, myalgies, asthénie, irritabilité, insomnie)
- Les complications :
 - poussées hypertensives avec accidents hémorragiques notamment cérébraux, collapsus.

3) Les poppers

Ce sont des vasodilatateurs.

- Leur présentation : ils sont sniffés.
- Leurs effets :
 - physiologiques : rougeur de la peau - vertiges - maux de tête.
 - psychologiques : effet stimulant, sensualité exacerbée.
- Les complications :
 - locales : atteinte de la cloison nasale
 - générales : dépressions respiratoires, vertiges violents, malaises, anémies graves.

4) Le Gamma OH ou GHB

Encore appelé liquid ecstasy, fantasy.

Ce sont des anesthésiques déviés de leur utilisation médicale.

- Leur présentation : poudre ou granulés à dissoudre dans l'eau.
- Leurs effets : amnésie, état d'ébriété.
- Leurs complications : coma surtout si absorption simultanée d'alcool.

5) Kétamine ou spécial K

C'est un hallucinogène.

- Sa présentation : "sniffée" en ligne. Sous forme de comprimés mais souvent associé à d'autres substances dont des stimulants.
- Ses effets :
 - physiologiques : nausées - vomissements - anxiété - panique - paralysies temporaires
 - psychologiques : hallucinations
- Ses complications :
 - coma
 - arrêt respiratoire
 - défaillance cardiaque.

6) Protoxyde d'azote ou gaz hilarant

- Sa présentation : gaz inhalé, à partir de ballons le plus souvent.
- Ses effets :
 - physiologiques : vertiges, angoisse, agitation, nausées, vomissements.
 - psychologiques : euphorie, distorsions visuelles et auditives.
- Les complications :
 - asphyxie si gaz pur (manque d'oxygène)
 - troubles neurologiques : tremblements, troubles de la coordination
 - explosion (gaz explosif).

VI - L'héroïne

C'est un dérivé de l'opium.

L'âge moyen des consommateurs accédant à une structure de soins est de 30 ans.

1) Sa présentation

C'est une poudre injectée en intraveineuse après dilution et chauffage.

Elle peut être également sniffée et fumée.

2) Ses effets :

- Physiologiques :
 - bradycardie et hypotension
 - nausées
 - vertiges
 - dépression respiratoire
 - myosis puis mydriase

- Psychologiques :
 - apaisement
 - euphorie
 - extase : c'est le "flash" puis la "planète".

3) Sa tolérance :

Elle est rapide et précoce d'où augmentation de la fréquence des prises.

4) Sa dépendance :

- Psychique : très forte
- Physique : s'installe rapidement et de façon importante d'où les états de manque : sueurs, larmoiements, rhinorrhée, agitation, sensation de froid intense, mydriase, douleurs musculaires et osseuses, crampes abdominales, insomnie, diarrhée, vomissements, fièvre.

5) Les complications :

L'overdose entraîne une insuffisance respiratoire avec perte de connaissance évoluant vers la mort.

VII - Conclusion

- Outre les risques propres à chaque substance il ne faut pas occulter les risques inhérents aux conditions d'utilisation en cas d'injection :
 - lésions cutanéoveineuses
 - septicémies
 - infections diverses
 - infection à VIH (plus de 20 % sont porteurs du virus)
 - hépatites virales : hépatite B
hépatite C (60 à 80 % sont porteurs)
hépatite D ou delta
- Ne pas oublier non plus que d'autres produits licites peuvent être considérés comme des "drogues" : l'alcool, le tabac, certains médicaments (anxiolytiques, hypnotiques...).

Médecin-Capitaine Dominique BAUD
Médecin conseil UDSP 38

Dräger



Détection de gaz - Protection respiratoire

La performance d'un fabricant au service de l'intervenant.
Votre expérience, nos conceptions, un partenariat total.

DRAEGER INDUSTRIE S.A.
3C, route de la Fédération - 67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 40 76 76 - Fax 03 88 40 76 67
Notre site : <http://www.draeger.com>

Trois J.S.P. intègrent le corps des sapeurs-pompiers du C.S. Crolles

TROIS J.S.P. DE 16 ANS, APRÈS 4 ANNÉES DE FORMATION ET D'ENTRAÎNEMENT SPORTIF AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES J.S.P. DE CROLLES, DEVIENNENT POMPIERS À PART ENTIÈRE.

Lionel MININNO, Benoît SERRATRICE et Anthony VINCENT ont 16 ans et sont lycéens. Tous trois appartiennent à la première promotion des J.S.P.

Créée en 1997, cette association regroupe des enfants de 11 à 15 ans. Ils sont encadrés, pour la partie formation secourisme et manœuvres, par Gérard FRANCESCHINI, qui est aussi le président de cette association, et par de nombreux sapeurs-pompiers des différents centres environnants.

Plusieurs bénévoles non pompiers s'occupent de toute la partie sportive et administrative.

Tous les samedis de la saison scolaire au C.S. de Crolles, ces jeunes apprennent les gestes qui sauvent et deviennent de véritables professionnels pour tout ce qui touche les manœuvres. Ils s'en-

traînent également en vue de rencontres sportives organisées par l'Union départementale des pompiers. À ces occasions, les J.S.P. de Crolles n'ont jamais démerité.

Le centre de secours de Crolles couvre les centres d'interventions de Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes et Saint-Ismier. Tous ces centres, eux, fonctionnent uniquement avec des pompiers bénévoles. Et il faut rappeler l'idée de bénévolat au service de la sécurité publique qui anime ces trois jeunes recrues précitées.

Lionel, Benoît et Anthony auront encore à observer plusieurs formalités avant leur incorporation définitive chez les sapeurs-pompiers de Crolles.

De plus, jusqu'à 18 ans, l'âge de leur majorité, ils seront sous tutelle et ne pourront pas participer à la totalité des sorties.



Greffe de moelle osseuse : un don pour la vie

Un article paru dans le Dauphiné Libéré du 28 mars dernier, article dont notre revue se fait un devoir de relayer l'information, citait l'ADMO (Association pour le don de moelle osseuse), qui rappelait : la leucémie est un véritable fléau dont on ne connaît toujours pas l'agent causal et qui provoque chaque jour en France le décès de 11 personnes dont de nombreux enfants.

La seule chance d'en guérir, lorsque les traitements chimiothérapeutiques restent sans effet, est une greffe de cellules de la moelle osseuse (ou, dans certains cas, de cellules du sang de cordon ombilical), à partir d'un donneur compatible.

Compatible, voilà le maître mot qui désigne la condition essentielle pour que la greffe réussisse : le donneur et le receveur doivent impérativement avoir des caractéristiques génétiques identiques.

Logiquement, c'est parmi les frères et sœurs que l'on a le plus de chances de trouver cette compatibilité ; malheureusement, seulement 1 malade sur 4 trouve son donneur dans la fratrie.

Ce qui signifie que, dans 75 % des cas, il faut faire appel à un donneur extra familial, bénévole et anonyme, que l'on recherchera dans le fichier national des volontaires au don de moelle osseuse.

Si en France on dénombre aujourd'hui 107 550 donneurs inscrits, pour 285 000 en Italie, 485 000 au Royaume-Uni, 1 750 000 en Allemagne, on comprend mieux que notre pays a un sérieux retard à rattraper afin d'offrir un maximum de chance "réciproque" aux malades car tous les fichiers du monde sont aujourd'hui interconnectés et l'on peut affirmer que le don n'a pas de nationalité, ni de frontière.

Si l'on sait aussi que plus la greffe est réalisée tôt, plus le malade a de chance de guérir, on comprend mieux la raison de l'existence des fichiers français et internationaux.

Il faut donc recruter des volontaires au don de moelle osseuse, opération banale consistant, dans un premier temps, en une simple prise de sang afin de déterminer leur carte d'identité tissulaire (typage), ceux-ci étant âgés de 18 à 50 ans et en bonne santé.

Bien évidemment, lorsque la compatibilité est rencontrée, le donneur est contacté, parfois de nombreuses années après, voire jamais car ne correspondant pas à un besoin identifié.

Sans danger, sans cicatrice et sans séquelle, le prélèvement de moelle osseuse s'effectue en milieu hospitalier, sous anesthésie, par ponction dans les crêtes iliaques (os de la hanche) : elle se reconstitue en 48 heures. Le donneur est hospitalisé durant 2 jours et tous les frais sont pris en charge.

IL NE FAUT PAS CONFONDRE moelle osseuse et moelle épinière qui est la structure **NERVEUSE** se trouvant dans la colonne vertébrale.

On se souvient de ce grand sportif qu'était Philippe BOUVIER, leucémique et malheureusement décédé en février 1992 faute d'avoir trouvé un donneur compatible, et qui se battait face à la maladie pour faire évoluer le fichier de volontaires au don de moelle osseuse.

Se sachant malade, il avait fondé AVAL (Association pour la Vie des Aplasiques et des Leucémiques) en septembre 1986, et son épouse Marie-Dominique a décidé de continuer son œuvre pour venir en aide à ces malades, enfants et adultes, ainsi qu'à leurs familles.

C'est aussi dans cet esprit dont il s'est inspiré, que Christian GELAS, sapeur-pompier volontaire à Montferrat, lui-même atteint de leucémie myéloïde aiguë, lui-même à la recherche d'un donneur compatible, s'est investi dans cette association pour la vie, et a mis son expérience personnelle au service d'autres malades.

Le 23 juin 2001 il a organisé une grande manifestation de masse, comme le faisait autrefois Philippe BOUVIER, manifestation consistant à effectuer un maximum de tours du lac de Paladru-Charavines, compétition ouverte à toutes les disciplines, vélos, rollers, trottinettes, fauteuils roulants, etc., afin de faire connaître cette maladie et l'association qui s'en préoccupe, informer le public et recruter des donneurs potentiels.

Puisqu'un des nôtres est concerné, l'Union départementale ne pouvait rester insensible et ignorer ce problème.

Par la voie de sa revue, elle souhaite que tout sapeur-pompier responsable se sente concerné par cette action, en s'intéressant tout d'abord à cette maladie encore trop passée sous silence, et ensuite n'hésite pas à **se porter volontaire pour devenir un donneur potentiel**.

Et comme le dit si bien le caporal Fabien CAMUS du CSP de Saint-Quentin dans le Nord, lui-même atteint d'un cancer de la moelle osseuse, et qui s'adressait récemment à tous les sapeurs-pompiers de France : *"Si vous effectuez cette démarche, vous serez inscrit sur une liste de donneurs éventuels. Pour vous ce sera deux à trois jours de pris, pour moi et pour les autres ce seront peut-être des années de vie gagnées..."*. Ça fait réfléchir !

Si vous vous sentez concernés, il vous est possible de contacter :

- AVAL, rue des Commandeurs,
73360 Les Échelles
Tél. 04 79 36 52 55
e-mail : aval.73@wanadoo.fr
- ADMO 38, La Charlière, 38500 Voiron,
Tél. 04 76 05 10 86

La rédaction

Petit historique de Fontaine

Les Balmes de Fontaine (Balmes : grottes en vieux français) ont bien mérité leur nom. Elles s'érigent en falaise crevassée, dans cette muraille imposante des Vouillands, dans laquelle s'ouvrent de grands trous d'ombres à la fois attirants et mystérieux. Plusieurs de ces grottes ont été recensées et méticuleusement fouillées.

Il est certain que celles-ci ont été fréquentées par l'homme aux époques les plus diverses. La plus importante de ces grottes a même donné des outils en silex qui en font remonter l'habitat humain à la fin de la période paléolithique dite magdalénienne.

Par la suite, ces grottes ont certainement servi de refuges durant les invasions, et ont permis d'abriter les lépreux au Moyen Âge.

Très vite, un groupe humain s'est établi à l'emplacement du vieux village de la Poya (la montée). Toute l'histoire de Fontaine et toute la vie du bourg furent dominées par un fait essentiel : la lutte contre le Drac (dragon en patois). Sur l'emplacement actuel de la ville n'existait qu'une forêt de taillis plantés sur des îlots de pierres croulantes. Les Fontainois ont dû livrer une bataille laborieuse contre le terrible torrent qui, avec ses ravages et ses menaces constantes, créait un climat d'insécurité.

En contrepartie, il a permis à la communauté d'acquiescer, dans la lutte farouche entreprise contre le torrent, une cohésion et une combativité vigoureuse. Fontaine faisait alors partie de la baronnie et du mandatement de Sassenage. Cette baronnie comprenait quatre paroisses basses : Sassenage, Fontaine, Les Vignes, Engins, et cinq paroisses hautes : Lans-en-Vercors, Autrans, Méaudre, Corrençon et Villard-de-Lans.

Divagation des eaux, inondations, rapports tendus entre communes, tout cela n'était guère favorable à une vie économique florissante.

Aucune industrie, si l'on excepte les carrières d'où l'on extrayait, depuis le IV^e siècle, des dalles appelées lauzes. Les cultures maraîchères et agricoles étaient les seules activités.

En 1862, Fontaine perd une partie de son territoire au profit de Grenoble qui prend possession de tout le domaine situé sur la rive droite du Drac, jusqu'au cours Jean-Jaurès (voie ouverte en 1619 par Lesdiguières).

La ville s'agrandira dans la deuxième moitié du XIX^e siècle sur l'emplacement ancien du Drac devenu une vaste plage de gravier depuis l'achèvement des endiguements.

Fontaine, réconcilié avec le Drac par une digue solide, s'est alors rapprochée du torrent, et la plus grosse activité de la ville naissante allait désormais se manifester à l'entrée des deux ponts.

L'apparition de l'anthracite du bassin de La Mure, l'arrivée de la houille blanche décuplèrent les possibilités des industries, mettant fin à la longue stagnation rurale.

La nappe phréatique proche de la surface, les gros ruisseaux qui traversaient Fontaine ont favorisé l'implantation de nombreuses mégisseries et tanneries, grandes consommatrices d'eau.

Les usines métallurgiques et les fonderies s'installèrent à leur tour. Le tramway faisait son apparition.

La ville prenait alors une extension prodigieuse, son nombre d'habitants allait sans cesse croissant avec l'arrivée progressive d'immigrés italiens, trouvant à Fontaine des conditions d'existence nettement plus salubres que les îlots malsains du quartier Très Cloîtres à Grenoble, et de montagnards alpins désertant la vie rude des hauteurs.

Mais il fallut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour que Fontaine prenne son plein essor. Durant cette guerre, aux heures noires de l'occupation nazie, Fontaine, aux portes du Vercors, fut un véritable "vivier" de soldats de la Résistance.

Le 13 mai 1945, les Fontainoises et Fontainois étaient appelés à élire leur conseil municipal et désignaient la liste d'Union Républicaine et Résistants.

Dès lors ce fut le départ pour une gestion sociale et dynamique. Grâce à des efforts constants, à une gestion saine et rigoureuse, au fil des ans, l'infrastructure et l'aspect de la commune se sont totalement modifiés.

Des premières colonies de vacances aux nouveaux groupes scolaires, de la construction des lycées à l'ouverture des équipements sportifs et culturels, de l'arrivée d'un nouveau tramway à la création de centres d'activités, aujourd'hui il fait bon vivre à Fontaine, ville novatrice qui a su garder son identité.

*Avec l'aimable autorisation
du service communication de la ville de Fontaine*



Le congrès départemental aura lieu à Fontaine le 23 juin 2002

LE CENTRE DE FONTAINE AURA LA LOURDE TÂCHE D'ORGANISER LE CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE, QUI SERA LE 85^E DU NOM.

Historique du centre

Le 14 février 1904, le maire de Fontaine, Monsieur BERTHOIN, ayant convoqué individuellement les conseillers municipaux et autres personnalités locales, donnait lecture de l'autorisation officielle de l'administration préfectorale, d'autoriser la création d'une compagnie de sapeurs-pompiers, composée de 35 membres.

Le lieutenant Augustin CROIX fut nommé chef de corps, et le sous-lieutenant Paul PARIAT devint son adjoint.

Au même moment furent créées deux sections ayant chacune leur pompe, la première située Pont du Drac, la seconde au village.

Successivement furent chefs de corps :

- de 1914 à 1932 : le lieutenant Paul PARIAT
- de 1932 à 1946 : le lieutenant RIGODIN
- de 1946 à 1978 : le lieutenant Stéphane BERTHOLOZ
- de 1978 à 1996 : le lieutenant Yves PONCET
- de 1996 à ce jour : l'adjutant-chef Attilio LAPAGLIA

En 1932, Fontaine comptait 6700 habitants, en 2002 ce sont 24000 personnes qui habitent sur le territoire de la commune, et depuis son origine la compagnie de sapeurs-pompiers n'a jamais cessé d'évoluer, et d'intervenir sur de nombreux sinistres.

Actuellement le centre d'intervention est composé de 45 sapeurs-pompiers volontaires dont 5 éléments féminins, et effectue 2000 interventions par an, entre le centre de Sassenage et celui de Fontaine pour lesquels un regroupement a été effectué.

Un crédit est actuellement consacré à des travaux qui permettront d'accueillir au mieux les personnels du nouveau centre Fontaine-Sassenage, en attente de la construction de nouveaux locaux qui sont prévus sur l'emplacement de l'ancienne caserne de Sassenage, dont l'effectif du centre est de 35 sapeurs-pompiers volontaires.



85^e congrès départemental

PROGRAMME

7 h 00

Concours de manœuvres adultes
Stade Maurice Thorez

7 h 15

Élections et assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers
Gymnase Jules Vallès

8 h 00

PSSP adultes, parcours sportif JSP, concours de manœuvres JSP
Stade Maurice Thorez

8 h 30

Accueil des congressistes
Gymnase Jules Vallès

9 h 00

Assemblée générale U.D.S.P. 38, assemblée générale extraordinaire de l'U.D.S.P. 38 (modifications statuts).
Gymnase Jules Vallès

11 h 00

Accueil des autorités
Gymnase Jules Vallès

12 h 00

Cérémonie "Journée nationale des sapeurs-pompiers", dépôts de gerbes
D.D.S.I.S. 38 à Fontaine

12 h 30

Cérémonie monument aux morts, cérémonie de remises des drapeaux, dépôts de gerbes
Hôtel de Ville de Fontaine

12 h 45

Vin d'honneur offert par la municipalité
Salle polyvalente Edmond Vigne

13 h 00

Repas
Salle polyvalente Edmond Vigne

15 h 00

Départ du défilé
Mail Marcel Cachin (place du marché)

15 h 45

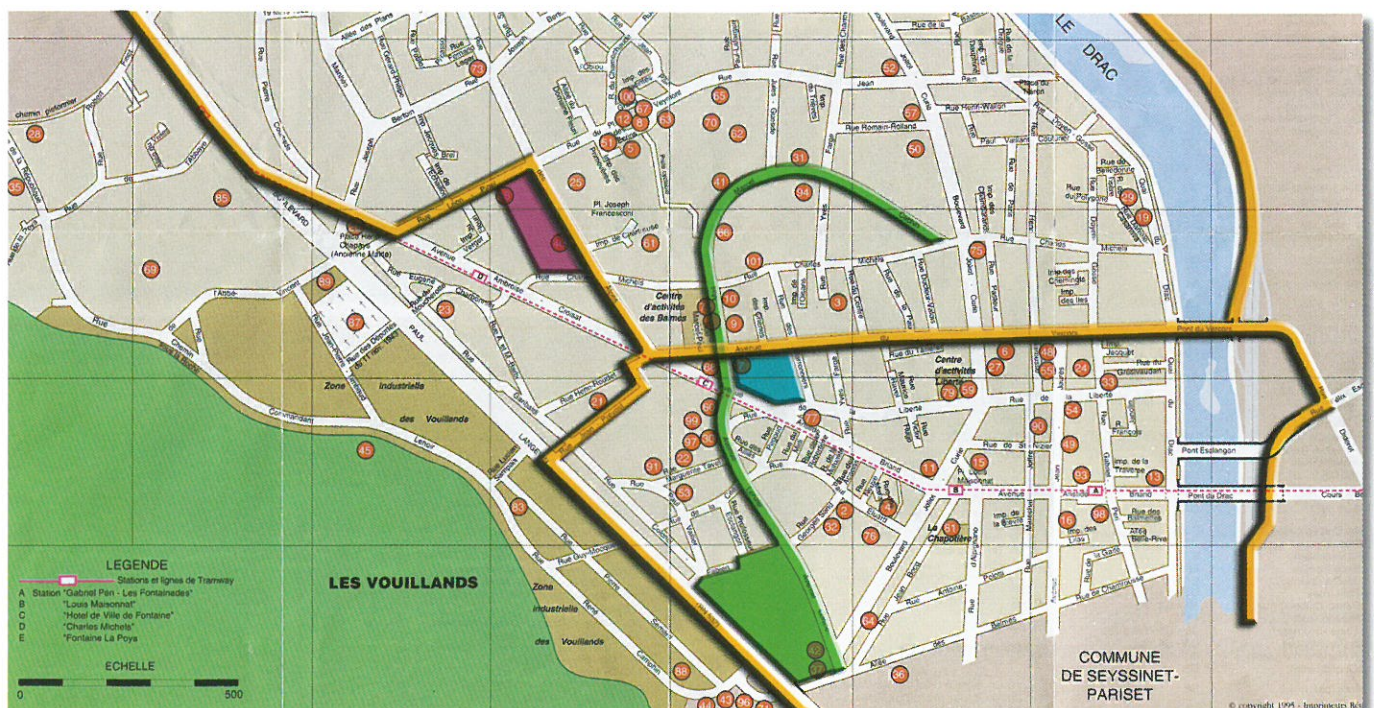
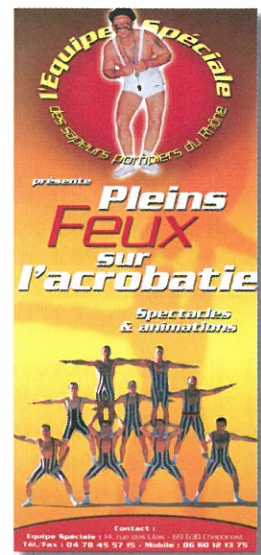
Arrivée du défilé, revue des sections de JSP par le président de l'U.D.S.P. 38, du D.D.S.I.S. 38 et des autorités. Remise de médailles de l'U.D.S.P. 38
Stade Maurice Thorez


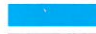


16 h 00

Démonstration gymnique par les sapeurs-pompiers de Lyon
Stade Maurice Thorez

17 h 45

Palmarès et récompenses. Fin de la manifestation. Pot de l'amitié offert par les sapeurs-pompiers de Fontaine.
Stade Maurice Thorez



-  Défilé
-  Cérémonie Hôtel de Ville
-  Gymnase Jules Vallès, salle polyvalente Edmond Vigne
-  Accès aux cérémonies

La section des jeunes sapeurs-pompiers de Fontaine

La section des jeunes sapeurs-pompiers de Fontaine existe depuis 1990, créée sous l'initiative de l'actuel responsable du centre, l'adjudant-chef Attilio LAPAGLIA.

Sur les conseils avisés du chef de corps de Saint-Savin, le lieutenant GAUTHIER, qui était alors responsable des sections de JSP de l'Isère, un dynamique bureau se mit en place, ainsi qu'un groupe de parents décidés en créant ce comité, à animer par un bal annuel, des concours de pétanque ou de belote, la vie de l'association.

Il ne restait plus qu'à accueillir les premiers candidats !

Pour assurer l'enseignement théorique et pratique, plusieurs sapeurs-pompiers vinrent former une équipe d'encadrement bien décidée à relever tous les défis pour cette première année d'existence.

Pour les groupes de poussins, benjamins, minimes et cadets, de nombreux garçons et filles vinrent former un bon effectif au départ.

Leur participation fut active dans les divers cross et manifestations qui jalonnent la vie d'une association.

Au fil de ces douze années de fonctionnement, une quarantaine de jeunes ont agrémenté par leur espoir et quelquefois leur déception, le quotidien de la section.

Certains d'entre eux sont devenus moniteurs après leur passage chez les cadets et ont intégré le centre d'intervention, comme Éric MESSINA, David LAPAGLIA, Bruno FROMENT, Gérald PELLEGRINI et Yacine SANAH.

D'autres, pour divers motifs, vivent leur vie de sapeur-pompier sur d'autres corps du département.

Le 11 juin 1995, la section décidait d'organiser le rassemblement départemental des JSP sur la commune de Fontaine.

Malgré un temps en partie pluvieux, la réussite de cette manifestation, et les félicitations de la municipalité, restèrent un agréable souvenir pour les jeunes et l'encadrement.

Un séjour inoubliable fut celui réalisé en Allemagne avec la commune de Bernin, où quelques JSP représentant la section purent faire des démonstrations face à des collègues allemands appréciant les performances réalisées.

Pour achever chaque saison et remercier les jeunes des médailles ou coupes gagnées, un repas réunissant les parents et l'encadrement est organisé.

De plus des séjours à Hyères, au lac de la Terrasse, ou encore au musée des pompiers de Lyon ont été appréciés par les jeunes sapeurs-pompiers.

Tout au long de la saison, la participation aux compétitions a pu se réaliser grâce à l'accompagnement d'un groupe de parents qui a proposé d'égayer les pique-nique par de copieuses barbecues avec l'accord de notre trésorière, Edwige, qui s'investit beaucoup dans l'association et souvent au-delà de son rôle premier.

Un grand esprit de solidarité se développe de plus en plus chaque année dans les groupes, préparant chaque jeune à son futur rôle de sapeur, et comme nos chefs aiment à le dire : *"chaque section est une vraie pépinière pour l'avenir du monde sapeur-pompier"*.

Et chacun d'eux a fait sienne la devise du centre de Fontaine : *"Toujours plus haut"*.

La secrétaire, PATRICIA



Saint-Jean de Bournay

ON INAUGURAIT LES NOUVEAUX LOCAUX DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA RÉGION ST-JEANNAISE

Samedi 23 février 2002, à 16 heures 30 avait lieu l'inauguration des nouveaux locaux du Centre d'Incendie et de Secours de la région St-Jeannaise.

L'événement était d'importance puisque ce nouveau casernement construit à moins de 100 mètres de l'ancien, n'a plus rien à voir avec ce dernier par ses structures propres à le faire comparer aux plus belles réalisations récemment inaugurées dans le département.

Trente deux années pourtant se sont écoulées entre les deux inaugurations, et nombreux cependant étaient présents et émus ce jour, que ce soient des sapeurs-pompiers locaux, ou personnalités locales, la plupart contemporains de ces deux grands moments.

Lorsque les sapeurs-pompiers du centre de secours d'alors prirent possession de leurs nouveaux locaux en 1970, c'était déjà une belle avancée qu'ils devaient à la ténacité de Louis MONTAGNAT, le conseiller général et maire de Saint-Jean de Bournay à l'époque.

La remise de l'orangerie du parc qui servait de casernement, son exigüité, sa vétusté, devenait vite un souvenir, et le corps prenait une nouvelle envergure, que l'activité soutenue et la qualité de ses personnels autorisait.

C'est l'époque où un jeune sous-lieutenant, Michel DUC entrait en lice aux côtés du capitaine Albert GIRAUDIER chef de corps et du lieutenant Gaston PALLIN son adjoint.

Enthousiaste et entêté à la fois, il travaillait ferme avec ses aînés, et lorsque son heure fût arrivée, il n'eut aucune peine à s'imposer et devenir un chef local et un interlocuteur écouté de la Direction Départementale des Services d'Incendie de l'Isère.

Il se fixa l'objectif entre autres, et avec l'appui du maire de l'époque Roger JAILLET, lui même ancien sapeur-pompier de Saint-Jean, d'avoir de nouveaux locaux plus spacieux et mieux adaptés, ce qui pris on s'en doute de nombreuses années avant que le projet n'aboutisse à la magnifique réalisation que l'on inaugurerait ce jour.

Car ça valait la peine d'attendre, tant l'emplacement est magistralement bien situé, tout comme la disposition des bâtiments dans l'environnement et l'architecture sont parfaitement réussies, qualités que l'on doit aux désirs de Michel DUC bien sûr, mais aussi au talent des architectes du cabinet Archi-Cube, Georges CUZIN et Daniel RUET, de Bourgoin-Jallieu.

En cette fin d'après-midi, alors qu'il faisait un temps très clément, la cérémonie pouvait avoir lieu, et commencer par les différents discours sur le parvis de l'entrée des locaux.

Monsieur Jean-Pascal VIVIAN, maire de St Jean de Bournay prenait la parole, bientôt suivi par Monsieur Gilbert CÉCILLON, maire de Chatonnay et président de la Communauté de Communes de la région Saint-Jeannaise.

Monsieur Alain CHAPLAIS, conseiller général et président du conseil d'administration du Service



M. Gilbert CECILLON,
Président de la Communauté de
Communes de la Région Saint-Jeannaise,
Maire de Chatonnay

M. Alain CHAPLAIS,
Président du conseil
d'administration du SDIS,
Conseiller Général



Le lieutenant Michel DUC,
Chef de Centre

**Vous prie de bien vouloir honorer de votre présence, la cérémonie d'inauguration du
Centre d'Incendie et de Secours de la Région Saint-Jeannaise,**

en présence

de M. Bertrand CADIOT, Sous-Préfet de l'arrondissement de Vienne

M. Georges COLOMBIER, Député de l'Isère, Conseiller Général

M. Jean-Pascal VIVIAN, Maire de Saint Jean de Bournay

et du Colonel Hervé ENARD,

Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère

Samedi 23 février 2002 à 16h30

Départementale d'Incendie de l'Isère, leur succédait, tout comme Georges COLOMBIER député de l'Isère et de la circonscription.

Monsieur Bertrand CADIOT, sous-préfet de l'arrondissement de Vienne par sa prise de parole, concluait et clôturait les interventions.

Une visite guidée des lieux était effectuée par l'important public composé des personnalités mais aussi de tous les citoyens venus témoigner leur attachement à leurs sapeurs-pompiers, avant qu'un magnifique buffet ne leur soit grand ouvert, tous heureux de communier avec ces femmes et hommes dévoués.

Dans l'assistance et figurant aux places d'honneur on remarquait le colonel Hervé ÉNARD directeur départemental qui voyait avec plaisir son parc bâtiment s'enrichir de cette magnifique réalisation et bien évidemment le lieutenant Michel DUC pour qui cette journée revêtait une grande importance dans sa vie de sapeur-pompier, carrière commencée en 1965 dans son pays d'origine, et qui aujourd'hui est aussi vice-président du secteur Nord-Isère de l'Union départementale.

Le colonel Jean-Claude BOURGEOIS ancien directeur départemental qui avait eu à connaître les prémices du projet était présent, tout comme le commandant Jacques PERRIN président de l'Union départementale de l'Isère entouré des membres de son comité exécutif, le lieutenant Michel PUGNOT vice-président du secteur Sud-Isère, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET secrétaire général, et le lieutenant Guy COTTAZ trésorier général.

De nombreux administrateurs avaient répondu à l'invitation, les capitaines Claude MATHIEU, Max FERRAND, Serge ROUSSET les lieutenants Gérard GIROUTRU, Jean-Pierre MEYRIEUX, Paul COLOMB, Gérard MOUNIER-VEHIER, André GIORDANO, les adjudants-chef Marcel PERRIN et Jean-Louis ROLLAND, tout comme les membres du Comité d'Honneur le lieutenant-colonel René PAILLOT, les commandants Pierre LANGLAIS, André GUILLERMINET et Raymond MARION, les capitaines Gérard BRUNEL, Claude SPERONE, Gilbert BONIN, Joseph CHEVALIER, Louis BEYLE et Gaston PALLIN, par ailleurs ancien chef de corps de St Jean de Bournay avant Michel DUC, les lieutenants Pierre CROIZAT, Henri ARGOUD et Armand BERNARD.

Le lieutenant-colonel Eugène BLANC, président d'honneur de l'Union départementale, et qui n'avait pu être présent, était représenté par sa fille Nicole.

Des sapeurs-pompiers de tous grades et originaires des centres voisins et qui nous excuseront de ne pouvoir tous nommer dans ce compte-rendu, avaient tenus à s'associer à l'événement, comme ceux particulièrement venus d'Artas regroupés avec Saint-Jean de Bournay avec à leur tête le lieutenant Michel VERPILLON, et les anciens du corps, les frères René et Henri CHENAVIER, ainsi que le lieutenant honoraire Francis CHAUVIN.

Bien évidemment, la plupart des sapeurs-pompiers actifs du centre étaient présents dont leur médecin-capitaine, ainsi qu'une forte cohorte d'anciens du corps de Saint-Jean qui avec à leur tête le capitaine Albert GIRAUDIER ancien chef de corps, n'étaient pas peu fiers de ce qui arrivait à leurs jeunes cadets.

La brigade de gendarmerie dont les locaux sont voisins, était représentée.

Le commandant Jacques COLOMBIER et le lieutenant Didier FERRAND du CSP de Grenoble-Seysinet étaient venus en invités mais aussi comme anciens du corps de Saint-Jean de Bournay, ou ils avaient fait leurs premières armes comme volontaires.

De nombreux élus, maires du canton et de la communauté de communes honoraient de leur présence cette cérémonie, tout comme Madame Annie DAVID sénatrice de l'Isère, et Monsieur Gérald EUDELIN conseiller général qui représentait Monsieur Louis MERMAZ, sénateur, excusé.

Cette journée se terminait fort tard dans la soirée, car on avait eu la bonne idée de jumeler la célébration de la Sainte-Barbe avec cette inauguration.

Un repas de grande qualité rassemblait dans la salle Claire Delage, tous les sapeurs-pompiers actifs et anciens et leurs épouses.

Le colonel Hervé ÉNARD, invité avait tenu à y assister.

La rédaction de la Revue **"Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère"** adresse ses félicitations au lieutenant Michel DUC et souhaite à tous les sapeurs Saint Jeannais beaucoup de bonheur à vivre dans des lieux conviviaux et particulièrement bien adaptés à leur noble mission.

On peut augurer qu'ils en feront bon usage, si l'on veut bien admettre que *"tant qu'il y aura des vies à sauver, il y aura des sapeurs-pompiers."*

La rédaction

INAUGURATION DE L'EXTENSION-RÉHABILITATION DU CENTRE DE SECOURS

C'est le samedi 19 janvier 2002 à 16 heures 30 précises, qu'a eu lieu l'inauguration de l'extension-réhabilitation du centre de secours de Moirans, locaux aussi appelés caserne André JALLIFIER.

Cette inauguration avait d'ailleurs été annoncée le 9 novembre 2001 lors de la cérémonie de nomination au grade de commandant de Richard LUXOS, et de la réception de la nouvelle échelle aérienne affectée au Centre.



Le docteur Gérard SIMONET, maire de Moirans et président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, accompagné d'une grande partie de son conseil municipal, et du secrétaire général de la commune, avait convié un grand nombre de personnalités pour cette cérémonie.

Avant répondu à l'invitation, M. André VALLINI, député et président du conseil général de l'Isère, M. Alain CHAPLAIS conseiller général et président du conseil d'administration du SDIS, M. Robert VEYRET conseiller général du Canton, M^{me} Marie-Christine TARDY conseillère régionale et maire de Meylan, le général Jean-Claude ROUGELOT ancien délégué militaire départemental, et de nombreux maires du canton et de l'arrondissement.

Le colonel Hervé ÉNARD directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, et le colonel Jean-Claude BOURGEOIS ancien directeur départemental étaient présents ainsi que le lieutenant-colonel René PAILLOT président d'honneur de l'Union départementale de l'Isère et

de l'Union régionale des sapeurs-pompiers de Rhône-Alpes.

L'inauguration était précédée d'un dépôt de gerbes, suivie d'une revue du personnel et du matériel du centre, avec l'appel des sapeurs-pompiers morts en service commandé en France en 2001.

Toutes les personnalités présentes étaient ensuite invitées à la visite des nouveaux locaux, visite guidée et présentée sur un diaporama par M. Michel TARDY architecte, qui avait été chargé avec son collègue Jean-Jacques ANCEL économiste, de réaliser ce projet fort bien réussi.

Le commandant Richard LUXOS prenait ensuite la parole, rappelant que c'était la quatrième caserne qui était construite à Moirans depuis cent soixante cinq ans, le dernier projet remontant à 1983.

Le chef de centre rappelait aussi que 1 777 sorties avaient été enregistrées en 2001, et que le positionnement de la commune au centre du département facilitait son rayonnement opérationnel justifiant aux yeux de Richard LUXOS cette réhabilitation dont le coût a été de 1 646 000 €, le mobilier étant pris en charge par la commune pour un montant de 38 000 €, l'amicale du centre pour sa part payant l'installation du coin détente pour 8 000 €.

Le docteur Gérard SIMONET, maire de Moirans prenait ensuite la parole pour adresser une pensée aux illustres anciens, Messieurs JALLIFIER, ROBIN et JACQUIER, leur rendant un hommage tout particulier, ainsi qu'à toutes les Vieilles Lances qui se sont tant investies à titre bénévole pour le bien être de la commune.

Il rappelait que c'était à l'unanimité que le conseil municipal précédent avait sous sa présidence, délibéré positivement pour faire aboutir ce projet d'extension-réhabilitation, et ce soir arrivé au terme de nos efforts disait-il, nous admirons le résultat de ce travail d'équipe.

Il remerciait tout spécialement le colonel BOURGEOIS et son successeur le colonel ÉNARD d'avoir chacun à leur tour habilité ce dossier et doté le centre du matériel dernier cri, justifié par l'importance et la qualité des interventions des sapeurs-pompiers de Moirans.

Il félicitait le commandant Richard LUXOS qui en bon chef en veut toujours plus pour le bien être de ses troupes.

Il rappelait aussi que la société devra dans l'avenir être beaucoup plus claire dans le mode de financement des établissements publics, car les budgets communaux ne sont pas extensibles à volonté et que

l'argent du contribuable mérite un certain respect.

En conclusion il formulait le vœu qu'en 2002 les sapeurs-pompiers soient moins sollicités à Moirans et dans les communes voisines, et que tout simplement on ait moins besoin des soldats du feu moirannais.

M. Alain CHAPLAIS président du conseil d'administration du SDIS lui succédait et rappelait qu'il y a quelques semaines on procédait à la nomination méritée du commandant LUXOS, et qu'aujourd'hui il sait que l'outil qu'on inaugure sera bien servi, et vivra bien par la compétence de ceux qui composent ce centre. Sans volonté rien ne se fait, et le président disait ne voir aucune différence entre les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, *tous engagés avec abnégation et altruisme.*

Le département compte sur vous, mais vous pouvez compter sur lui, dit-il en substance.

Terminant son propos, il souhaitait une année 2002 sans catastrophe notoire, sans mise en danger des personnels, avec moins d'intervention, en particulier sur la route et avec des automobilistes respectueux de la réglementation.

Il émettait aussi le vœu que 2002 soit l'année de la réussite et de l'aboutissement des projets de tous les sapeurs-pompiers du département.

M. André VALLINI, président du Conseil général, associant à son propos M. Robert VEYRET conseiller général du canton, se réjouissait de l'achèvement de ce grand chantier et félicitait les architectes Messieurs TARDY et ANCEL d'avoir mené ce projet avec une telle qualité.

Mais le service incendie de l'Isère a un coût, à savoir 200 MF pour le département en 2002 en augmentation de 29 % pour être à parité avec les communes, rappelant aussi que les élus sont comptables des dépenses publiques, qu'il y avait lieu de refuser les dépenses inutiles et de bien engager celles nécessaires au service public.

En anecdote, il rappelait qu'en 1790 les révolutionnaires avaient failli choisir Moirans pour en faire le chef-lieu du département par sa position centrale, et que la réalisation que nous inaugurons aujourd'hui s'inscrivait bien dans cette logique.

Il rappelait aussi que comme député il se faisait un devoir de participer à toutes les Ste-Barbe ou il était invité, et que *c'était sa façon à lui de marquer son attachement aux sapeurs-pompiers.*

Il faisait part aussi de son récent voyage à New York où il s'est rendu accompagnant le Président de la République.

Il rappelait qu'ils avaient été reçus par le maire de la ville M. GIULIANI, et s'étaient vus offrir, le Président de la République et lui même, la casquette de ces pompiers devenus célèbres depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Cette casquette restera pour moi un témoignage fort et je la mettrai en évidence dans mon bureau

dit-il en conclusion, sans manquer d'adresser ses vœux aux présents et à tous les sapeurs-pompiers du département.

Pour clore la cérémonie, une remise de diplômes avait lieu, et une gerbe de fleurs était offerte aux épouses des récipiendaires.

Comme cela avait été annoncé le 9 novembre dernier, la Ste Barbe était célébrée le même jour que cette inauguration, et un repas dansant très animé rassemblait les invités et tous les membres du Centre.

L'Union départementale était représentée par le lieutenant Michel PUGNOT vice-président du secteur Sud-Isère qui représentait le commandant Jacques PERRIN président départemental empêché et qui n'avait pu répondre à l'invitation, le lieutenant Michel DUC vice-président du secteur Nord-Isère, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET secrétaire général, les lieutenants Gérard GIROUTRU et Auguste GILLET, les adjudants-chef Jean-Louis ROLLAND et Marcel PERRIN tous administrateurs de l'Union, ainsi que de nombreux officiers, sous-officiers et sapeurs des corps environnants. On notait aussi la présence du commandant Alain ROMATIF de Vienne et du lieutenant-colonel COLOMBINO responsable du Groupement 3.

La gendarmerie était représentée par l'adjudant Jaime PELAYO de la brigade de Moirans qui représentait le capitaine Emmanuel DOYET commandant la compagnie de St Marcellin, l'adjudant-chef VINCENT de la brigade de Voreppe, et l'adjudant-chef SACHAEL du peloton autoroutier de Rives.

M. Damien GUIGUET, directeur de cabinet du maire de Moirans était aussi présent.

La rédaction de la revue "*Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère*" présente au nom des sapeurs-pompiers rassemblés sous la bannière de l'Union départementale, toutes ses félicitations aux collègues de Moirans qui vont avoir la chance d'exercer leur activité dans des locaux spacieux et bien adaptés à leur noble mission.

La rédaction

AD ISÈRE**AutoDistribution**

ÉQUIPEMENT ET PIÈCES AUTOS

VL - PL - INDUSTRIE

RECTIFICATION MOTEUR

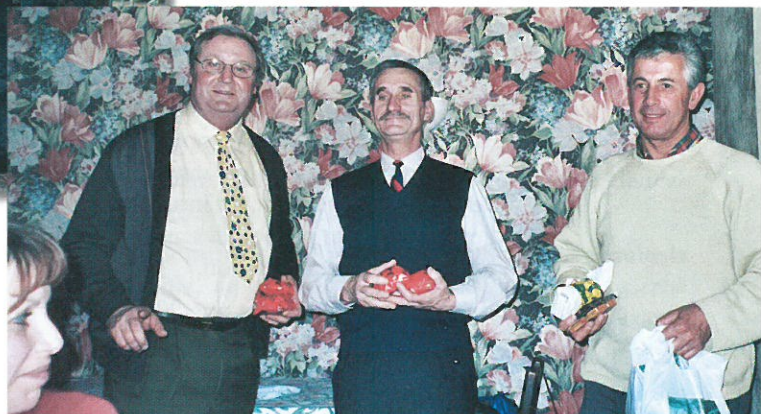
16 bis, avenue Victor Hugo - BP 16
38171 SEYSSINET-PARISSET CEDEX
Tél. 04 76 70 50 92 - Fax 04 76 70 75 19

Les pupilles de l'Isère

Le comité exécutif au complet ainsi que les délégués départementaux des pupilles ont réunis le samedi 26 janvier 2002 les pupilles de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère pour une journée amicale qui s'est terminée par un déjeuner au restaurant l'Eden à Voiron.



Les membres du CE et les pupilles



Le major MARTIN, le capitaine MILLET, délégués départementaux, ainsi que le capitaine MATHIEU organisateur de cette journée.

Formation/entraînement Sapeurs-Pompiers



F.I.A. (Formation Initiale d'Aptitude)
F.A.E. (Formation d'Aptitude à l'Emploi)
Exercices de mise en situation



Z.I. des Nappes - Route de Chartreuse - 38630 Les Avenières
Tél : 04 74 33 12 20 - Fax : 04 74 33 70 17
E-mail : ifopse.sud-est@wanadoo.fr - Site : www.ifopse.com



Fabricant de produits isolants
à base de Polystyrène Expansé
Plâtres allégés, à projeter
Carreaux de plâtre,
Plaques de plâtre, plafonds, etc.

PLACOPLÂTRE S.A.

Direction Régionale Sud-Est
Zone Industrielle de Leveau 1604
38216 VIENNE CEDEX FRANCE

Tél. 04 74 31 16 40
Fax 04 74 85 88 04

Les sports

présentés par Jack NAVILLE

Responsable des sports de l'UDSP 38

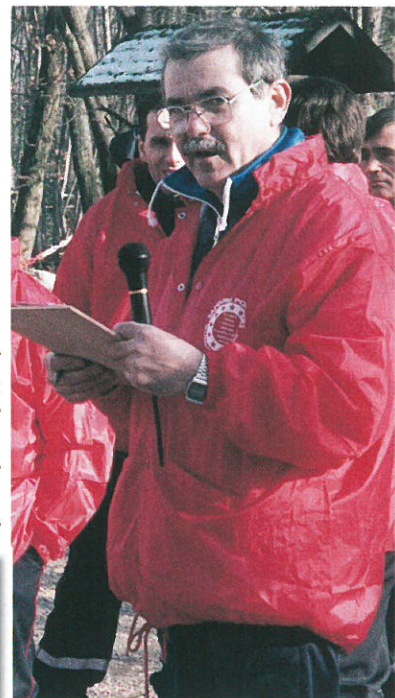
Le 21^e cross de la Sainte-Barbe à Meylan

Résultats du cross départemental à Saint-Georges d'Espéranche

Résultats du cross interdépartemental à Aix-les-Bains

Résultats du cross national à Belfort

**Cross de la Sainte-Barbe
le 23 novembre 2002 à Saint-Égrève**



Champion de France junior

Philippe GAUDE est né en 1983 à Djibouti. Il est entré à la section de jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Égrève en septembre 1997. Il est sapeurs-pompiers volontaires depuis mars 2001. Il est en 2^e année de B.E.P. Chimie et souhaite faire un Bac Pro (industrie et procédé).

Son avenir : être sapeur-pompier professionnel.

Philippe est un sportif talentueux. Depuis 1997, en catégorie minime il s'est distingué lors du cross de la ville de Saint-Égrève et du cross de la Sainte-Barbe.

Il a fini 1^{er} dans toutes les compétitions départementales sapeurs-pompiers.

Qualifié pour les cross régionaux, il a toujours terminé à des places honorables ce qui lui a permis de participer aux finales nationales et de se classer :

- 8^e en 1999 à Nantes en catégorie cadet,
- 3^e en 2000 à Nîmes en catégorie cadet,
- 16^e en 2001 à Altkirch en catégorie junior,
- 1^{er} en avril 2002 à Belfort en catégorie junior.

Ce qui lui donne le titre de "Champion de France junior"

Nous l'encourageons vivement à continuer dans cette voie.

Philippe mérite toutes nos félicitations pour ce brillant palmarès.



21^e cross de la Sainte-Barbe

le 24 novembre 2001 à Meylan

Le 21^e cross de la Sainte-Barbe s'est déroulé pour cette année sur le magnifique site de l'Île d'Amour à Meylan. Il a regroupé environ 700 concurrents sapeurs-pompiers, des poussins aux vétérans, filles et garçons.

Cette manifestation placée sous l'égide de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère et sous la responsabilité du lieutenant Jack NAVILLE, animateur de la commission des sports de l'Union départementale, spécialiste en technique sportive et du lieutenant Gérard GIROUTRU, chef de centre des sapeurs-pompiers de Meylan qui était chargé de toute la logistique. Épaulés par les centres environnants de Corenc, Gières, Seyssinet, Fontaine, Saint-Égrève, Sassenage, l'UDSP 38 et la DDSIS 38, ce qui ne comptabilisait pas moins de 60 sapeurs-pompiers, pour cette organisation qui s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Sur un parcours agréable et très rapide, les crossmen ont pu tester leur forme de début de saison

sportive. Il faut dire que tout était réuni, le beau temps, les horaires respectés, les récompenses et les fascicules des résultats pour chacun.

Le palmarès fut proclamé à 17 heures 30 au gymnase de la Revirée en présence du colonel ÉNARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours, de madame Marie-Christine TARDY, maire de Meylan, de monsieur GUIGUET, adjoint, de monsieur CHAPLAIS, président du conseil d'administration du SDIS, le lieutenant-colonel PAILLOT, président d'honneur de l'UDSP 38, le président de l'Union départementale étant excusé.

Les discours aussi précis que concis ont mis à l'honneur des sportifs motivés et de bon niveau. Cette journée s'est terminée dans la bonne humeur devant le verre de l'amitié.

Bravo à tous les organisateurs. Rendez-vous en 2002 sur la commune de Saint-Égrève.

LES RÉSULTATS

Poussins

Par équipes

- 1^{er} Gières
- 2^e Fontaine

Individuels

- 1^{er} MALZAC Raphaël (Pontcharra)
- 3^e GHERNAOUT Fares (Fontaine)
- 3^e DEL MEDICO Anthony (St-Égrève)

Poussines

- 1^{re} REYNAUD-DULAURIER Virginie (Moirans)
- 2^e GRANGEY Noémie (St-Étienne de St-Geoirs)
- 3^e HEYMAN Muriel (St-Étienne de St-Geoirs)

Benjamins

Par équipes

- 1^{er} Saint-Égrève
- 2^e Péage de Roussillon
- 3^e Fontaine

Individuels

- 1^{er} PÉRONNET Clément (Chasse/Rhône)
- 2^e MIGUEL Julien (Tullins)
- 3^e OBANOS Grégory (Domène)

Benjamines

Par équipes

- 1^{er} Moirans
- 1^{re} HERMIDA Sonia (Domène)
- 2^e TOURNIER Audrey (Moirans)
- 3^e GAY Charline (Chasse/Rhône)

Minimes F

Par équipes

- 1^{er} Val de Ver
- 2^e Vinay
- 3^e St-Étienne de St-Geoirs

Individuels

- 1^{re} VACCA Stéphanie (Eybens)
- 2^e BONETTI Justine (Vif)
- 3^e GARRIDO Sophie (Vienne)

Cadets

Par équipes

- 1^{er} Eybens
- 2^e Fontaine
- 3^e Vienne

Individuels

- 1^{er} ARMAND Lionel (Eybens)
- 2^e GUGLIELMI Mickaël (Eybens)
- 3^e VINCENT Anthony (Crolles)

Cadettes

Par équipes

- 1^{er} Domène
- 2^e Vinay
- 3^e Val de Ver

Individuels

- 1^{re} GLÉNAT Lydie (Vinay)
- 2^e ROBERT Sarah (Domène)
- 3^e RABIAN Pascaline (Meylan)

Juniors H

Individuels

- 1^{er} GAUDE Philippe (Saint-Égrève)
- 2^e BLANC Alexandre (Valbonnais)
- 3^e PUGNOT Bertrand (Saint-Ismier)

Juniors F

Individuels

- 1^{re} CAMOU-ANDRÉ Laurence (Gières)
- 2^e ROI Virginie (Saint-Égrève)
- 3^e LAPAGLIA Christelle (Fontaine)

Seniors H

Par équipes

- 1^{er} Saint-Ismier
- 2^e Renage
- 3^e Fontaine

Individuels

- 1^{er} GALLIFET David (Bizonnes)
- 2^e JULLIEN James (Saint-Ismier)
- 3^e TASSIS Jérôme (Eybens)

Seniors F

Individuels

- 1^{er} LIÉNARD Ludivine (Saint-Ismier)
- 2^e PEPE Virginie (Villard-Bonnot)
- 3^e CHAUVET Anne-Lise (Chasse/Rhône)

Vétérans H1

Individuels

- 1^{er} RUFFET-BON-CORPS Philippe (Échirolles)
- 2^e THIVOZ Patrick (St-Siméon de Bressieux)
- 3^e GLÉNAT Serge (Seyssinet)

Vétérans H2

Par équipes

- 1^{er} Renage

Individuels

- 1^{er} KALI Maurille (Villard de Lans)
- 2^e VALLON Michel (Sainte-Agnès)
- 3^e BLANC André (St-Georges d'Espéranche)

Vétérans F

Individuels

- 1^{er} FOLKOLOS anne-Marie (Seyssinet)

Classement général masculin jeunes sapeurs-pompiers

- 1^{er} Fontaine (254)

Cross de sélection départemental

le 2 mars 2002 à St-Georges d'Espéranche

Par un temps incertain mais sec durant toute la journée, cette manifestation a été appréciée pour sa très bonne organisation technique (ainsi on peut dire un grand merci aux membres de la commission des sports de l'Union départementale) mais également pour une bonne performance du côté de la logistique confiée au centre de Saint-Georges d'Espéranche.

De très bons résultats furent obtenus et à 17 h 30, la lecture du palmarès fut précédée par une remise de médailles du Mérite sportif de l'U.D.S.P. 38.

Liste des récipiendaires :

ESTRUCHE Fabien (Roussillon), LEDDY Jean-Marie (Le Touvet), LORENT Paul (Serpaton), LAURENS Jean-Paul (Serpaton), GENTILLON Alain (Nord-Isère), ESCALLON André (La Mure), JULLIEN James (Saint-Ismier), NICOLLET Michel (Le Touvet) et JOSSERAND Robert (Roche).

LES RÉSULTATS

Benjamins

Par équipes

- 1^{er} Montalieu-Vercieu
- 2^e Saint-Égrève
- 3^e Saint-Savin

Individuels

- 1^{er} PÉRONNET Clément (Chasse/Rhône)
- 2^e MIGUEL Julien (Tullins)
- 3^e SPINELLA Anthony (Péage de Roussillon)

Benjamines

Par équipes

- 1^{er} Vizille
- 2^e Moirans

Individuels

- 1^{re} HERMIDA Sonia (Domène)
- 2^e TOURNIER Audrey (Moirans)
- 3^e COLLET Natacha (Vif)

Minimes H

Par équipes

- 1^{er} Vienne
- 2^e St-Georges d'Espéranche
- 3^e Montalieu-Vercieu

Individuels

- 1^{re} MÉRINE Thomas (Vienne)
- 2^e SEVESTRE Alain (Domène)
- 3^e MANCUSO Joseph (Montalieu-Vercieu)

Minimes F

Par équipes

- 1^{er} Péage de Roussillon
- 2^e Vinay
- 3^e Vizille

Individuels

- 1^{re} VACCA Stéphanie (Eybens)
- 2^e GARRIDO Sophie (Vienne)
- 3^e DAVID Pauline (Péage de Roussillon)

Cadets

Par équipes

- 1^{er} Eybens
- 2^e Vienne
- 3^e Saint-Savin

Individuels

- 1^{er} ANDRIEUX Nicoles (Vienne)
- 2^e BERTHELOT Julien (Saint-Savin)
- 3^e ARMAND Lionel (Eybens)

Cadettes

Par équipes

- 1^{er} Domène
- 2^e Tullins
- 3^e Val de Vèr

Individuels

- 1^{re} ROBERT Sarah (Domène)
- 2^e HOUBRE Karen (Vizille)
- 3^e BRANTES Céline (Péage de Roussillon)

Juniors H

Individuels

- 1^{er} GAUDE Philippe (Saint-Égrève)
- 2^e BLANC Alexandre (Valbonnais)
- 3^e BEUSSON Christophe (Péage de Roussillon)

Juniors F

Individuels

- 1^{re} LAPAGLIA Christelle (Fontaine)
- 2^e SANDERE Caroline (Domène)
- 3^e BRUN Morgane (Gières)

Seniors H

Par équipes

- 1^{er} Seyssinet
- 2^e Vienne
- 3^e État-Major du SDIS

Individuels

- 1^{er} PELLE Ludovic (Seyssinet)
- 2^e GALLIFET David (Bizonnes)
- 3^e SAAD Michel (Seyssinet)

Seniors F

Individuels

- 1^{re} LIÉNARD Ludvine (Saint-Ismier)
- 2^e DYE Nadège (St-Étienne de St-Geoirs)
- 3^e CHATENOUD Estelle (Échirolles)

Vétérans H1

Par équipes

- 1^{er} Seyssinet

Individuels

- 1^{er} RUFFET-BON-CORPS Philippe (Échirolles)
- 2^e HUMBERT Thierry (Les Abrets)
- 3^e PASQUIOU Fabrice (Seyssinet)

Vétérans H2

Individuels

- 1^{er} KALI Maurille (Villard de Lans)
- 2^e BLANC André (St-Georges d'Espéranche)
- 3^e PAJIC Jozo (Chamagnieu)

Vétérans F

Individuels

- 1^{er} MACKOWIAK Dinelle (Autrans)

Classement général masculin jeunes

sapeurs-pompiers

- Montalieu-Vercieu (113)
Saint-Savin (149)
St-Georges d'Espéranche (217)

Cross interdépartemental le 16 mars 2002 à Aix-les-Bains

C'est sur le site magnifique de l'hippodrome d'Aix-les-Bains et par un temps extraordinaire que l'équipe de crossmen de l'Isère s'est battue dans les différentes catégories. Les résultats obtenus ne laissent aucun doute sur la motivation de nos sportifs.

Bravo à tous les participants.

LES RÉSULTATS DES RÉGIONAUX

Benjamins

Par équipes

- 1^{er} Rhône
- 2^e Haute-Savoie
- 3^e Ain

Individuels

- 11^e GAYVALLET Clément
- 22^e LOPES Anthony
- 30^e VÉRA Jean-Christophe
- 31^e TORTOSA Jonathan
- 34^e ROMÉRO Kévin
- 37^e ANGUENOT Loïc
- 38^e GIGNON Julien
- 39^e GUILLET Florian
- 40^e LABOLLE Maxime
- 41^e REQUET William
- 42^e DARMANIN Mathieu
- 43^e BOUGHZALA Nizan
- 44^e ROYBIN Mickaël
- 45^e COTTIER Mathias
- 47^e AUDOUAL Julien
- 49^e MARINI Benjamin
- 50^e ODERIO Benoît
- 51^e FERRANTE Anthony
- 52^e REL-MIRALES Jonathan

Benjamines

Par équipes

- 1^{er} Ain
- 2^e Haute-Savoie
- 3^e Savoie

Individuels

- 15^e CORDARO Sophie
- 18^e GIAIME Jennifer
- 19^e PADIAL Anaïs
- 20^e STEVENAZZI Judith

Minimes H

Par équipes

- 1^{er} Ain
- 2^e Haute-Savoie
- 3^e Drôme

Individuels

- 32^e AVENEL-PAQUET David
- 48^e NEURDIN Alexandre
- 51^e MÉRINE Thomas
- 55^e BONNET William
- 56^e BEAUP Florian
- 67^e JEHL Dimitri
- 68^e MARINI Nicolas

70^e PEREIRA Antoine

73^e MOREL Alliamé

74^e RASTORGUEFF Thibault

76^e MAHNENE Moussa

79^e FUMEY Thomas

80^e RIBERON Mickaël

82^e ORTIZ Romain

94^e DEGRANGE Benjamin

95^e SPRIET Jérôme

97^e MATTEOSSIAN Maxime

100^e MARIANI Mickaël

103^e BAUDRAND Jérôme

105^e GOLLA Gabriel

114^e CORDARO Adrien

115^e MIRAGLIA Fabien

116^e JEHL William

121^e MURGIER Alain

122^e JOLLY FLORIAN

124^e CZAPKOWSKI Alexis

125^e AOUIFI Malik

126^e ORJOLET Christian

127^e BOIS Alban

128^e HERNANDEZ Mickaël

131^e LUONGO Maxime

132^e CHABOT Jean-Marie

133^e CHRÉTIEN Nicolas

134^e CURTY Nicolas

135^e GARZOLANO Clément

136^e REY Sylvain

137^e PARENTE Alain

Minimes F

Par équipes

- 1^{er} Ain
- 2^e Rhône
- 3^e Isère

Individuels

- 21^e CHERIGUI Safia
- 31^e MARGOTTET Audrey
- 40^e GROS Stéphanie
- 42^e BENEDETTI Lydie
- 44^e CASTEL Vanessa
- 45^e BESSON Laura
- 46^e SABATIER Flore
- 47^e PONTON Sandrine

Cadets

Par équipes

- 1^{er} Ain
- 2^e Rhône
- 3^e Drôme

Individuels

- 1^{er} ARMAND Lionel
- 25^e GAY Valentin
- 26^e FORT Jean-Baptiste
- 35^e BREILLER Vincent
- 45^e MACAUX Mathieu
- 46^e VERDUNO Stéphane
- 51^e WEILMAN Vincent
- 55^e TORRES Jérémie
- 56^e CEREZO Anthony
- 65^e DURUPT Xavier
- 66^e RIGOLLET Maxime
- 67^e TOURNIER Sébastien
- 73^e GAVAND Cédric
- 74^e ALLIBE Fabien
- 82^e HORVATH Yohan
- 84^e SANCHEZ Anthony
- 95^e GOLLA Carl
- 96^e SABATIER Xavier
- 98^e CHARTON Fabrice
- 102^e SURION Rémy
- 103^e BROSSET Sylvain
- 109^e DE SOUSA Julien
- 110^e SEIGNE-MARTIN Sylvain
- 113^e DEMMERLE Julien
- 114^e TOSONI Jérôme

Cadettes

Par équipes

- 1^{er} Rhône
- 2^e Savoie
- 3^e Haute-Savoie

Individuels

- 11^e BOUCHAUD Maud
- 22^e ROCIPON Isabelle
- 37^e COTTON Mélanie
- 38^e ROUSSEY Justine
- 40^e MAILLARD Mélanie
- 42^e GUIO Stéphanie

Juniors H

Par équipes

- 1^{er} Haute-Savoie
- 2^e Ardèche
- 3^e Drôme

Individuels

- 24^e LAROCHE Rémy
- 42^e VISTALLI Sylvain

Seniors H

Par équipes

- 1^{er} Drôme
- 2^e Haute-Savoie
- 3^e Isère

Individuels

- 7^e GALLIFET David
- 14^e JULLIEN James
- 20^e GERMAIN Jérôme
- 43^e QUEMIN Florent
- 71^e PACCALIN Christophe
- 79^e ORCEL Olivier

Seniors F

Par équipes

- 1^{er} Haute-Savoie
- 2^e Ardèche
- 3^e Savoie

Individuels

- 4^e CHATENOUD Estelle
- 7^e PEREIRA Isabelle

Vétérans H1

Par équipes

- 1^{er} Ain
- 2^e Rhône
- 3^e Savoie

Individuels

- 3^e RUFFET Philippe
- 20^e MOTTUEL-BAIN René

Vétérans H2

Par équipes

- 1^{er} Ain
- 2^e Isère
- 3^e Savoie

Individuels

- 1^{er} KALI Maurille
- 7^e BLANC André
- 16^e RABATEL Fernand

Challenge du nombre

(participants classés, hors département organisateur)

Isère 122

Cross national

le 6 avril 2002 à Belfort

On a tremblé pour lui, on l'a encouragé avant et pendant la course, on a cru en lui.

À l'arrivée, ce fut un grand moment d'émotion pour Philippe GAUDE et bien sûr pour toute l'équipe de l'Isère qui l'a supporté, quand on l'a vu à quelques centaines de mètres de la ligne, finir de sa foulée de grand sportif avec plus de 300 mètres d'avance sur le second.

Bien sûr, les crossmen et les sportifs, en général des sapeurs-pompiers de l'Isère, sont très fiers de cette

performance dans un milieu de compétition d'un niveau national FFA.

D'autres très bons résultats ont été obtenus dans les différentes catégories. Ce qui a eu pour conséquence de placer l'Isère 3e toutes catégories confondues chez les hommes au niveau national.

Bravo et félicitations à tous nos participants. Ce sont de très grands sportifs.

LES RÉSULTATS

Toutes catégories confondues hommes

3^e Isère (43 équipes)

Cadets

Par équipes

3^e Isère

Individuels

10^e ARMAND Lionel

31^e ANDRIEUX Nicolas

61^e LUCAS Xavier

128^e GUGLIELMI Mickaël

Cadettes

Par équipes

5^e Isère

Individuels

12^e ROBERT Sarah

14^e HOUBRE Karen

77^e BOUCHARD Maud

104^e BLANC Anaïs

Juniors H

Par équipes

16^e Isère

Individuels

1^{er} GAUDE Philippe

109^e GIRAUD Mathieu

110^e BLANC Alexandra

Juniors F

Par équipes

21^e Isère

Individuels

81^e LAPAGLIA Christelle

88^e SOUILLOT Émilie

92^e SANTERRE Caroline

Seniors H

Par équipes

5^e Isère

Individuels

17^e PELLE Ludovic

40^e GALLIFET David

54^e TASSIS Jérôme

76^e GRANADE Romuald

130^e JULLIEN James

Seniors F

Par équipes

9^e Isère

Individuels

17^e LIÉNARD Ludivine

45^e DYE Nadège

91^e PEPE Virgine

Vétérans H1

Par équipes

23^e Isère

Individuels

54^e RUFFERT-BON-CORPS Philippe

83^e HUMBERT Thierry

137^e MOTTUEL René

150^e GLÉNAT Serge

154^e THIVOZ Patrick

Vétérans H2

Par équipes

5^e Isère

Individuels

12^e KALI Maurille

27^e PAJIC Jozo

57^e BLANC André

70^e RABATEL Fernand

96^e VALLON Michel

Vétérans D

Individuels

40^e MACKOWIAK Dinelle



L'équipe de l'Isère à Belfort



Philippe Gaudé

Commission des sports



Journée de détente de la commission des sports

Erratum

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE VTT LE 19 MAI 2001 À LA TOUR-DU-PIN

Catégorie Masters G

1^{er} REY Roland (Voiron)

2^e CHAROUD Pierre (Chabons)

3^e PERRIN Marcel (La Murette)

4^e LEDY Jean-Marie (anciens Le Touvet)

VAUJANY
1250 - 3330 m / STATION VILLAGE

*Tous les plaisirs de la montagne
en été - en hiver*

Randonnée, Pêche en altitude,
VTT, Tennis, Tir à l'arc, Mur d'escalade,
Parapente, Piscine, Centre de remise
en forme

CLUBS ENFANTS de 6 à 16 ans
GARDERIE de 6 mois à 5 ans

220 km de pistes, Garderie,
Jardin des neiges,
Patinoire, Piscine,
Centre de remise en forme

Maison de Vaujany - 38114 Vaujany - Tél. 04 76 80 72 37 - Email : vaujany@icor.fr - www.vaujany.com



**MOULINAGES
SCHWARZENBACH**

27 bis, boulevard Gambetta - BP 60
38352 LA TOUR DU PIN CEDEX
Tél. 04 74 97 01 65 - Fax 04 74 97 62 11

ROSSIGNOL

Leader mondial du matériel de sports d'hiver
SKIS • FIXATIONS • CHAUSSURES
BÂTONS EN SKI ALPIN
NORDIQUES • SNOWBOARDS • SPORTLINE



U.D.S.P.38-Formation

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France avait émis le souhait que chaque Union départementale se tourne vers le secourisme grand public.

L'Union départementale de l'Isère, favorable à tout type de promotion des sapeurs-pompiers auprès du grand public, a donné un avis favorable à cette demande.

La commission consultative formation de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, animée par le lieutenant GIROUTRU, a été chargée de préparer ce dossier afin de mener à bien ce projet. Les moniteurs intéressés pour faire de la formation ont été réunis à plusieurs reprises, afin de donner leur avis sur l'avancement des travaux et leur manière de voir les choses.

Le comité exécutif et le conseil d'administration se sont chargés d'étudier toute la partie financière. Il ne fallait pas gagner de l'argent mais arriver à fonctionner de manière autonome.

Au mois de juin 2001, la formation grand public était en place. Une filière de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère était créée dans

le but de s'occuper de cette gestion. Son appellation est : l'**U.D.S.P.38-Formation**.

Cette filière est composée de :

Président : lieutenant Jean-Luc GIRAUD.

Vice-Président : lieutenant Gérard GIROUTRU

Secrétaire : capitaine Jean-Jacques GUERCHET

Trésorier : lieutenant Guy COTTAZ

Membres : sergent Nicolas GUERCHET et Marie-Pierre ESCUERS.

La formation a réellement débuté au mois d'octobre 2001, les nouveaux textes sur l'AFPS ayant tardé à voir le jour et l'U.D.S.P.38-Formation ne souhaitant pas débiter une formation auprès du grand public qui aurait été très vite obsolète.

À ce jour 150 moniteurs ont signé une convention avec l'U.D.S.P.38-Formation.

La première année est une année test, un bilan sera fait pour réajuster éventuellement les coûts et parvenir à fonctionner de manière autonome et au plus juste.



Saint-Quentin sur Isère

UNE FAMILLE DE COLLECTIONNEURS

La famille Moulin de Saint-Quentin fait partie de ces gens qui ont la passion des objets oubliés, rares et pleins d'histoire.

Collectionner est leur mot au quotidien et, grâce à leur persévérance, ils ont trouvé les choses les plus insolites. Tous participent. Ainsi Élisabeth, la maman, possède une collection d'environ 40 poupées. Elles sont en porcelaine, tissu, carton bouilli, mais toutes plus belles les unes que les autres avec leur toilette et leur chapeau alliant grâce et beauté. Au milieu trône un magnifique "baigneur" noir datant des années 30. Élisabeth possède aussi 120 petites cuillères de toutes les villes de France et d'Europe, qui brillent sous une vitrine.

Bastien affectionne, lui, les véhicules de pompiers. Il a rassemblé la gamme complète avec citernes, échelles, ambulances, pompes à eau et tout ce qui s'y rapporte, comme les flammes des enveloppes, les calendriers, les cartes postales anciennes, les casques, képis. Plus tard il aimerait être sapeur-pompier. On l'aurait deviné !

Clément est un jeune footballeur qui possède l'effigie de tous les joueurs de France et du monde.

C'est impressionnant.

Quant à Florian, il est spécialisé dans les balles de golf. Il en possède 228, toutes différentes par leur couleur, marque, volume et dessin. Aucune ne fut



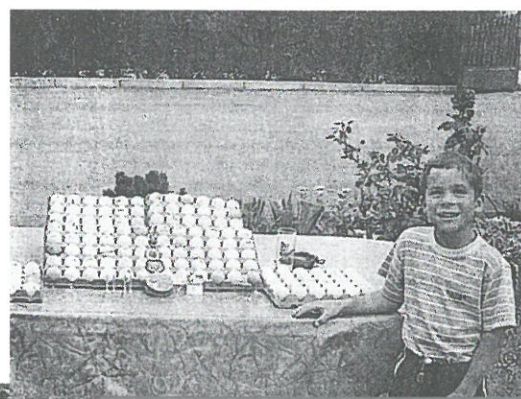
achetée. C'est une des seules collections de ce type en Rhône-Alpes. D'ailleurs dernièrement il exposait, avec ses frères, au 7^e salon du collectionneur à Seyssins.

Tous ces objets de notre quotidien, assemblés, répertoriés, prouvent la passion dont a héritée la famille Moulin.

DL du 3 novembre 2001
Photos DL



Bastien avec ses véhicules de pompiers



Florian montre ses 228 balles de golf



Clément et la collection de poupées de sa maman Élisabeth

Tournoi de volley-ball national des sapeurs-pompiers de Grenoble

Ce fut d'abord le bruit sourd, mat, d'un ballon smashé qui s'écrase au sol. Quelques instants de doute, de silence, avant que la clameur d'une équipe et du public n'envahisse l'enceinte du gymnase.

C'est l'image des joueurs de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) qui lèvent les bras en l'air. C'est aussi celle des joueurs de l'USVG (Union sportive de la vallée de la Gresse), équipe de ligue Dauphiné-Savoie, qui baissèrent les leurs, avant de se ressaisir et d'aller féliciter les joueurs de la capitale.

Les spectateurs pouvaient difficilement trouver plus belle finale, pour ce tournoi "Jacques FECHOZ et Pierre VALLON", du nom de deux pompiers disparus dans des conditions difficiles. On peut ainsi souligner cette tradition d'attacher un événement à des collègues disparus qui ont parqué l'histoire de leur centre. C'est d'ailleurs la 1^{re} raison d'être de ce tournoi : il se veut d'abord un hommage à des hommes de cœur partis trop vite, dont nous évoquons le souvenir en présence de membres de leurs familles, avec émotion, .

L'édition 2002 avait lieu le samedi 27 et le dimanche 28 avril, regroupant une dizaine d'équipes masculines et, nouveauté 2002, trois équipes féminines composées de femmes sapeurs-pompiers ou de compagnes de sapeurs-pompiers.

À quelques exceptions près, les partenaires habituels de ce tournoi étaient présents, avec la BSPP, le bataillon des marins-pompiers de Marseille, les sélections départementales du Val-de-Marne, des Bouches-du-Rhône, de l'Essonne, de la Dordogne et des équipes locales comme les sapeurs-pompiers

de Saint-Martin d'Hères, partenaires des tous débuts de ce tournoi. Outre l'équipe de l'USVG, était invitée la sélection des Antillais de l'Isère, 2^e équipe non sapeur-pompier, participant depuis la première édition de ce tournoi à l'époque où ils avaient une couleur très locale. Depuis 5 ans, ce tournoi se veut un des tournois les plus courus pour le volley-ball en France, pour l'ambiance et pour la qualité du jeu proposé.

Le 25 avril 2002, à 14 heures, débutait le tournoi mixant les équipes masculines et féminines, avec son lot de matches déjà accrochés, déjà décisifs et quelques matches plus "funs", mettant par exemple en présence une équipe masculine et une équipe féminine, avec des messieurs plutôt engagés à pratiquer un jeu qui valorise les qualités défensives et offensives des femmes regroupées sous les bannières des équipes du bataillon de marins-pompiers de Marseille, de Dordogne et de Grenoble.

Dans l'esprit du tournoi 2001, la BSPP et les sapeurs-pompiers du BMP marquaient rapidement des points décisifs dans leur objectif de qualification aux demi-finales. Au terme de cette première journée, personne n'était donc surpris de voir ces deux équipes se qualifier, en compagnie de la sélection départementale du Val-de-Marne et de l'USVG.

La nuit allait être longue, réunissant l'ensemble des équipes pour un repas dansant animé par un disc-jockey surprise, "Foufou" de la BSPP, qui allait montrer autant de talent devant une platine que pour délivrer des smashes surpuissants. À l'initiative de nos amis de Dordogne, une dégustation de Montbazillac donnait un caractère on ne peut plus "sélect" à cette soirée.



L'équipe du CSP Grenoble

Le dimanche 28 avril, dès 9 heures, mettait en scène les matches de classement, le tournoi féminin et les demi-finales. Les équipes masculines de Grenoble et des Bouches-du-Rhône allaient tirer leur épingle du jeu en dominant les matches de classement pendant que les demi-finales livraient leur verdict : le Val-de-Marne s'inclinait devant la BSPP, de même que l'équipe du bataillon de marins-pompiers de Marseille face à la furia, la vivacité et la maîtrise tactique de l'équipe de l'USVG.

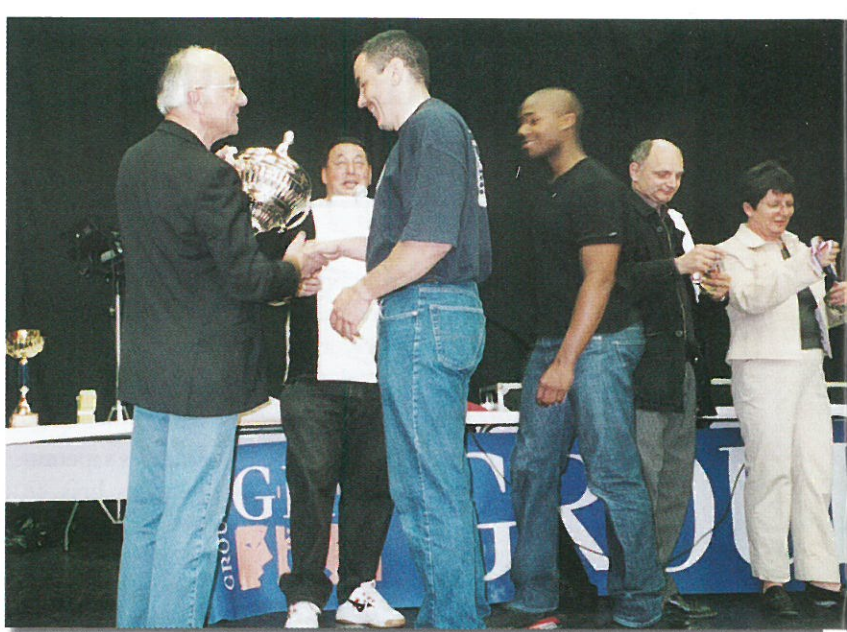
Les équipes féminines se disputaient ensuite le plaisir d'être la première à remporter ce tournoi, inédit, ayant vu le jour à la demande de nombreuses femmes sapeurs-pompiers ayant participé par le passé au tournoi du 1^{er} mai, dans des équipes mixtes. L'équipe d'organisation de ce tournoi avait décidé d'y associer les compagnes de sapeurs-pompiers qui le souhaitent.

C'est l'équipe de Dordogne qui s'imposait, devant l'équipe grenobloise et son homologue du BMP de Marseille. Peu de temps après la fin du tournoi féminin et des matches de classement, les finalistes prenaient place, devant un public nombreux, attiré par l'inscription de ce tournoi au programme de la fête de sport.

Les pompiers parisiens et les joueurs de l'USVG allaient se livrer sans compter, malgré l'accumulation des matches et une courte nuit. Et l'histoire se répéta. La BSPP imprima un rythme de jeu asphyxiant, fruit d'un travail de longue haleine. À la voir jouer, on a envie de paraphraser ce commentaire sur le football et la manière de la Mannschaft, l'équipe nationale allemande de dominer le football mondial pendant si longtemps. Ainsi, le volley-ball est un jeu où 12 joueurs se disputent un ballon et, à la fin, chez les sapeurs-pompiers, ce sont les Parisiens qui gagnent.

Depuis que les sapeurs-pompiers militaires de Paris répondent à notre invitation, le nombre des sets perdus, au total de leurs multiples participations, doit tenir sur les doigts de deux mains. Ainsi, bis repetita, l'USVG ne pouvait endiguer le flot de smashes, la répétition de services placés, le tempo imposé et s'inclinait, deuxième défaite de rang après celle de la finale 2001.

Cette finale se joua en présence du colonel PAILLOT, ancien président de l'UDSP 38, monsieur Didier MIGAUD, député maire de Seyssins, Mme BRETTE, conseillère générale, Monsieur REPELLIN, maire de Seyssinet-Pariset et Monsieur Denis VERNAYRE, adjoint aux sports de la commune. Monsieur Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38 et Monsieur Jack NAVILLE, animateur de la commission des sports de l'UDSP 38 étaient excusés.



Remise du challenge Jacques FECHOZ (GMF) par le colonel PAILLOT, en présence de M. Didier MIGAUD, député, Mme BRETTE, conseillère générale et M. REPELLIN, maire de Seyssinet-Pariset

Tous soulignèrent l'excellence du spectacle proposé et participèrent à la remise des récompenses, selon le classement masculin suivant : la BSPP qui se voyait remettre le nouveau challenge Jacques FECHOZ (offert par la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires), après avoir gagné le précédent 3 fois de suite, l'USVG qui se voyait remettre le nouveau challenge Pierre VALLON, le BMP de Marseille, la sélection du Val-de-Marne, Grenoble, la sélection des Bouches-du-Rhône, la sélection des Alpes-Maritimes, la sélection de l'Essonne, la sélection de la Dordogne, Saint-Martin d'Hères, la sélection des Antillais de l'Isère fermant de manière surprenante le classement masculin.

Le classement du 1^{er} tournoi féminin des sapeurs-pompiers de Grenoble a été ainsi établi : la Dordogne termine à la première place, suivie de l'équipe de Grenoble et de celle du BMP de Marseille.

Faire honneur au jeu en résistant à cette équipe parisienne sera donc à nouveau un des challenges de l'édition 2003, pour les équipes qui répondront à l'invitation des organisateurs. Menée par Jean-Jacques GUERCHET et Frédéric MÉJEAN, c'est une équipe d'actifs et de retraités qui a réussi son tournoi grâce à un travail coordonné et patient, de la buvette à l'arbitrage en passant par l'accueil des équipes, l'hébergement, la restauration (et nos deux spécialistes, messieurs Kako et Jo), la recherche de partenaires financiers et institutionnels permettant de doter tous les participants. Le tournoi 2003 sera l'occasion de confirmer la présence d'équipes désormais habituées à ce rendez-vous. Il sera certainement l'occasion d'accueillir quelques nouvelles équipes ou des équipes habituellement présentes, tels les sapeurs-pompiers de Saint-Étienne n'ayant pu être avec nous en 2002. Le tournoi féminin sera également à l'affiche, avec un nombre d'équipes plus important.

Ce tournoi est un challenge, c'est d'abord un état d'esprit. Merci à tous les participants de l'avoir entretenu.

Chronologie des différents congrès départementaux

Il est fait appel à la mémoire de chacun, afin que l'on puisse avoir connaissance des lieux où se sont déroulés certains congrès de l'Isère. D'autre part, afin de compléter un article relatif à l'histo-

rique de l'U.D. 38 qui paraîtra à l'automne prochain, la rédaction serait heureuse de recevoir des anecdotes ou informations intéressantes permettant de l'illustrer.

1886 - CONGRÈS FÉDÉRAL À GRENOBLE

1911 - VIENNE

1913 - CONGRÈS FÉDÉRAL À GRENOBLE

1927 - SAINT-MARCELLIN

1933 - LA TOUR-DU-PIN

1934 - VIZILLE

1935 - BOURGOIN

1937 - MOIRANS

1948 - VIENNE

1966 - GIÈRES

1967

1968

1969

1970 - BOURGOIN

1971

1972

1973 - RIVES

1974

1975 - SAINT-MARTIN D' HÈRES

1976 - SAINT-MARCELLIN

1977 - PÉAGE DE ROUSSILLON

1978

1979 - MONTALIEU

1980

1981

1982 - LA TOUR-DU-PIN

1983 - NIVOLAS-VERMELLE

1984 - VILLARD DE LANS

1985 - SAINT-ÉTIENNE DE SAINT-GEOIRS

1986 - RIVES

1987 - LA MURETTE

1988 - CONGRÈS FÉDÉRAL À GRENOBLE

ET A. G. DE L'U.D. À MOIRANS LE
22 OCTOBRE

1989 - SAINT-ÉTIENNE DE SAINT-GEOIRS

1990 - PÉAGE DE ROUSSILLON

1991 - SAINT-MARCELLIN

1992 - LE TOUVET

1993 - VIENNE

1994 - CROLLES

1995 - VIZILLE

1996 - SASSENAGE

1997 - BEAUREPAIRE

1998 - SAINT-JEAN DE BOURNAY

1999 - GIÈRES

2000 - LA TOUR-DU-PIN

2001 - LE PONT-DE-CLAIX

2002 - FONTAINE

Véhicules anti-incendie et de Secours
Simulateurs de feux



182, rue de Trignac - 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. : 02 40 17 18 00 - Fax 02 40 17 18 60
Email : sides@francemultimedia.fr - http://www.sides.fr



La plate-forme chimique du Pont-de-Claix
dispose d'une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires
intégrée et d'un équipement performant :

7 véhicules d'intervention, 10 canons, 65 000 litres d'émulseur...

PLATE-FORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

Départs à la retraite

LA TERRASSE

Le lieutenant Gilbert MOLLION vient de quitter le CIS de La Terrasse pour une retraite bien méritée. En effet, le 31 décembre 2001, le décret préfectoral officialisait sa fin d'activité.

"Gilbert, 35 ans de services publics n'ont pas altéré ta gentillesse et ton sourire. Avec tes paquets de bonbons pour les secrétaires du groupement ou de la direction, avec les pho-

tos faites avec professionnalisme pour les différentes manifestations des sapeurs-pompiers. Malgré tous les changements des sapeurs-pompiers communaux à la départementalisation, tu as toujours revendiqué et obtenu pour ton centre de La Terrasse. Gilbert, reste encore avec nous pour nous faire de belles photos."

Encore merci



Le lieutenant Jean-Marc CARRE, Mme SAUVEBOIS et le lieutenant Gilbert MOLLION

LA BUISSE

Vendredi 20 juillet dernier, à la caserne de La Buisse, se déroulait la cérémonie officielle de passation de pouvoir entre le lieutenant Pierre CHIABODO et l'adjudant-chef Joël GÉRARD. Entré au corps des sapeurs-pompiers de La Buisse le 3 janvier 1968, le lieutenant CHIABODO était titulaire du BNS en 1973, de la réanimation en 1976, du secours routier la même année. Sous-officier en 1974, il est nommé sergent en 1975, adjudant et chef de centre en 1976, adjudant-chef en 1978, sous-lieutenant en 1982, lieutenant en 2000. Il a obtenu les médailles d'argent pour 20 ans de services et la médaille de vermeil pour 25 ans de services. L'adjudant-chef Joël GÉRARD, titulaire des mêmes qualifications que le lieutenant CHIABODO, reprend donc officiellement les fonctions de chef de centre.

De nombreuses personnalités étaient présentes : Monsieur André VALLINI, président du conseil

général, député de la 9^e circonscription, Monsieur Marcel VIAL, maire de La Buisse, Monsieur Joseph VOILIN, maire honoraire, le lieutenant-colonel COLOMBINO, chef du 3^e groupement, représentant le colonel ÉNARD, directeur départemental des SIS de l'Isère, son adjoint, le commandant CLAVAUD et le capitaine Richard LUXOS, chef de centre du CS Moirans, ainsi que de nombreux amis et buissards qui avaient tenu à honorer le départ à la retraite du lieutenant CHIABODO après avoir passé 33 ans dans la compagnie des sapeurs-pompiers dont 25 ans en tant que chef de centre.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette cérémonie. Souhaitons une bonne retraite au lieutenant CHIABODO et bon vent à l'adjudant-chef Joël GÉRARD dans ses nouvelles fonctions.

Caporal Lionel VERCHÈRE

Départs à la retraite

VAULNAVEYS-LE-BAS

Le lieutenant André GIORDANO a rendu les clefs de la caserne

C'est samedi 16 mars 2002 qu'avait lieu une importante cérémonie de passation des fonctions de chef de centre à Vaulnaveys-le-Bas.

Une foule importante, composée de collègues, d'amis, mais aussi de personnalités, avait tenu à être au côté du nouveau retraité pour lui témoigner amitié et reconnaissance.

Le lieutenant André GIORDANO qui avait succédé au capitaine Jackie JEYMOND en 1998, était admis à faire valoir ses droits à une retraite de sapeur-pompier bien méritée, puisque celle-ci avait débuté en 1953, lorsque à 13 ans il devint JSP, comme se plurent à le rappeler les orateurs qui se succédèrent au micro.

Ce fut d'abord la traditionnelle cérémonie protocolaire, où le commandant Bernard SUCHET, responsable du Groupement n°4, assisté de son adjoint le capitaine CARROZ, et représentant le colonel Hervé ÉNARD, directeur départemental, lu l'arrêté de fin de fonctions du lieutenant André GIORDANO, ainsi que celui du nouveau responsable du centre de Vaulnaveys le Bas qui est désormais sous les ordres du lieutenant André RUIZ.

Avec les habituelles sonneries de la clique de Jarrie, qui agrémenta par ailleurs cette cérémonie de morceaux choisis et remarquablement exécutés, le drapeau du corps, selon la tradition et le rituel, était

confié au lieutenant André RUIZ, qui le remettait à sa garde, impeccable dans sa tenue, tout comme l'était le reste du personnel du Centre ainsi que les jeunes sapeurs-pompiers, magnifiquement alignés et rendant hommage à leur ancien chef.



L'honorariat était ensuite conféré au lieutenant André GIORDANO, qui était élevé au grade de capitaine.

La partie oratoire pouvait donc débiter, et André RUIZ, ému et entouré de ses parents prenait la parole en premier.

Il dit tout l'honneur qu'il ressentait de se voir confier cette responsabilité, et sa crainte de ne pouvoir être à la hauteur de son prédécesseur, dont il dit tout le bien qu'il pensait de lui.

Lui succédait le commandant Bernard SUCHET, qui rappelait les qualités humaines d'André GIORDANO, son franc parler, son caractère entier, mais aussi son sens des responsabilités, sa franche camaraderie, et son honnêteté intellectuelle.

Il retraçait en détail la carrière du retraité, insistant sur la longévité de celle-ci, et assurait son successeur de son entier soutien.

Le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, parla du mandat associatif que détenait André GIORDANO au sein de l'Union, mandat toujours en cours et pour lequel il a encore un grand rôle à jouer.



Jean-Marc Gauthier, maire de Vaulnaveys-le-Bas et le conseil municipal

*les officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs
du Centre d'intervention et de secours de Vaulnaveys-le-Bas
ont le plaisir de vous convier à la réception organisée
le samedi 16 mars 2002 à 17 h 00
Caserne des pompiers
à l'occasion du départ à la retraite
du Lieutenant André Giordano - Chef de Centre*

Jean-Marc GAUTHIER, maire de Vaulnaveys-le-Bas, prenait à son tour la parole, connaissant parfaitement André GIORDANO, dont l'épouse est récemment devenue sa 1^{re} adjointe à la suite des élections municipales de 2001.

Parlant du chef de centre qui quittait ses fonctions, il rappela des souvenirs qui le rattachaient aux sapeurs-pompiers de la commune, disant qu'André GIORDANO en faisait partie depuis si longtemps, que son départ en chagrinerait plus d'un.

Devenu volontaire à 16 ans en 1956, le maire rappela qu'André GIORDANO accéda à la fonction de chef de corps en 1997, le corps étant alors composé de 35 gradés et sapeurs, et 15 jeunes sapeurs-pompiers qui se préparent à la relève.

André GIORDANO contribua, comme la plupart des anciens, à la construction de la caserne et sa modernisation récente.

Madame Anne Le GLOAN, maire de Jarrie et conseillère générale de l'Isère, stigmatisa ensuite l'affection que les sapeurs-pompiers portaient à leur ancien chef, et à l'amitié et au soutien qu'ils apporteront à leur nouveau responsable, qu'ils connaissent aussi depuis bien longtemps.

Gilbert BIESSY, député de l'Isère, a dit être toujours sensible à la qualité du protocole des sapeurs-pompiers de Vaulnaveys-le-Bas qui donne à ce corps une image extraordinaire dans le public et il sait que la population du village est attachée à ces marques de déférence envers la mission de ces hommes.

Il rappela l'abnégation du capitaine André GIORDANO, et adressa ses vœux de réussite à l'endroit du nouveau chef de centre.

Le sergent-chef Laurent POUDRET, président de l'amicale du centre, dont il faut le rappeler André GIORDANO en fut le président durant 18 années, lui remis le livre d'or, une magnifique statue en cadeau du corps, et aussi un voyage avec séjour à Paris.

Les bouquets de fleurs étaient offerts aux épouses, Françoise GIORDANO, et Fabienne RUIZ, d'autres fleurs étaient aussi offertes aux épouses par le maire Jean-Marc GAUTHIER.

Le capitaine André GIORDANO, qui cachait mal son émotion tout au long des éloges prononcés par les divers orateurs, prit la parole à son tour pour rappeler que les anciens du corps lui avaient inculqué cette volonté de servir qui l'a animé jusqu'à ce jour au service de ses concitoyens. Il leur demanda d'ailleurs de l'entourer pendant son allocution.

Il remercia son épouse qui l'a si souvent attendue, soulignant avec humour, que dorénavant ce serait lui



qui l'attendrait, puisque devenue élue, c'est elle qui devra consacrer son temps à la collectivité locale.

Fier de savoir que ses deux fils avaient suivi le même chemin civique que leur père et leur grand-père toujours présent, il se dit satisfait que son successeur soit

André RUIZ dont il connaît si bien toutes les qualités humaines et professionnelles.

S'arrachant difficilement du micro, il invita l'auditoire à venir prendre le verre de l'amitié, qui clôturerait cette journée ou même la météo avait revêtu ses habits de lumière.

Outre les personnalités déjà citées, on remarquait de nombreux élus de la commune et des communes voisines, les représentants de la police municipale, et de la gendarmerie.

L'Union départementale était représentée par son président, le commandant Jacques PERRIN, les lieutenants Michel DUC et Michel PUGNOT vice-présidents de secteurs, du capitaine Jean-Jacques GUERCHET secrétaire général, des administrateurs, le commandant Robert RIOTTON, le capitaine André BOYET, les lieutenants Jack NAVILLE, Gérard GIROUTRU, Gustave GILLET, les adjudants-chef Marcel PERRIN et Jean-Louis ROLLAND.

Le comité d'honneur était représenté par le lieutenant-colonel René PAILLOT, président d'honneur de l'Union, le commandant Jean ANDRÉ, les capitaines Gérard BRUNEL, Claude SPÉRONNE, Gilbert BONIN, les lieutenants Pierre CROIZAT, Armand BERNARD et Robert MAURINAUX. Le lieutenant-colonel Eugène BLANC, président d'honneur, s'était fait excuser. Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union départementale était présente.

De nombreux officiers, gradés et sapeurs de centres voisins, qui ne nous en voudront pas de tous pouvoir citer, avaient tenus à témoigner leur sympathie au nouveau retraité, tout comme l'a fait la totalité du groupe de travail du concours de manœuvre dont André GIORDANO est membre.

La rédaction de la revue "*Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère*" est heureuse d'adresser tous ses vœux de bonne et heureuse retraite au capitaine André GIORDANO, et assure son successeur le lieutenant André RUIZ de son entier soutien, lui souhaitant la plus grande réussite dans son commandement, dont on sait par avance qu'il a la classe nécessaire pour l'exercer pleinement.

La rédaction

LA TOUR-DU-PIN

Le capitaine Max FERRAND tire sa révérence.

Il y avait grand branle-bas mardi 26 février 2002 à 19 heures au Centre d'Incendie et de Secours des Vallons de La Tour du Pin.

Le chef de centre, le capitaine Max FERRAND quittait son poste après 42 années passées au service de ses concitoyens.

Entré en 1960, il assurait la fonction de chef de corps, et plus récemment celle de chef de centre depuis le 20 février 1984.

Devant un parterre particulièrement garni de personnalités et d'amis, la cérémonie pouvait commencer.

Le chef de centre en exercice commandait l'arrivée du drapeau du corps, qu'il saluait pour la dernière fois dans le cadre de sa fonction.

Le colonel Hervé ENARD procédait à la lecture de l'arrêté de fin de fonction, et de celui de nomination du successeur, le lieutenant Yannick ABEL-COINDOZ.

Max FERRAND remettait le drapeau dans les mains du chef du corps départemental, qui le confiait au lieutenant ABEL-COINDOZ, recommandant aux personnels du Centre, figés dans un parfait alignement de reconnaître dorénavant leur nouveau chef, comme ils avaient reconnu le précédent.

Le drapeau sur l'ordre du nouveau chef regagnait sa base, et les allocutions pouvaient commencer.

Le colonel Hervé ÉNARD le premier, prenait la parole, et sur un ton où l'amitié existant entre les deux hommes ne faisait aucun doute, insistait sur le long parcours de Max FERRAND et ses qualités humaines mises au service de ses concitoyens.

Monsieur Raymond LANDES, président de la Communauté de Communes des Vallons de La Tour-du-Pin lui succédait, il insistait sur le modèle qu'a été Max FERRAND pour les jeunes générations, pour l'engagement qui a été le sien pendant tout ce temps.

Monsieur Maurice DURAND, conseiller général et maire de La Tour-du-Pin, disait qu'une page importante était en train de se tourner.

Max FERRAND aura marqué le centre de La Tour-du-Pin. Son engagement dans la vie associative et sportive, qui était une autre facette de son personnage, ne pouvait pas être passé sous silence, et le Maire de La Tour-du-Pin s'employa à le rappeler à l'auditoire.

Son courage dans les interventions n'avait d'égal que celui qu'il démontre aujourd'hui dans un combat personnel qu'il mène et qu'il gagnera.

Lui succédant, Monsieur Alain CHAPLAIS, conseiller général et président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie de l'Isère, demandait que l'on ait de la reconnaissance pour l'abnégation, le courage, la conviction, l'amitié, le volontariat de cet officier : *"Vous partez, dit-il, mais vous serez toujours un sapeur-pompier, et vous resterez un exemple pour tous vos camarades."*

Alain MOYNE-BRESSAND, député de l'Isère, qui prenait la parole, s'adressait à l'ami qu'il avait la chance de côtoyer et de bien connaître, car dit-il *Max FERRAND est un sportif qui aime gagner*, et le parlementaire disait apprécier ce trait de caractère.

En remerciement pour sa longue carrière, il lui remettait la médaille de l'Assemblée Nationale.

Monsieur Hubert DERACHE, sous-préfet de La Tour-du-Pin, qui devait conclure les allocutions, rappelait qu'il connaissait le capitaine FERRAND depuis quatorze mois, et que cela lui avaient suffi pour apprécier l'homme.

"Je sais l'importance que revêt pour vous le passage de l'activité à la retraite, car je n'ignore pas que vous êtes engagé depuis l'âge de 16 ans.

Je vous souhaite donc une longue et bonne retraite, et vous rappelle ce que vous savez déjà, que vous n'avez ici que des amis."

Max FERRAND, un brin nostalgique prenait le micro à son tour pour répondre à toutes les flatteuses appréciations qui venaient d'être entendues.

Raccourcissant le protocole, il s'adressait à l'auditoire en disant à tous : *"Chers amis, je peux partir tranquille, le Centre marche bien, et si je regarde derrière moi, je vois des centaines d'interventions depuis 1960, année de mon premier engagement. Il y a déjà eu un capitaine FERRAND dans le passé, auquel succéda le capitaine BROSSE, et ensuite Jean GAUTHIER, auquel j'ai moi-même succédé. À mon arrivée nous étions quarante sapeurs-pompiers au corps, aujourd'hui le centre en comprend soixante-quinze, pour 1 500 interventions l'an dernier. Des interventions j'ai eu à en connaître ici, et je rappellerais que j'étais aussi à Feyzin en 1966, et au feu du port Édouard Herriot à Lyon en 1987."*

Max FERRAND, avec une émotion très perceptible dans la voix, avait un mot pour sa famille, et particulièrement pour son épouse qui était à ses côtés pendant toute la cérémonie, et qu'il a souvent du délaissé pour assurer sa mission justifiant ses absences du foyer familial pour servir son idéal.

Finalement, ça s'est plutôt bien passé, puisque même mon fils est devenu sous-officier professionnel à Chambéry, rappela t-il en substance.

C'était le moment des cadeaux, et Max FERRAND se voyait remettre entre autres, la médaille de la Communauté de Communes par Monsieur Raymond LANDES, et un magnifique trophée souvenir par le lieutenant Jack NAVILLE animateur de la commission des sports de l'Union, dont le nouveau retraité faisait partie et continuera de faire partie.

Reprenant le micro, et tout ragaillardi par cet agréable moment, Max FERRAND invitait tous les participants, ses amis, à se rendre au buffet et boire le traditionnel verre de l'amitié.

Beaucoup de sapeurs-pompiers entouraient le nouveau retraité, le colonel Hervé ÉNARD et son adjoint le lieutenant-colonel Bertrand KAISER, le commandant VALLIER, commandant du Groupe-ment n°2.

Nombreux sont ceux que l'on ne pourra citer dans ce compte-rendu, et ils ne nous en voudront pas à cet égard, tant il y avait du beau monde ce soir là.

La plupart des anciens sapeurs-pompiers du corps, dont André GONIN, un très proche du rédacteur de la revue, avaient tenus à être aux côtés de leur ancien chef.

La gendarmerie était représentée, ainsi que la SNCF avec le chef de gare de La Tour-du-Pin lui-même, par ailleurs ami de Max FERRAND.

Côté Union départementale, son président le commandant Jacques PERRIN était entouré du lieutenant Michel DUC, vice-président du secteur Nord-Isère, dont le centre dépend, du lieutenant Michel PUGNOT, vice-président du secteur Sud-Isère, du capitaine Jean-Jacques GUERCHET, secrétaire général, et du lieutenant Guy COTTAZ, trésorier général.

Les administrateurs avaient répondu en masse, et on notait la présence des capitaines Claude MATHIEU, Serge ROUSSET, Albert MILLET, des lieutenants Gérard GIROUTRU, Jack

NAVILLE, Jean-Pierre GUARINOS, André GIORDANO, Auguste GILLET, Christian GAILLARD, André BONNET, André BOYET, Jean-Pierre MEYRIEUX, Paul COLOMB, des adjudants-chef Marcel PERRIN et Jean-Louis ROLLAND.

Le comité d'honneur était représenté par le lieutenant-colonel René PAILLOT, le commandant Raymond MARION, les capitaines Jo COTTAZ, Claude SPÉRONE et Jean CLAPISSON, le lieutenant Henri ARGOUD.

Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'UD 38 était aussi présente.

La rédaction de la revue "*Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère*", adresse à Max FERRAND ses amicaux vœux de bonne et longue retraite, mais lui rappelle qu'il est toujours administrateur de l'Union départementale, et que son rôle n'est pas terminé à cet égard, pas plus que sa fonction de secrétaire général adjoint, et qu'on aura toujours autant de plaisir à le revoir au siège de l'association.

La rédaction



Départs à la retraite

GRENOBLE

Le sergent-chef Christian PEZET a fait valoir des droits à la retraite le 1^{er} janvier 2002.

Il est né le 20 novembre 1946 à Jallieu dans l'Isère. Après son passage à l'école primaire et le certificat d'étude, il obtient un certificat d'aptitude professionnelle de dessinateur industriel. Il exerce alors la profession d'archiviste aux établissements Allimand à Rives. Il accomplit ses obligations militaires pendant 16 mois en Allemagne dans les transmissions, de janvier 66 à avril 67. À son retour, il passe avec succès l'examen d'aptitude aux fonctions de sapeur-pompier professionnel les 9 et 10 juin 67 à Versailles et il est recruté par la ville de Grenoble le 1^{er} mars 68. Il est nommé successivement caporal le 1^{er} octobre 71, caporal-chef le 1^{er} juillet 76, sergent le 1^{er} janvier 92 et sergent-chef le 1^{er} janvier 95. Sur le plan de la formation, il n'est pas resté sans rien faire pendant toutes ces années et la liste des formations réalisées est importante : BNS, réanimation et secours routier, initiation sauvetage dé-



blaiement, initiation CMIC, initiation feux de forêts. Durant ces 34 années de présence, il a fait preuve de professionnalisme et d'intérêt pour son métier. Il a d'ailleurs été décoré à plusieurs reprises : médaille d'honneur des sapeurs-pompiers argent en 1986, médaille d'honneur des sapeurs-pompiers vermeil en 1991, médaille d'or pour 35 ans de service. Il va maintenant pouvoir passer son temps pour ses nombreuses activités qui sont déjà pour lui des pas-

sions depuis fort longtemps : les guêpes et les abeilles (dont il s'était fait une spécialité reconnue de tous, particulièrement lorsque les interventions étaient difficiles), la pêche, la chasse, les champignons et les parties de boules lyonnaises où il excelle.

Bonne retraite Christian, bonne retraite "Bouc".

La rédaction lui souhaite une longue et heureuse retraite.



Santé - Prévoyance - Épargne - Retraite

Mutuelle CCM : 226, cours de la Libération - 38100 Grenoble

Tél. 04 76 33 93 93 - Fax 04 76 33 93 99



**RENAULT V.I.
NOTRE MOTEUR
C'EST VOUS**



Automonin

Concessionnaire

**ZI Fontanil Cornillon
38120 SAINT-ÉGRÈVE**

Tél. 04 38 02 39 60

Fax 04 38 02 06 03

Départs à la retraite

FROGES

Bonne retraite Gib...

C'est au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion qu'a été officialisé le départ en retraite du chef de centre Gilbert TALLIA mettant ainsi fin à 29 années de bons et loyaux services de sapeur-pompier, devant une assemblée fort nombreuse, composée d'élus, de pompiers volontaires et professionnels, d'amis, de visages familiers. Une belle aventure selon son propre aveu.

Dans un premier temps, le commandant SUCHET représentant le colonel ÉNARD, directeur du SDIS, a rappelé quelques dates clés de la carrière de Gilbert TALLIA, insistant sur le parcours sans faute d'un homme de forte conviction, sérieux et à l'écoute de tous.

Sa carrière débute le 20 mai 1973 comme volontaire au centre de Froges. Sergent en mars 1978, adjudant-chef en avril 1994, chef de centre en juillet 1996, il suivra plusieurs formations : brevet de secourisme en octobre 1976, réanimation en décembre 1977, secours routier en juin 1981, certificat d'équipier 1^{re} intervention, certificat 2^e intervention en mars 1999, feux de forêts en mai 1991.

Le maire de Froges, tout comme le maire de Champ-près-Froges ont remercié celui qui, durant toutes ces années, a su être au service des communes et des concitoyens.

Monsieur BICH, conseiller général, a lui aussi salué l'homme du jour. Il s'est réjoui de constater que la passation de pouvoir s'était faite en douceur avec la nomination de Patrick MONON à la tête du centre.

Quant à Monsieur BROTTES, député de la circonscription, il en a profité pour rendre un vibrant hommage à ces hommes et femmes qui font don de leur vie, de leur temps et de leurs compétences à la collectivité. Il a exprimé sa satisfaction de la bonne marche de ce centre.

Le mot de la fin est revenu à Claude LUZZI, ancien chef de centre et président de l'amicale, qui

dans un discours s'est livré à quelques confidences. Il a ainsi dévoilé, entre autres, la passion sans borne de Gilbert TALLIA pour le bois-amour qu'il a su faire partager aux membres du centre lors de l'aménagement des véhicules et l'aménagement des salles du centre. Au nom des anciens du centre, il lui a souhaité une bonne retraite et bienvenue au club des anciens. Le DVD, le caméscope et l'appareil photo reçus comme cadeaux vont lui donner le goût des escapades dans son village de montagne de Besse-en-Oisans, avec sa femme, sa maman, son petit-fils et il va pouvoir aussi compléter sa collection de quartz.

L'adjudant-chef Gilbert TALLIA est promu au grade de lieutenant honoraire. Le centre de Froges, doté de 17 pompiers volontaires, a effectué 232 sorties en 2001. Le nouveau chef de centre, Patrick MONON, formé à bonne école, s'en porte garant.



Départs à la retraite

MONTALIEU-VERCIEU

Le lieutenant Jean-Paul MIGNOT fait capitaine honoraire

Une cérémonie empreinte de reconnaissance et aussi d'émotion s'est déroulée à l'occasion du départ à la retraite du lieutenant Jean-Paul MIGNOT qui, depuis 1966, œuvrait au centre de secours des sapeurs-pompiers de Montalieu-Vercieu.

Une très nombreuse assistance avait tenu à rendre hommage au lieutenant MIGNOT. On y remarquait notamment le colonel Hervé ÉNARD ; le président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Jacky PERRIN ; le capitaine BROUSSOU, représentant le chef du groupement 2 ; les chefs du groupement des sapeurs-pompiers du secteur ; le commandant MARION ; MM. Alain MOYNE-BRESSAND, député-maire de Crémieu, Christian RIVAL, conseiller général maire de Morestel, Georges VAGNON, maire de Montalieu-Vercieu et les maires et adjoints des communes du secteur d'intervention du centre de secours n° 27 ; MM. Jean-François GHISALBERTI, président du syndicat des sapeurs-pompiers ; Jean LESAFFRE, ancien président de ce syndicat ; l'adjudant-chef Jacques LEBOURGEOIS, commandant la brigade de gendarmerie de Montalieu-Vercieu ; les anciens sapeurs-pompiers et les actifs.

La batterie-fanfare "Le Réveil", avec ses tambours et ses cuivres, animait la cérémonie sous la baguette du chef de musique Christophe SEGARD. Après le lever du drapeau, le salut aux couleurs dans le silence, la section et le lieutenant MIGNOT regagnent leurs places.

Le colonel ÉNARD a remis au lieutenant Jean-Paul MIGNOT le grade de capitaine des sapeurs-pompiers honoraire et nommé le lieutenant Bernard ATTAVAY chef du centre de secours.

Le colonel ÉNARD devait faire l'éloge du nouveau capitaine, exemple pour l'ensemble des sapeurs-pompiers et surtout pour les jeunes. De vifs applaudissements saluèrent cette nomination méritée.

Le président départemental des sapeurs-pompiers, M. PERRIN, remettait au capitaine MIGNOT la médaille de la croix du Mérite départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère, en le faisant chevalier, accompagnant cette médaille d'un diplôme.

À son tour, Georges VAGNON prenait la parole, retraçant toutes les années et activités partagées avec Jean-Paul MIGNOT, heureux de participer à cet événement important.

M. Christian RIVAL saluait avec beaucoup de respect M. Jean-Paul MIGNOT, au nom du Pays des couleurs, soulignait l'importance du corps des sapeurs-pompiers et rappelait que Jean-Paul MIGNOT était un homme au service du volontariat.

M. MOYNE-BRESSAND félicitait le nouveau capitaine qu'il avait souvent rencontré sur les lieux d'interventions, auquel il assurait toute sa reconnaissance, une reconnaissance affectueuse, sa gratitude, associant à ce mérite Annie MIGNOT, épouse de Jean-Paul, et félicitant en même temps les épouses de sapeurs-pompiers qui savent apporter aide et renfort à leur foyer et leur famille.

Le capitaine MIGNOT remerciait tous ceux et celles présents à cette cérémonie, espérant, disait-il "avoir bien travaillé", et passait le flambeau au lieutenant Bernard ATTAVAY, nouveau chef de centre.

L'assistance était ensuite invitée à prendre part à un vin d'honneur offert par l'amicale des sapeurs-pompiers, servi au rez-de-chaussée de la caserne.



Gruppo
GEROSA

Les portes du succès
vous sont ouvertes.

un nouveau concept !
R2R emballages flexibles

Z.I. de Montplaisir - 38780 PONT-ÉVÊQUE - Tél. 04 74 57 20 00

Départs à la retraite

SAINT-GEORGES D'ESPÉRANCHE

C'est samedi 1^{er} décembre 2001, qu'avait lieu une cérémonie à la fois sympathique, bon enfant et pleine d'émotion à la salle des sports et des loisirs de la commune.

En effet ce jour là, le lieutenant André BOYET, qui commandait le corps local avait décidé de passer la main et quitter sa fonction qu'il détenait depuis le 1^{er} janvier 1972. Il avait été incorporé le 1^{er} janvier 1968 sous l'autorité de son père alors chef de corps de Saint-Georges d'Espéranche.

Avec lui quatre autres éminents membres du corps prenaient le même chemin, afin de rejoindre, comme l'a dit si gentiment le sergent Jacky BOYET président de l'amicale, les rangs des anciens qui ont fait le corps, où aujourd'hui il fait encore bon servir.

Rajoutant "qu'il fallait mettre le passé dans le présent pour préparer l'avenir", il exhortait l'amitié nécessaire

entre toutes les générations qui par ailleurs étaient particulièrement bien représentées avec entre autre une magnifique section de JSP rassemblés devant le podium.

André BOYET lui succédait au micro, et dans un discours sincère et bien réfléchi, il s'adressait disant-il pour la dernière fois en tant que chef de Centre. Il prévenait l'auditoire qu'ayant toujours eu sa liberté de parole, il ne faillirait pas en cette dernière fois. Parlant au nom de ses quatre collègues, il se disait gêné d'avoir déplacé autant de monde pour leur départ, eux qui auraient souhaité se retirer discrètement.

André BOYET exprimait sa reconnaissance à M. Camille LASSALLE, maire de Saint-Georges, qui a toujours été très sensible à la valeur opérationnelle du prompt secours, et auprès de qui aussi il avait toujours trouvé non seulement une écoute, mais également des décisions et des actes permettant au corps d'avoir la capacité opérationnelle qu'on lui connaît.

Parlant de la départementalisation, il dit à l'assistance regretter que cette politique d'uniformisation ait été programmée à son avis un peu vite et sans se soucier des moyens, ni prendre en compte l'égalité devant les secours que toute population est en droit d'attendre.

Concernant le regroupement des Centres, et chaque fois qu'un de ceux-ci disparaissait, il dit ressentir cela comme un échec, rappelant que le volontariat avait besoin du bénévolat pour vivre, et que ce n'était pas à coup de millions que l'on réglerait le problème de la disponibilité, mais bien avec la motivation des hommes et des femmes qui composent les effectifs des corps.

D'un naturel optimiste, il émit cependant le vœu que la nouvelle organisation permette aux centres qui vivent encore dans ce département, de pouvoir continuer de fonctionner avec cet idéal qui a toujours été le leur : *Porter secours.*

Et terminant son propos, il souhaita bonne chance au futur adjudant Éric BERTHON qui lui succédera à la fonction et à la responsabilité de chef de centre au 1^{er} janvier 2002, persuadé qu'il saura être à la hauteur de la tâche, son expérience de vingt années de service l'attestant.

Le commandant Jacques PERRIN président de l'Union départementale lui succédait, et adressait ses remerciements aux cinq nouveaux retraités qui avaient bien mérités la cérémonie qu'on leur consacrait ce jour.

S'adressant plus particulièrement au lieutenant André BOYET, il rappela qu'il fut son adjoint au



bureau de l'Union ou il occupa jusqu'au 3 février dernier la fonction de vice-président, regrettant de ne plus pouvoir compter sur ses avis précieux.

Le commandant Cyril BERROD, nouveau responsable du Groupement n°1 et qui représentait le colonel Hervé ÉNARD, directeur départemental empêché, se dit dans son allocution impressionné par l'honneur qui était fait par la commune aux nouveaux retraités, félicitant le lieutenant André BOYET pour le travail qu'il avait accompli depuis près de trente quatre années, et la qualité qu'il avait rencontré en visitant le centre de Saint-Georges.

Monsieur Camille LASSALLE, prenant la parole rappela que depuis plusieurs décennies, les sapeurs-pompiers de Saint-Georges tenaient une place importante dans la vie du village.

Puisqu'une page se tournait dans la vie du corps, il rendait hommage aux cinq citoyens de sa commune qui avaient bien mérité l'hommage qu'on leur rendait aujourd'hui.

André BOYET qui depuis 1983 travaille avec lui y compris au sein du conseil municipal, aura permis l'agrandissement de la caserne et la rénovation des locaux, le remplacement de véhicules, l'extension du parc, l'équipement et la modernisation du corps, tout cela financé le plus souvent par des fonds provenant de la commune et de l'amicale.

Le lieutenant BOYET n'a ménagé ni sa peine ni son temps pour donner au centre le niveau qui est le sien, sachant qu'il était convaincu que le bénévole était le ciment d'une société humaine et qu'il avait autant donné comme sapeur-pompier que dans de nombreux autres domaines de la vie associative.

L'adjudant-chef Bernard THOMAS qui a lui aussi eu un père sapeur-pompier à Saint-Georges, est entré au corps le 1^{er} janvier 1968 comme André BOYET dont il était l'adjoint.

C'est un homme de bon sens et d'une grande lucidité, capable d'avoir un avis réfléchi, et sa présence au côté du chef de centre et au sein de l'équipe a été particulièrement bénéfique.

Son humour adroitement distillé, permettait aussi de déridier les situations si d'aventure elles devaient se crisper.

Bernard THOMAS a aussi effectué trois mandats de conseiller municipal.

Le médecin-capitaine Jean-Michel MAUGET a été le premier médecin du corps et ce depuis 1974 où il fut nommé à ce poste.

Intervenant régulièrement avec l'ambulance, il donnait ainsi aux victimes une chance supplémentaire importante avec des gestes de professionnel, étant également très précieux au niveau de la formation.

Il n'hésitait pas à tenir une lance et avoir le nez dans la fumée, assurant ainsi dans sa totalité son rôle de sapeur-pompier.

Le lieutenant BOYET rappelait au passage que la nomination du docteur Élisabeth PASTEL présente sur les lieux, au poste de médecin capitaine, venait d'intervenir.

Le caporal-chef Guy LIPSON, arrivé en 1981 dans la commune fut aussitôt "embrigadé" au corps, et comme professeur d'éducation physique, il devint immédiatement responsable de la section de jeunes dont il contribua à la création et qu'il conduisit avec autorité et compétence pendant dix neuf années.

Son expérience professionnelle a permis également de mettre en place des séances sportives pour améliorer les conditions physiques de ses collègues du corps, ses connaissances en secourisme étaient également appréciées sur les interventions.

Enfin comme vice-président de l'amicale, et grâce à ses idées avisées et le soin qu'il mettait à les présenter, il a toujours été entendu.

Le sapeur de première classe Joseph PÉTRINI entre au corps le 1^{er} janvier 1975. Mécanicien de profession, il ne supportait pas de voir un véhicule d'intervention en panne, et quelle que soit l'heure, si un problème sérieux se présentait, il disparaissait sous l'engin ou dans le moteur, réglant le problème sans tarder.

Sa connaissance des techniques de mouflage a valu la vie sauve à un chauffeur routier, dont le camion citerne s'était renversé, avec un risque de pollution important.

Souvent râleur mais le cœur sur la main, il a été durant vingt six ans un précieux collaborateur qui n'a jamais regardé ni son temps ni sa peine pour assurer la sécurité.

Concluant son intervention, M. Camille LASSALLE en son nom personnel et au nom de la population, adressa ses remerciements à chacun d'entre eux.

Une page bien remplie se tourne, une autre apparaît. Elle sera écrite différemment car chaque individu est unique, chaque époque est différente, mais dit-il en substance, je suis persuadé qu'elle sera belle.



M. Denis VERNAY conseiller général de La Verpillière, rappela le soutien de l'assemblée départementale au fonctionnement du service départemental d'incendie, pour la continuité du service dans le cadre de la réorganisation qui vient d'intervenir.

M. Bernard SAUGEY, sénateur et conseiller général du canton, rappela que comme président du Conseil général, il s'était évertué à faire appliquer cette réforme par les moyens financiers nécessaires qui sont passés de 83 millions à 153 millions de francs sous son mandat, ce budget approchant les 190 millions cette année, afin qu'il n'y ait pas de secours à deux vitesses.

Connaissant particulièrement bien les cinq nouveaux retraités, il leur dit son admiration et sa gratitude au nom de la collectivité, pour leurs qualités d'altruisme et de dévouement, disant qu'il y avait toujours un bel avenir pour ceux qui se dévouent pour les autres rappelant qu'à Saint-Georges, c'est l'amitié qui scelle l'esprit de corps.

Il n'avait pas manqué au début de son allocution et avec beaucoup d'humour, de mettre en exergue le rôle des épouses des cinq retraités, radieuses de retrouver dorénavant leurs époux sans la contrainte du service.

Les allocutions terminées, le commandant Cyril BERROD nommait André BOYET au grade de capitaine honoraire, et avec le commandant Jacques PERRIN, lui remettait les insignes de son nouveau grade.

Une vibrante Marseillaise, jouée par l'harmonie municipale de Saint-Georges clôturait la cérémonie, avant que les invités ne se retrouvent devant le verre de l'amitié.

Des fleurs étaient remises aux épouses, et un séjour d'une semaine à Briançon était offert à chacun par l'amicale en cadeau souvenir.

Auparavant une remise de médailles avait eu lieu, et concernait le capitaine André BOYET qui recevait la médaille d'argent de la Reconnaissance Fédérale des mains du lieutenant-colonel René PAILLOT, président d'honneur de l'Union départementale de l'Isère et de l'Union régionale Rhône-Alpes, l'adjudant-chef Bernard THOMAS recevait la croix de Chevalier du Mérite de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère des mains du commandant Jacques PERRIN président de l'Union, le caporal-chef Guy LIPSON recevait la médaille d'honneur pour vingt années de service des mains de M. Bernard SAUGEY sénateur de l'Isère, alors que le médecin-capitaine Jean-Michel MAUGET et le sapeur de 1^{re} classe Joseph PÉTRINI, se voyaient remettre par le maire M. Camille LASALLE, la médaille de la ville de Saint-Georges d'Espéranche.

De nombreuses personnes et personnalités avaient répondu à l'invitation qu'il ne nous sera pas permis de citer toutes.

Nous avons cependant remarqué dans la salle, la présence de nombreux maires du canton ou du secteur, que ce soient ceux d'Artas, Saint-Just Chaleysin, Beauvoir de Marc, Septème, Charantonay.

L'Union départementale outre son président le commandant Jacques PERRIN, et son président d'honneur le lieutenant-colonel René PAILLOT, était représentée par le lieutenant Michel DUC président du secteur Nord-Isère, du lieutenant Michel PUGNOT président du secteur Sud-Isère, du lieutenant Guy COTTAZ trésorier général, du capitaine Claude MATHIEU, administrateur, des capitaines Jo COTTAZ et Joseph CHEVALLIER du comité d'honneur de l'Union et de nombreux officiers, sous-officiers et sapeurs des différents corps environnants, et bien sur la totalité de l'effectif et des JSP du corps de Saint-Georges.

On notait la présence du commandant Alain ROMATIF et de l'adjudant HIPP tous deux de Vienne.

Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union départementale était également présente.

La rédaction de la revue "*Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère*" adresse ses meilleurs vœux aux nouveaux retraités qui restent bien évidemment des membres à part entière de l'Union départementale.

La rédaction



Départs à la retraite

MEYLAN

Le lieutenant Gérard GIROUTRU quitte le service actif

C'est à l'invitation de Madame Marie-Christine TARDY, maire de Meylan et de son conseil municipal, qu'a eu lieu vendredi 14 décembre 2001 à partir de 18 heures 30, dans la salle Décibeldonne, avenue de Chamechaude, une sympathique cérémonie en l'honneur du lieutenant Gérard GIROUTRU admis à faire valoir ses droits à la retraite, après une très longue carrière de sapeur-pompier dans son pays d'origine.

Dans une introduction et une énumération de sa carrière, pleine de sensibilité dans les propos, Marie-Christine TARDY évoqua celle de Gérard par ressemblance avec celle qu'avait accomplie son père Paul GIROUTRU âgé aujourd'hui de 84 ans, qui fit lui aussi une carrière de sapeur-pompier volontaire très longue et très active et qui le vit occuper le poste de chef de corps de 1964 à 1981.

À ce titre, elle remit à ce dernier la grande médaille de la ville de Meylan, et à son épouse Germaine le non moins traditionnel bouquet de fleurs, sous les applaudissements des nombreuses personnes et personnalités qui avaient répondu à l'invitation.

Après avoir rappelé que Gérard GIROUTRU recruté le 1^{er} janvier 1960, avait servi sous la tutelle de cinq maires de Meylan, connu quatre directeurs départementaux, il se vit remettre des mains de Marie-Christine TARDY, le cadeau de la ville de Meylan, non dévoilé dans l'immédiat mais qui s'avérait être de l'outillage de bricolage, une autre de ses passions qu'il pourra assouvir dorénavant à temps plein, ceci entre deux parcours de golf devenu le sport de prédilection de ce jeune sexagénaire.

Ce fut au tour du colonel Hervé ÉNARD, Directeur Départemental, de dire tout le bien qu'il pensait du centre de Meylan qui devait cela entre autres à la pérennité de son animation commencée par le lieutenant Paul GIROUTRU chef de corps en 1964 et continuée par son fils le lieutenant Gérard GIROUTRU jusqu'à ce jour.

C'est en l'absence provisoire du lieutenant Frédéric BIGOT qui devait rejoindre quelques instants après la salle Décibeldonne, et qui va prochainement prendre la direction du Centre, que le sergent-chef Annie THOMASSET rappela chronologiquement ce que fut la carrière de Gérard GIROUTRU.

Entré au corps en 1960, il franchit avec succès toutes les étapes de la formation, des concours d'avancement, et des spécialisations diverses. Le brevet d'officier qu'il obtint en 1981 lui permit de prendre (sur proposition du lieutenant-colonel René PAILLOT, inspecteur départemental adjoint, adressée au colonel Gilbert PLANTIER, directeur départemental d'alors) la succession de son père à la tête du corps, au moment même où l'agglomération grenobloise grandissait et que l'activité du centre de première intervention de Meylan devenait aussi importante que celle de la plupart des centres de secours du département.

Monsieur Guy CABANEL, conseiller général du canton et sénateur honoraire, qui fut longtemps maire de Meylan et qui à ce titre eut à connaître le père et le fils GIROUTRU, parla de cette famille en termes empreints de la plus grande amitié et de la plus haute estime.

Le sénateur rappela qu'il eut à participer activement à l'élaboration des lois de 1996 sur la départemen-





talisation, réforme qu'il pensait nécessaire dit-il, mais il forma le vœu que cette nouvelle organisation ne modifie en rien l'ambiance amicale et festive qu'apportent les sapeurs-pompiers dans une commune, comme c'était le cas à Meylan jusqu'à présent.

Monsieur Richard CAZENAVE, député de la circonscription, prenant à son tour la parole salua tout d'abord les quarante deux années de présence de Gérard GIROUTRU chez les sapeurs-pompiers de Meylan.

Il rappela au long de son allocution, le plébiscite des métiers de sûreté que l'on peut lire chaque fois qu'un sondage est fait à ce sujet.

La fonction de sapeur-pompier fascine, et ce n'est pas par hasard si elle est toujours en tête de ce hit-parade dit-il, rajoutant au passage que cela lui paraissait bien normal puisqu'il n'y avait *"pas de propriété sans liberté, ni de liberté sans sûreté."*

Tous ces éloges prononcés, il appartenait au futur retraité de prendre la parole en dernier pour remercier Marie-Christine TARDY d'avoir eu l'amabilité d'organiser cette cérémonie qui avait permis à un grand nombre de ses amis venus l'entourer, de se retrouver pour lui aider à franchir cette étape de sa vie professionnelle.

Ses remerciements allèrent aussi à ses parents, et à son père en particulier qui devait lui tracer la voie et lui inculquer l'esprit indispensable à l'accomplissement de ce qui fut définitivement son métier, puisque de volontaire en passant par permanent, il devint professionnel en 1993.

Il remercia son épouse d'avoir acceptée une vie de famille fragmentée par les nécessités du service et

ses inévitables contraintes qu'elle avait toujours bien comprises, et il rappelait en la remerciant publiquement, qu'elle l'avait toujours soutenu dans tous les moments de sa vie professionnelle.

Deux de ses fils, sapeurs-pompiers professionnels du département de l'Isère, étaient aussi présents, preuve que la continuité s'accomplit bien dans cette famille, ses petits enfants qui étaient aussi dans la salle, et celui à venir ne pouvant que laisser pressentir au nouveau retraité les nouvelles obligations de grand-père qui seront les siennes dans les jours prochains.

Rappelant avec nostalgie que les bons moments étaient les meilleurs puisqu'ils étaient toujours les plus courts, il se reprit très vite en rappelant toutefois que les meilleurs étaient aussi toujours ceux que l'on n'avait pas encore connus.

C'est sur cette note d'optimisme que le lieutenant Gérard GIROUTRU quitta la micro non sans une émotion bien légitime, qu'il s'efforçait non sans peine, de dissimuler.

À peine avait-il eu le temps de se reprendre, que le lieutenant-colonel René PAILLOT, président d'honneur de l'Union départementale de l'Isère, et président d'honneur de l'Union régionale des sapeurs-pompiers de Rhône-Alpes, lui remettait, à sa grande surprise, au nom du président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, la médaille de vermeil de la Reconnaissance fédérale.

Le traditionnel cadeau souvenir offert par tous ses amis qui s'étaient rassemblés pour le faire ne fut pas dévoilé immédiatement, mais la rédaction de la revue croit savoir que la destination du voyage dont il doit s'agir, nous sera donnée par de prochaines cartes postales à venir.



Ses collègues et amis de la commission des sports, ne manquaient pas eux non plus de lui manifester leur reconnaissance, en lui offrant une superbe sculpture très représentative de la profession.

Un splendide buffet, offert par la ville de Meylan, clôturait cette sympathique cérémonie, et tous se retrouvaient autour du nouveau retraité pour les gestes et les mots d'amitié que l'on prononce avec plaisir dans ces moments là.

Outre Madame Marie-Christine TARDY, maire de Meylan accompagnée de son mari, on notait la présence de deux de ses adjoints, Messieurs Damien GUIGUET et Richard MARCHAND, ainsi que Madame Renée REYNIER responsable de la police municipale de Meylan.

Au côté du colonel Hervé ÉNARD, chef du corps départemental, se trouvait le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale de l'Isère, entouré de deux membres de son comité exécutif, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET secrétaire général, et le lieutenant Michel PUGNOT, vice-président du secteur Sud-Isère.

Le conseil d'administration était représenté par les capitaines Claude SPÉRONNE et Serge ROUSSET, les lieutenants Jack NAVILLE, André GIORDANO, Auguste GILLET, Jean-Pierre MEYRIEUX, et l'adjudant-chef Jean-Louis ROLLAND.

Le comité d'honneur était représenté par le lieutenant-colonel René PAILLOT, les capitaines Gérard BRUNEL et Gilbert BONIN, les lieutenants Pierre CROIZAT, Armand BERNARD et Robert MAURINAUX.

On notait dans l'assistance des proches de Gérard GIROUTRU, comme les lieutenants Henri QUAIX de Corenc, Joseph CARTIER-MILLION des Adrets, Marius BARBASSAT du Sappey, l'adjudant Atilio LAPAGLIA de Fontaine, l'adjudant-chef CHEVRIER de La Tour-du-Pin, ainsi que le docteur Dominique BAUD, médecin-capitaine et conseil de l'Union départementale.

Le lieutenant-colonel François COLOMBINO chef du Groupement n°3 était présent.

Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union assistait à cette cérémonie.

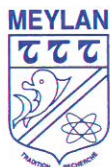


Monsieur Alain CHAPLAIS, conseiller général et président du conseil d'administration du service départemental d'incendie, s'était fait excuser.

De nombreux parents et amis du nouveau retraité avaient tenu à être présents à cette soirée, ainsi que la plupart des anciens et des sapeurs-pompiers en activité de Meylan.

La rédaction de la revue *"Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère"* adresse ses vœux de bonne et épanouie retraite au lieutenant Gérard GIROUTRU dont le mandat de membre du conseil d'administration n'est pas terminé, et qu'on aura toujours beaucoup de plaisir à le rencontrer au cours des nombreuses manifestations à venir de l'Union départementale, tout comme elle assure par avance le lieutenant Frédéric BIGOT son successeur, de tout son soutien.

La rédaction



*Marie-Christine Tardy, maire de Meylan
et le conseil municipal*

*les officier, sous-officiers, caporaux et sapeurs
du Centre de première intervention de Meylan*

ont le plaisir de vous convier à la réception organisée

le vendredi 14 décembre 2001 à 18 h 30

Salle Décibelonne - Avenue de Chamechaude - Meylan

à l'occasion du départ à la retraite

du Lieutenant Gérard Giroutru - Chef de Centre de Meylan.

Départs à la retraite

LA MURE

Bonne retraite Albert

Albert VARIOT aura servi les sapeurs-pompiers de l'Isère pendant 19 années et demi au centre de secours de La Mure.

Incorporé le 11 mai 1981, il accédait aux grades de caporal le 17 janvier 1984, caporal-chef le 1er janvier 1986, sergent en 1987, sergent-chef en 1989 et adjudant le 28 janvier 1995.

Avec son emploi aux mines de La Mure, il est très disponible et se range du côté de la formation des jeunes sapeurs-pompiers. En 1994 il prendra la direction de l'école des jeunes sapeurs-pompiers jusqu'à sa retraite.

Il faisait partie de ces hommes qui participaient aux réunions départementales ainsi qu'aux manifestations sportives ou autres. Pour son travail accompli, il a reçu la médaille du mérite de l'Union départementale dans les salons de l'hôtel de ville où Monsieur le maire de La Mure a tenu à organiser une



réception et profitait de lui remettre la médaille d'honneur de la ville. Monsieur Didier MIGAUD, député de la circonscription, lui remettait la médaille d'honneur de l'Assemblée nationale.

Jacqueline, son épouse, ses enfants, petits-enfants étaient très heureux de récupérer leur papy Albert.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.



Osez Oz

STATION DE MONTAGNE

800 m - 1 350 m - 3 300 m

OZ, L'ÉCRIN DE VOS VACANCES

Dans le cadre boisé de la vallée de l'Eau d'Olle, OZ vous propose une alliance harmonieuse entre la magie du paysage, l'architecture soignée des résidences, la conception fonctionnelle des équipements et la qualité des services.

UNE D'OZ DE SKI, SELON VOTRE ENVIE

Au départ d'OZ, plusieurs formules donnent accès au domaine skiable des Grandes Rousses/Alpes d'Huez : 220 km de pistes, 2 000 m de dénivellée et 385 canons à neige dony 55 équipent la Combe de Poutran jusqu'au retour à OZ Station.

FAITES UNE P'OZ DANS VOTRE VIE

À OZ, la famille est privilégiée. Vos enfants jouent et glissent en toute sécurité : résidence au pied des pistes, halte-garderie, école de ski, jardin des neiges, téléskis pour débutants.

UNE MONTAGNE DE PLAISIR

En été, la montagne d'OZ est multiple et variée : une profonde forêt de sapins, une prairie tachetée de fleurs, le sifflement d'une marmotte, le bruissement de l'eau qui court, un gîte ou une auberge accueillante.

UNE D'OZ D'ACTIVITÉ, DE NATURE ET D'AIR PUR

La télécabine de Poutran, qui relie en hiver OZ Station au domaine skiable des Grandes Rousses, fonctionne aussi en été. Elle permet d'accéder à 2 100 m et 2 700 m, points de départ de nombreuses balades dans le massif, et au Pic Blanc à 3 300 m, belvédère qui offre un panorama extraordinaire sur les prestigieux sommets des Alpes. Tennis, volley, ping-pong, mini-golf, aire de jeux, tir à l'arc, trottin'herbe, escalade, randonnées, cyclo-tourisme, pêche, parapente, planche à voile et pédalo (plan d'eau du Verney : autant de plaisirs simples et réconfortants que vous réserve Oz-en-Oisans.

Renseignements : OFFICE DU TOURISME - 38114 OZ-EN-OISANS
Tél. 04 76 80 78 01 - Fax 04 76 80 79 04
Mairie - Tél. 04 76 80 70 42 - Fax 04 76 80 72 83

Carrefour

Saint-Égrève

Ouvert du lundi au samedi
de 8 h 30 à 22 h

Sortie Centre Commercial Carrefour
Saint-Égrève nord



Départs à la retraite

LE TOUVET

Le sergent-chef André SPÉRONÉ et le caporal-chef Suzanne CHAUMET viennent de mettre un terme à leur carrière de sapeur-pompier.

Une foule d'amis, de sapeurs-pompiers des divers centres de la région et de nombreuses personnalités

ont tenu à leur rendre hommage au cours d'une cérémonie à la salle du Bresson.

Le chef de centre, le lieutenant Hervé OLLINET, après avoir remercié de leur présence les personnalités et toutes les personnes présentes, retraça la carrière des deux retraités.



Le sergent-chef André SPÉRONÉ entre au corps de sapeurs-pompiers en 1965 jusqu'en 1974 où il quitta le centre pour raisons professionnelles. De retour en 1984, titulaire du B.N.S., il réussit la même année la spécialisation réanimation et secours routier. En 1985 il est nommé caporal puis sergent en 1988 et sergent-chef en 1991. Médaille d'argent en 1996 et médaille d'or en 1998.

Le 15 janvier 2002, atteint par la limite d'âge, il fait valoir ses droits à la retraite. André SPÉRONÉ s'est beaucoup investi au centre de secours : aménagement des locaux, des véhicules etc.

Bonne et longue retraite André et merci pour tout.

Le sergent-chef André SPÉRONÉ est nommé adjudant honoraire.



Le caporal-chef Suzanne CHAUMET est entrée au corps de sapeurs-pompiers en 1981. La même année elle obtient le B.N.S. et la spécialisation réanimation. En 1984 elle réussit le secours routier. Elle sera nommée caporal en 1984 et caporal-chef en 1990. En 2001, Monsieur le préfet de l'Isère lui décerne la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 20 ans de service. Trésorière de l'amicale depuis son incorporation, tâche qu'elle a rempli avec sérieux, elle est unanimement reconnue et considérée de tous. Elle conserve cette tâche même à la retraite.

Bonne et longue retraite Suzanne et merci pour tout.

Le caporal-chef Suzanne CHAUMET est nommée sergent honoraire.

Il est à noter que Suzanne CHAUMET et Odile SPÉRONÉ furent les deux premières femmes sapeur-pompier volontaire du département de l'Isère du temps du commandant Robert LEFEVRE alors inspecteur adjoint du secteur.

Une école visite la caserne

Monsieur le commandant,

Au nom de tous les enfants de l'école Bayard, je tenais à vous remercier pour l'accueil formidable que vous leur avez réservé. La visite de votre caserne restera pour eux un moment inoubliable. Tous ont été très intéressés et très sensibles à la gentillesse des personnels qui se sont occupés d'eux pendant cette visite, en particulier le sapeur-pompier Paul CHAPEL.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations et de mes plus vifs remerciements.

Le directeur

Jeudi 25 avril 2002

Bonjour les pompiers,
Bonjour Jérôme,

Merci de nous avoir montré la caserne des pompiers.

On trouve que l'échelle était très haute.

On ne savait pas que vous pouviez aller dans la montagne. Merci de nous avoir

fait monter dans le camion. Nous avons essayé le casque et il était très beau.

Merci, merci, merci, merci.

Négane Mathis Inès Damien Sarah
Simon Valentin Marcime Deborah
Charlotte Crystal Milera Raphaël
Pauline Anne-Charlotte

Classe de CP



FiberSolutions

Ahlstrom 

Ahlstrom La Gère - LabelPack Division - chemin Cartallier - F-38780 Pont-Évêque - Tél. +33 (0)4 74 16 10 10 - Fax +33 (0)4 74 16 10 49

www.ahlstrom.com

Poème écrit par les élèves
CP-CE1 de l'école Bayard

L'ALPHABET DES POMPIERS

A comme **A**lerte
B comme **B**lessé
C comme **C**asque
D comme **D**anger
E comme **E**chelle
F comme **F**eu
G comme **G**yrophare
H comme **H**ôpital
I comme **I**ncendie
J comme **J**et d'eau
K comme **K**laxon
L comme **L**ance
M comme **M**asque respiratoire
N comme **N**acelle
O comme **O**pération
P comme **P**erche
Q comme **Q**uelle efficacité !
R comme **R**apide
S comme **S**auver
T comme **T**uyau
U comme **U**rgence
V comme **V**éhicule
W comme **W**ahou !
X comme **o**Xygène
Y comme **Y**oupi il est sauvé !
Z comme **Z**igzag

EDF / Centrale Nucléaire de Saint Alban - Saint Maurice (Isère) 2x1300 MW



Chaque année, la centrale effectue une quinzaine d'exercices avec l'appui des pompiers, selon différents scénarios.

27 novembre 2001 : un exercice sanitaire d'évacuation d'un blessé avec intervention des secours extérieurs (photo ci-contre).

Merci aux pompiers qui nous apportent leur professionnalisme dans ces exercices.

N° Vert 0 800 00 23 68

donner au monde l'énergie d'être meilleur



Dauphiné-Alpes Véhicules Industriels

69, Av. de la libération
38640 CLAIX
☎ 04 76 98 07 81

70, Av. d'Embrun
05000 GAP
☎ 04 92 53 43 43

IVECO



8 restaurants
à votre service
sur l'agglomération
grenobloise

Meylan
Grenoble Grand'Place
Échirolles-Centre
Échirolles Comboire

Grenoble Centre
Grenoble Aigle
Saint-Martin d'Hères
Fontaine



FABRICANT DE TUYAUX D'INCENDIE
TUREX II G - MR.SPÉCIAL - REFLEX II G
MR.REFLEX
MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS

BP 196 - 42408 ST-CHAMOND CEDEX - FRANCE
Tél. 04 77 31 02 23 - Fax 04 77 31 02 14

IMPRIMERIE DES DEUX-PONTS

de VOUS
à nous...

siège / usine
44, rue de la Libération
BP 20 - 38610 Gières
Tél. 04 76 59 19 59
Fax 04 76 59 19 60
Numéris 04 76 59 19 67

bureaux à
Paris, Lyon, Annecy, Valence

www.deux-ponts.fr
deux-ponts@deux-ponts.fr

L'OFFRE GLOBALE DE SÉCURITÉ

- SURVEILLANCE INDUSTRIELLE ET TERTIAIRE
- SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
- TÉLÉSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ MOBILE



9, chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN
Tél. 04 76 61 63 70 - Fax 04 76 61 63 75

UN GARAGE

Je voudrais fermer les yeux, ne pas savoir, continuer de vivre dans ma confortable indifférence.

À première vue, ça ressemble à un gigantesque fouillis. Un câble électrique soutient l'unique éclairage. En guise d'abat-jour, un journal dont les pages jaunies au contact de l'ampoule, témoigne d'une installation déjà ancienne. Appuyée sur le mur de droite, une étagère regorge d'objets les plus hétéroclites. Une autre, perpendiculaire à la première, sépare le box en deux. Devant elle, une planche posée sur des tréteaux de fortune sert de coin repas. Dans un grand plat rectangulaire, finissent de se consumer les restes d'une paella. Un branchement électrique pirate, pris sur l'éclairage des communs, alimente un micro ondes et un réfrigérateur de camping. Au-dessus de lui est accroché un calendrier des pompiers. Plus loin, des rameaux de buis encadrent des images pieuses et un crucifix. Sous une planche, des petits ustensiles ménagers semblent alignés comme pour la parade. À côté, un carton enferme un nécessaire de toilette.

Derrière l'étagère, à l'abri des regards, une grande planche jetée sur des parpaings de moellon reçoit un matelas aux ressorts saillants. Un radio-réveil aux chiffres verts et un antique téléviseur gros comme une machine à laver sont les autres témoins muets de nombreuses nuits de misères. Pas d'eau, pas de chauffage, encore moins de W.C.

Dans un vacarme de décibels, le fourgon pompier (FTP) se fraye un passage sur le cours encombré. Nous partons pour un feu de garage. Dans le véhicule, je m'équipe de l'appareil respiratoire isolant (ARI). À l'adresse indiquée s'élève un garage collectif. Façades de béton brut, dépourvues de fenêtres, c'est un immeuble de cinq ou six niveaux. L'endroit semble désert, inhospitalier. Personne ne nous attend. Par une rampe inclinée, tachée d'huile épaisse, on pénètre dans l'édifice. À la recherche d'un indice de feu nous engageons à pieds dans le colimaçon poussiéreux. Soudain une odeur âcre agresse nos narines.

Je reçois l'ordre d'explorer et de ventiler les niveaux supérieurs. À la recherche d'une source de chaleur, je pose ma main sur les portes métalliques des boxes. Percevant de temps à autre une odeur de brûlé, je poursuis mon enquête jusqu'au dernier étage. Au cinquième, j'appelle l'ascenseur. Lorsque j'ouvre les portes de la cabine, l'insidieuse odeur et un voile de fumée se répandent partout. Aucun doute, le feu couve quelque part ! Par précaution, je redescends à pied.

Chargé par le poids de mon ARI, je me lance à grandes enjambées dans le colimaçon. Mes pas résonnent dans le bâtiment qui vibre comme une coquille vide. Lorsque j'arrive sur la route, le fourgon n'est plus là. Il est stationné une cinquantaine

de mètres plus loin, la lance du dévidoir tournant (LDT) établie sur le trottoir.

"C'est bon Michel ! On a trouvé : c'est un squat !" me crie Gérard, le conducteur.

De la fumée s'échappe encore d'un passage conduisant aux sous-sols. Christian, un collègue, évacue un homme pris d'une violente quinte de toux. De taille moyenne, il est correctement vêtu. Le visage émacié, ses cheveux sont courts, il est rasé de près.

"N'ayez pas peur, on ne vous veut aucun mal, calmez vous !..." tente de reconforter Christian.

L'homme s'exprime avec difficulté. Nous comprenons qu'il s'est endormi en faisant réchauffer son repas. Une ambulance est demandée pour le conduire à l'hôpital. La grande échelle d'un centre de secours voisin se présente sur les lieux. Nos collègues sont consternés par la situation, mais eux aussi, les affres de l'exclusion, dans leurs cités de banlieue, ils connaissent. L'ambulance arrive, l'homme est placé sous oxygène. Dans le garage, la fumée qui se dissipe un peu dévoile son lieu de vie. Avant son transport, l'homme veut récupérer quelques effets. Soutenu par l'un d'entre-nous, il nous livre quelques confidences.

On apprend qu'il a perdu son travail et son logement après une longue maladie. Il a déjà subi trois opérations à cause d'un cancer qui lui gangrène la gorge. Ce sont les brocantes qui lui assurent un minimum de revenu et parfois le restaurant voisin lui donne des restes de gamelles.

"C'est même là-bas que j'ai acheté le calendrier des pompiers" nous assure-t-il.

- Et le garage, on vous le prête ou on vous le loue ? question Alain.

Nous comprenons que cet homme vit sous le joug d'un "marchand de sommeil". Cette pratique nous révolte. Nous demandons immédiatement la police sur les lieux. Après avoir été entendu par les enquêteurs, l'homme est conduit à l'hôpital. Cette nuit-là, j'éprouve quelques difficultés à m'endormir dans mon lit douillet. Une question m'obsède : que deviendra-t-il à sa sortie de l'hôpital ? Ne trouvant pas de réponses satisfaisantes, le lendemain je prends contact avec une organisation humanitaire. Un bénévole indigné par cette situation s'écrie : "Mais un garage c'est fait pour une voiture !".

À l'hôpital, notre victime sera soignée pour une grave intoxication à l'oxyde de carbone. Son état est jugé comme très sérieux. De lui, je n'ai pas de nouvelles. Mais chaque fois que je passe à proximité du garage, j'éprouve un sentiment de malaise. C'était la veille de Noël.

Michel REILLE

Sapeur-pompier au centre de Seyssinet-Pariset

LE COMMANDANT HENRI DANTIN NOUS A QUITTÉ

C'est une figure attachante des sapeurs-pompiers de l'Isère qui nous a quitté en ce début d'avril 2002. Il avait eu 91 ans le 22 février dernier.

Entré au corps de Saint-Marcellin le 2 avril 1944, successivement nommé sergent le 1^{er} janvier 1945, il devient lieutenant le 4 avril 1951. Succédant au lieutenant BLANC, il devient chef de corps le 7 juin 1951, et il sera nommé capitaine en 1957. Il conservera sa fonction de chef de corps jusqu'au 31 décembre 1976 date à laquelle il prendra sa retraite et sera nommé commandant honoraire à compter du 1^{er} janvier 1977.

Il contribua notamment pendant son commandement à améliorer la qualité du centre de secours, et participa activement entre autres, à la construction du centre de secours actuel inauguré en 1969.

C'est tout naturellement que seront prochainement dénommés "centre de secours Henri DANTIN" les nouveaux locaux du centre, situés route de Chatte, et dont il n'aura pas eu, hélas, le bonheur de voir fonctionner. Il fut par ailleurs conseiller municipal de 1953 à 1959 et de 1965 à 1977.

Parallèlement il milita au sein de l'Union départementale dont il fut élu vice-président en 1973 au cours de l'assemblée générale à Rives, le commandant Léon PLANTIER en étant le président. Membre du conseil d'administration, et devenu 1^{er} vice-président, il s'employa avec le commandant Eugène BLANC, alors président de l'Union départementale, à créer l'une des premières caisses de retraite des sapeurs-pompiers volontaires de France.

Le congrès départemental de 1976 ayant lieu à Saint-Marcellin, il mettra tout en œuvre pour en



réussir en cette année de grande sécheresse, l'organisation parfaite et dont nombreux se souviennent encore.

C'est mardi 9 avril 2002, en l'église de Chatte, qu'ont été célébrés ses obsèques, en présence d'une foule nombreuse de parents et amis sapeurs-pompiers, venus de tout le département. C'est à l'adjudant André GILOZ, président de l'Amicale du corps, et très ému, que revenait l'honneur de faire l'éloge du disparu, estimé de tous et d'un dévouement exemplaire.

Le lieutenant-colonel Eugène BLANC, président d'honneur de l'Union départementale et qui l'avait bien connu et apprécié et le commandant Jacques PERRIN, représentaient avec d'autres administrateurs présents aux funérailles, l'Union départementale de l'Isère, dont Henri DANTIN était membre du comité d'honneur.

Monsieur Jean-Michel REVOL, maire et conseiller régional, ainsi que de nombreuses personnalités locales entouraient le cercueil du défunt.

Le commandant Henri DANTIN, par sa jovialité proverbiale laissera un grand vide autour de lui, et ses proches et amis garderont de lui le souvenir d'un homme affable et toujours souriant, attaché aux valeurs morales et humaines.

La rédaction de la revue "*Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère*" présente à la famille du commandant Henri DANTIN, à ses amis et à tous les sapeurs-pompiers de Saint-Marcellin et du secteur, ses bien sincères et attristées condoléances.

La rédaction

État-civil (suite)

LES PARENTS DE BERTRAND CHEVALIER TÉMOIGNENT :

*Par une belle journée ensoleillée d'automne,
en courant la montagne qu'il aimait tant,
Bertrand s'en est allé .*

Nous ne le verrons plus sur terre .

Sa présence nous manque cruellement.

Dans la beauté de la nature, dans la musique, dans les moments de bonheur,

Bertrand est là...

et nous offre le souvenir de ces vingt six années de bonheur partagé.

*Nous tenons particulièrement à vous remercier pour tout ce que vous avez
entrepris pour retrouver Bertrand.*

Nous savons que pour ces recherches vous avez fait tout votre possible.

Ensuite, dans la douleur, vous nous avez témoigné votre profonde sympathie.

Nous vous en resterons toujours reconnaissants.

*Gardons ensemble en mémoire les mots qu'il avait écrit à ses parents lors de
sa traversée des Alpes cet été :*

*Voilà, c'est fini, la mer bleue après les montagnes des
Alpes .*

*Très belle randonnée : lacs, chamois, bouquetins,
marmottes, sentiers, chemins, chevaux, vaches, cochons,
petits villages...*

QUE DU BONHEUR .

Bisous

Bertrand

DÉCÈS

- BERGES Francis (Tignieu)
- BERTHOLET Roger (Cessieu)
- BLANC Eugène (Bizonnes)
- BONNAMY Jacques (La Côte St-André)
- BOSCH Antoine (Allevard)
- COTTET Antonin (Les Avenières)
- CUCHET Jean-Marie (St-Cassien)
- DANTIN Henri (St-Marcellin)
- DURAND Georges (Voiron)
- GIRARD Jean-Claude (Beaurepaire)
- GIRAUD Aimé (Sassenage)
- GONON René (St-Quentin/Isère)
- GUICHARD Pierre (Chasse sur Rhône)
- HUET Jules (Voiron)
- LAMBERT Albert (Roybon)
- MAZUE Maurice (Goncelin)
- MICHALLON Émile (Bourgoin)
- MOUTON Victor (St-Blaise du Buis)
- POIZAT Cédric (Heyrieux)
- PONCET Maurice (Entre Deux Guiers)
- PROVIN Jean-Noël (St-Hilaire du Touvet)
- PUCHE Antoine (Bernin)
- PUY Robert (Rives)
- RABATEL Jean (Ruy)
- RAMBAUD Maurice (Brié et Angonnes)
- REVERDY Raymond (Voiron)
- ROSTAN Georges (St-Laurent du Pont)
- SEMILLON Auguste (Pontcharra)
- SERVE Robert (St-Marcellin)

Les sapeurs-pompiers de Sassenage sont en deuil. En effet, notre ami Aimé GIRAUD nous a quitté le 17 décembre 2001 à l'âge de 90 ans. Il était né le 7 novembre 1911.

Entré au corps le 1^{er} avril 1937, caporal le 1^{er} janvier 1943, sergent le 1^{er} janvier 1952, admis à la retraite en 1956, il était titulaire des médailles d'honneur des sapeurs-pompiers pour 20 et 30 années de service.



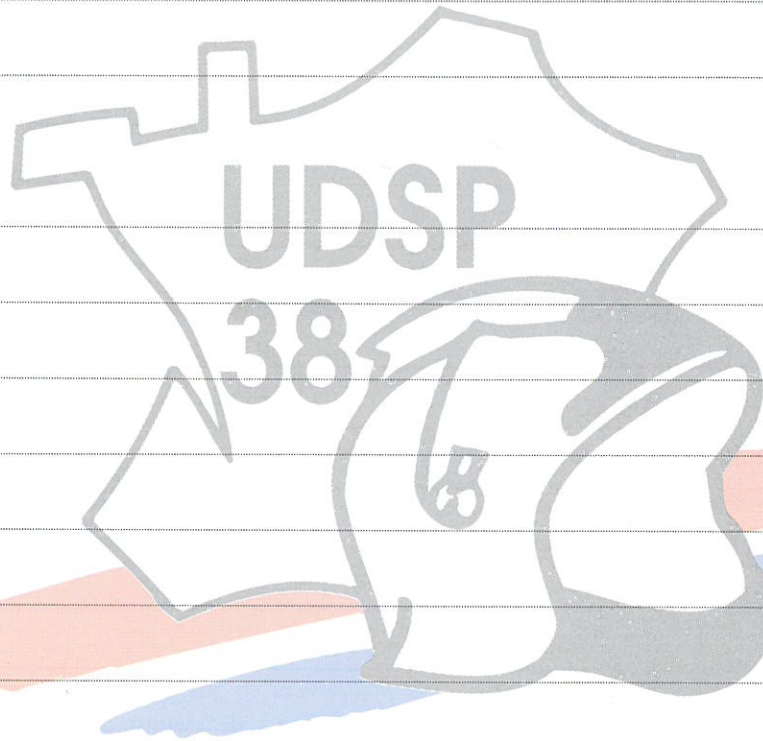
Nombreux étaient les sapeurs-pompiers et ses amis venus lui rendre un dernier hommage lors de la cérémonie, car sa gentillesse et son dévouement étaient sans égal.

À son épouse et à toute sa famille, les anciens sapeurs-pompiers présentent leurs sincères condoléances.

Cette page est la vôtre

SUGGESTIONS - ARTICLES - INFORMATIONS

M. _____



À retourner à l'UDSP 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN CEDEX



index des annonceurs

A		H		R	
AD Isère	35	Hutchinson	4	R2R	55
Ahlstrom	64			Régie des eaux de Grenoble ..	4 ^e de couv.
Atofina	2	I		Renault Automonin	53
Avery Dennison	2	Ifopse	36	Rosignol	42
C		Imprimerie des Deux-Ponts	66		
Carrefour Meylan	2 ^e de couv.	L		S	
Carrefour Saint-Égrève	62	La Métro	4 ^e de couv.	Satheim	4
CCM	53			Schlinder	4
Conseil Général de l'Isère	2	M		Sécuritas	66
D		McDonald's	66	Sides	47
DAVI Iveco	66	Moulinages Schwarzenbach	42	Stahl	3 ^e de couv.
Dräger	25	MR Industries	66		
E		O		T	
EDF Saint-Alban	66	Orlac	19	Tredi	3 ^e de couv.
EFD Induction	4	Osiris	3 ^e de couv.	V	
F		Oz en Oisans	62	Vaujany	42
Finorga	3 ^e de couv.	P			
G		Placoplâtre S.A.	36		
GEG	4 ^e de couv.	Plate-forme chimique du Pont-de-Claix ..	47		



OSIRIS
G.I.E. Roussillon

L'ambition de jouer un rôle clef dans le développement de toutes ses entreprises clientes.

OSIRIS

G.I.E. Roussillon GIE de

la Plate-forme Chimique
Les Roches-Roussillon

Rhodia Rhodia Rhodia

Intermédiaires

Silicones

Acétol

Rhodia

Aventis

Eco Services

Animal Nutrition

Aqueris
Ternis

Europhos

OSIRIS GIE Roussillon rue Gaston Monmousseau BP 67 F-38154 Roussillon Cedex - tél. +33 4 74 29 37 00 - fax +33 4 74 29 36 36



**Dynamic
Synthesis**

Finorga
Spirit of Fine
Chemistry.

Développement de procédés pour la production d'intermédiaires de synthèse et de principes actifs pharmaceutiques

FINORGA SA - 497, route de Givors - 38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 49 19 60 - Fax 04 72 49 19 73 - <http://www.finorga.com>



TREDI

**Centre d'incinération
de déchets industriels**

Z.I. Portuaire de Salaise-sur-Sanne
B.P. 19 - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 04 74 86 10 83 - Fax 04 74 86 16 97
E-mail : tredi38@wanadoo.fr



**Une vaste gamme de colorants
pour le cuir, le papier, les encres**

**en satisfaisant les exigences
de nos clients
ISO 9002**

**en respectant notre environnement
jusque chez nos clients
ISO 14001**

STAHL Industrial Colorants SAS
38370 Saint-Clair-du-Rhône
Tél. +33 (0)4 74 31 40. 00 - Fax +33 (0)4 74 56 37 18